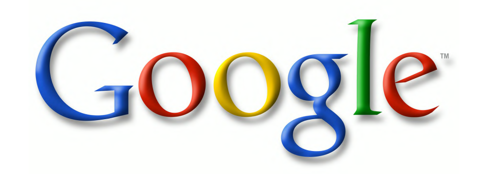
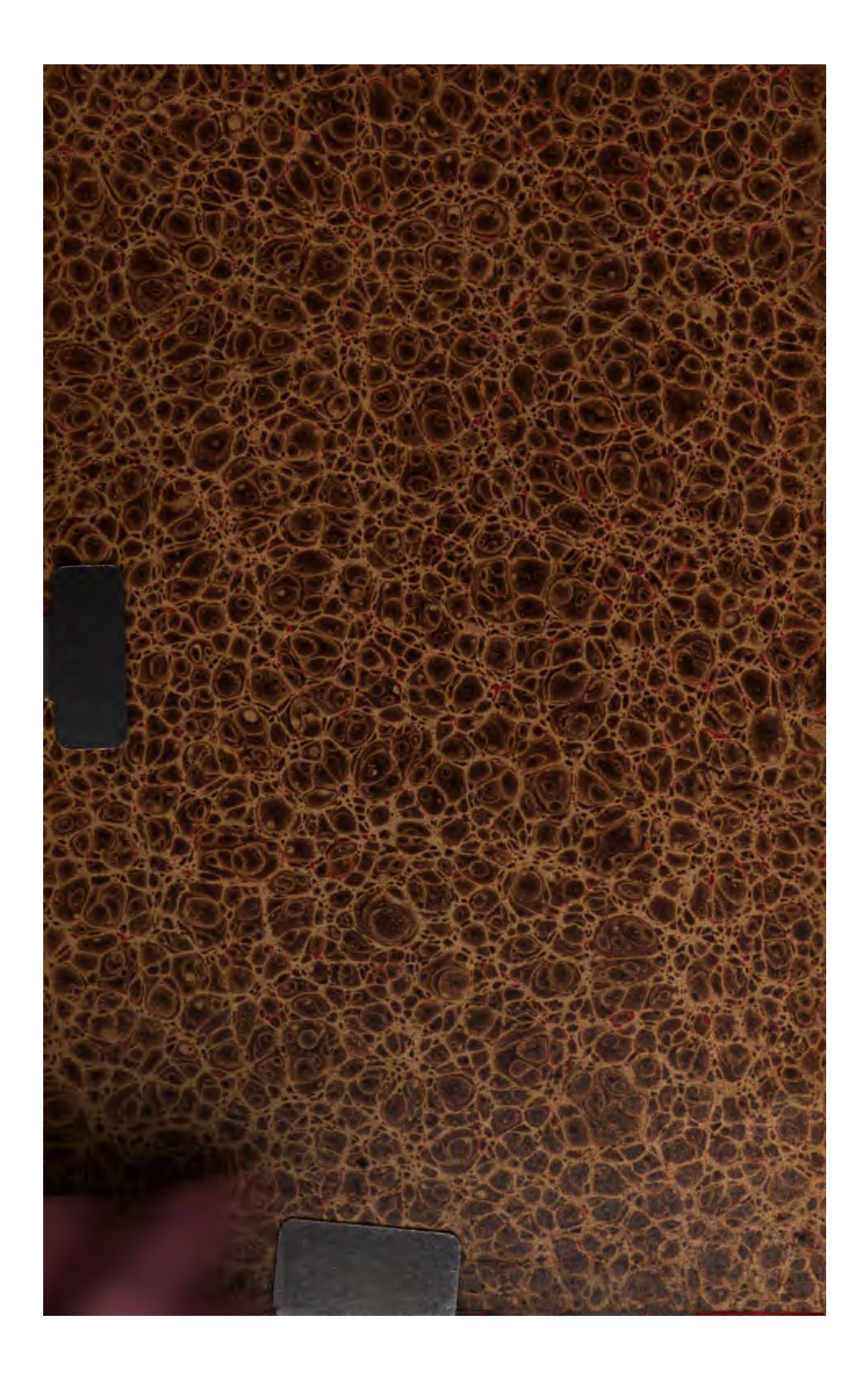
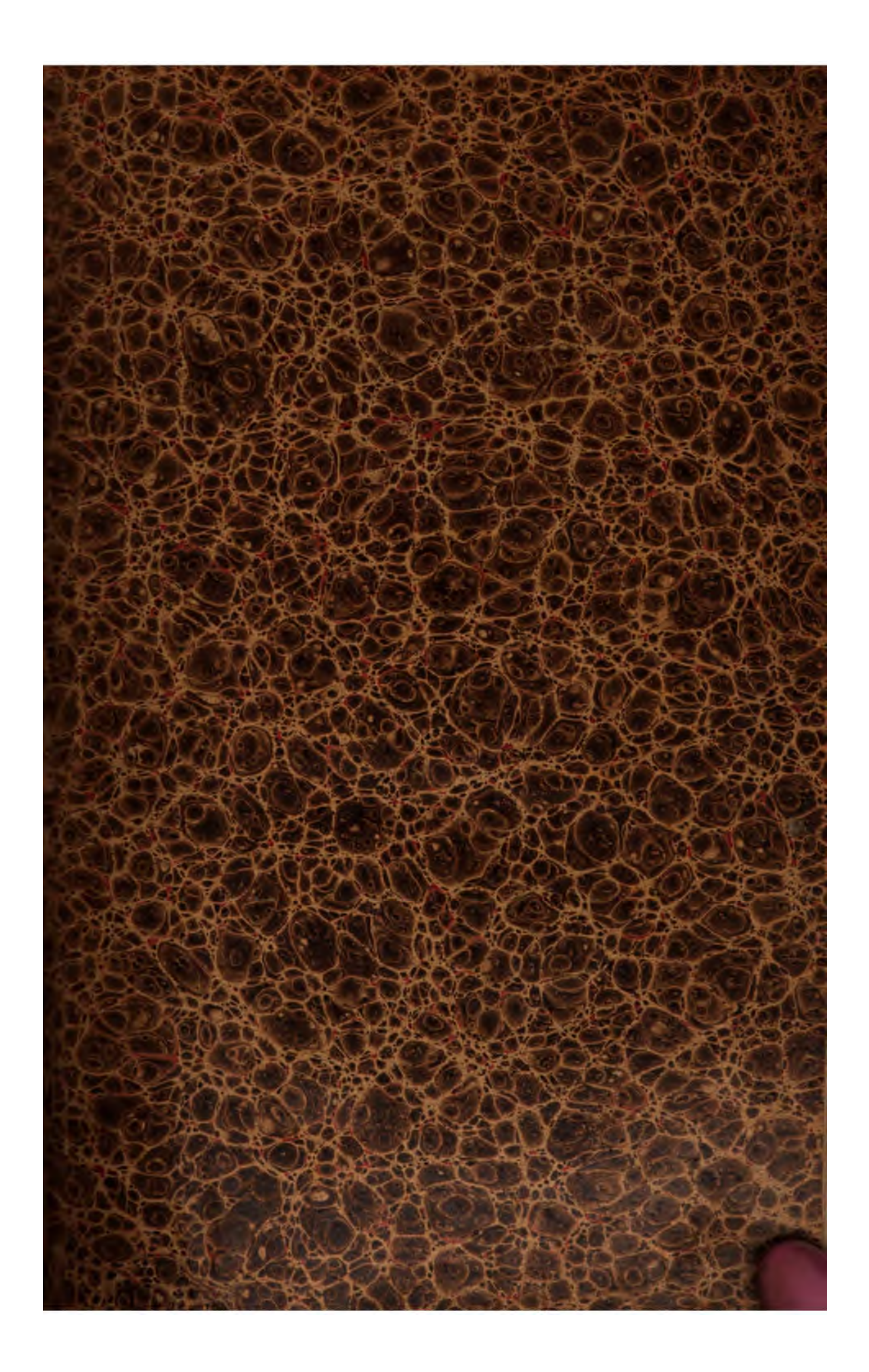








HISTOIRE DE FRANCE

TINTAMARRESQUE

DEUXIÈME PARTIE


PARIS
TYP. ÉD. BLOT ET FILS AINÉ
7, rue Bleue.

TOUCHATOUT

HISTOIRE DE FRANCE TINTAMARRESQUE

ILLUSTRÉE PAR G. LAFOSSE

Avec le concours de MM. DRANER, A. GILL, P. HADOL
A. LE PETIT, ROBIDA, etc., etc.

DEUXIÈME PARTIE

PARIS
AUX BUREAUX DU JOURNAL *L'ÉCLIPSE*
16, RUE DU CROISSANT, 16

1872

CHARLES IX

AN 1560

Charles IX, ainsi nommé parce qu'il s'appelait réellement *Maximilien,* succéda — avec plaisir — à son frère François II.

Tout jeune encore, ce prince avait donné les plus



belles espérances; il réunissait toutes les qualités désirables et était d'une précocité rare.

On prétend même qu'à huit ans il avait rédigé un travail très-complet ayant pour titre :

LES BLASÉS DE L'AMOUR

CONSEILS A MON ONCLE

Cette intelligence remarquable ne plongeait pas dans

l'enchantement Catherine de Médicis, sa mère, qui, craignant de le voir échapper à sa domination, répétait sans cesse, comme le font du reste toutes les bonnes mères :

— Dieu !... que j'aurais aimé un fils idiot !...

*
* *

Ne désespérant pas d'amener Charles IX à l'état désiré, elle lui donna pour précepteur un brave chenapan, nommé Gondi, qui, de fils de meunier, était devenu maréchal de France, en ramassant son bâton dans une ruelle d'alcôve.

On comprend qu'entre de pareilles mains le jeune roi ne tarda pas à passer avec succès son baccalauréat ès vices.

Cependant Charles IX ne perdait pas de vue qu'il était roi...

En vain Catherine essaya-t-elle de le détourner de se faire sacrer, en lui disant que cette cérémonie serait pour lui bien longue et bien ennuyeuse.

Il répondit à sa mère :

— Tu es bien bonne, maman... mais je te vois venir...

Et il fut sacré.

*
* *

Sous son règne, les querelles de religion devinrent d'une violence extrême, et, grâce à Catherine de Médicis, qui n'avait pas sa pareille pour distiller la mort aux rats et attiser les discordes, on se massacra, de part et d'autre, avec cet acharnement complet dont sont seuls capables les gens qui agissent au nom d'un « Dieu d'amour et de bonté. »

Un jour, dans une de ces rixes, qu'il voulut apaiser par sa présence, parce qu'elle lui fendait l'âme, le roi reçut une pierre calviniste qui lui fendit la joue.



Depuis ce temps, il laissa croître sa barbe et sa haine, pour cacher et venger sa balafre.

*
* *

A la même époque, les Anglais furent chassés du Havre, qu'ils occupaient on ne sait pas trop pourquoi.

En vain prétendirent-ils que le Havre était la limite naturelle de l'Irlande; ils se virent obligés d'en chercher une autre.

Cet aphorisme géographique n'obtint pas tout le succès que méritait son originalité.

Entre autres mesures de haute importance que prit Charles IX, on remarque la fixation du commencement de l'année au 1er janvier. Avant lui, l'année commençait à Pâques.

Ce changement décima la population, parce que bon nombre de gens, ayant contracté l'habitude de se mettre en coutil pour faire leurs visites d'étrennes à Pâques, continuèrent à prendre leurs vêtements d'été le 1er janvier, et attrapèrent des fluxions de poitrine.

*
* *

Charles IX eut trois passions dominantes :

La chasse;

Le cor;

Et Marie Touchet, fille d'un parfumeur d'Orléans.

Quand le temps était par trop mauvais, il faisait lâcher des lapins dans ses appartements, et courait après eux, en jouant faux sur sa trompe l'air du *Roi Dagobert*.



« *Point contents n'estoient les voisins du dessous* », dit Brantôme.

*
* *

Il était généreux, mais donnait peu aux artistes et aux

poëtes, quoiqu'il les aimât beaucoup. — *Parce que,* — disait-il, — *les poëtes sont comme les chevaux : il faut les nourrir et non les engraisser.*

La comparaison n'était peut-être pas trop flatteuse pour les poëtes, — ni pour les chevaux non plus, — mais elle était empreinte d'un certain cachet philosophique.

L'idée qu'il faut laisser les poëtes sur leur faim a fait son chemin.

Charles IX faisait des vers, — assez réussis, assure-t-on ; — mais la chronique ne dit pas que, s'appliquant à lui-même sa théorie sur l'estomac des poëtes, il soupât de deux œufs sur le plat, pour ne pas exposer sa muse à prendre du ventre.

*
* *

Sa maîtresse, Marie Touchet, dont nous avons parlé, lui avait été présentée dans une chasse à courre.

Ce qui prouve que le proverbe : *Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois* — ne s'applique pas aux biches.

Charles IX percevait de lourds impôts que Marie TOUCHAIT.

Cependant la raison d'État exigeait que Charles IX se mariât.

Quant à lui, il n'en éprouvait nullement le besoin.

Mais on lui fit comprendre que rien ne vaut le pot-au-feu de la famille.

Alors il se rendit à ces sages avis, et répondit :

— Va pour la soupe et le bœuf !... Seulement, j'irai manger des truffes en ville.

D'instinct, Charles IX devinait notre époque.

*
* *

On le fiança par ambassade à Élisabeth d'Autriche...

Et on le maria par procuration.

Ce fut Gondi, — le digne professeur du roi, — qui fut chargé d'aller recevoir la main d'Élisabeth.

On raconte que Marie Touchet, en voyant le portrait de la future épouse de son amant, dit avec ironie :



— L'Allemande ne me fait pas peur.

O éternelle vanité, immense présomption !... qui porte le musc à railler la violette.

— Tu sens bon, — semble dire l'âcre odeur au chaste parfum, — moi je sens fort : A moi le monde !...

*
* *

Charles IX alla au-devant de sa nouvelle épouse, et la reçut, à bras ouverts, disent les uns, — à Mézières, soutiennent les autres.

Catherine de Médicis avait ordonné, pour cette cérémonie, des préparatifs magnifiques ; et les seigneurs allemands, qui accompagnaient la princesse Élisabeth, s'écrièrent, à la vue de tous les trésors déployés à leurs yeux :

— Tarteifle !... la pelle royaume !... la ziberpe royaume !... elle être inébuisable !...

Ces braves gens s'imaginaient sans doute, sur cet échantillon, que le moindre chiffonnier de France était du Jockey-Club et faisait son travail en habit noir, avec un crochet d'or monté sur palissandre.

Et ils ne se rendaient pas compte que la nation ne leur semblait inépuisable que parce qu'on l'avait épuisée.

Charles IX, lui, paraissait enchanté de son épouse, qu'il disait la plus belle, la plus vertueuse, la plus adorable du monde entier.

Il en était même tellement persuadé, qu'il passait



vingt-neuf jours par mois, — surtout en février, — auprès de Marie Touchet, sa maîtresse, — pour ne pas abîmer sa femme.

Tout comme les cordonniers, qui ne mettent leur

belle redingote que les jours de fête, afin de la ménager.

*
* *

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la chasse était une des plus grandes passions de Charles IX. Cette manie l'avait habitué à voir couler le sang, si bien qu'il n'avait pas de plus grand plaisir que d'abattre, sur son chemin, d'un



seul coup de son couteau de chasse, la tête des chiens et des ânes qu'il rencontrait.

Cette toquade lui valut d'être refusé comme membre de la Société protectrice des animaux.

Ce roi tenait le milieu entre Pépin le Bref, son devancier, qui partageait un lion en deux avec son coupe-papier, — et les garçons bouchers de l'abattoir du Roule.

*
* *

Une des pages les plus importantes de ce roi-équarrisseur fut le massacre des Huguenots, qu'il ordonna pendant la nuit de la Saint-Barthélemy.

De la fenêtre de sa chambre, dit-on, il exerçait son coup d'œil, en arquebusant lui-même son peuple...



Action qui peut paraître un peu indélicate au premier abord, mais que l'on s'explique aisément, en réfléchis-

sant que le tir national de Vincennes n'était pas encore installé, et qu'il fallait bien que Charles IX se fît la main, devant chasser les jours suivants.

*
* *

Ainsi s'expliquent les écarts les plus condamnables des grands, lorsqu'on veut se donner la peine de les considérer sans passion, et en tenant compte des circonstances.

*
* *

A la suite de la Saint-Barthélemy, un changement notable s'opéra dans le caractère de Charles IX.

Il devint malingre, réduisit les dépenses de sa maison, et diminua les impôts.

Sa santé altérée, — par les remords, disent les uns, — par ses conférences prolongées avec Marie Touchet, assurent les autres, — et par l'abus qu'il fit du cor de chasse, affirment les derniers, — ne lui permit plus de chasser dans les domaines de l'État.

Alors, pour ne point en perdre complétement l'habitude, il chassa tous ses ministres.

Bref, il mourut à vingt-quatre ans, et son corps fut transporté à Saint-Denis, accompagné par un cortége nombreux.

*
* *

Une circonstance très-édifiante se produisit à ses funérailles.

Les seigneurs qui le conduisaient à sa dernière demeure s'étant pris de querelle dans la plaine Saint-



Denis, à propos de l'ordre dans lequel ils devaient suivre le convoi, se dispersèrent, et le corps de Charles IX

arriva à la cathédrale, suivi seulement de cinq gentilshommes.

On ne saurait trop admirer un tel sentiment des convenances de la part de gens allant à un enterrement.

Il ne leur manquait plus que de suivre le char funèbre en jouant au bilboquet ou en chantant *la Femme à barbe.*

*
* *

Ainsi se termina le règne glorieux de Charles IX, qui, entre autres travaux utiles à son peuple, laissa... un *Traité complet de la chasse royale,* imprimé par Villeroi, en 1625.

—

HENRI III

AN 1574.

Henri III régnait en Pologne lorsque Charles IX, son frère, mourut.

Il *lâcha* très-carrément les Polonais pour venir recueillir la succession de son frère, et prit l'express pour



Paris, — en passant toutefois par Venise, où il s'arrêta pendant trois mois pour voir les fêtes du carnaval.

Pas très-pressé de s'installer dans ses nouveaux meubles, le monarque!...

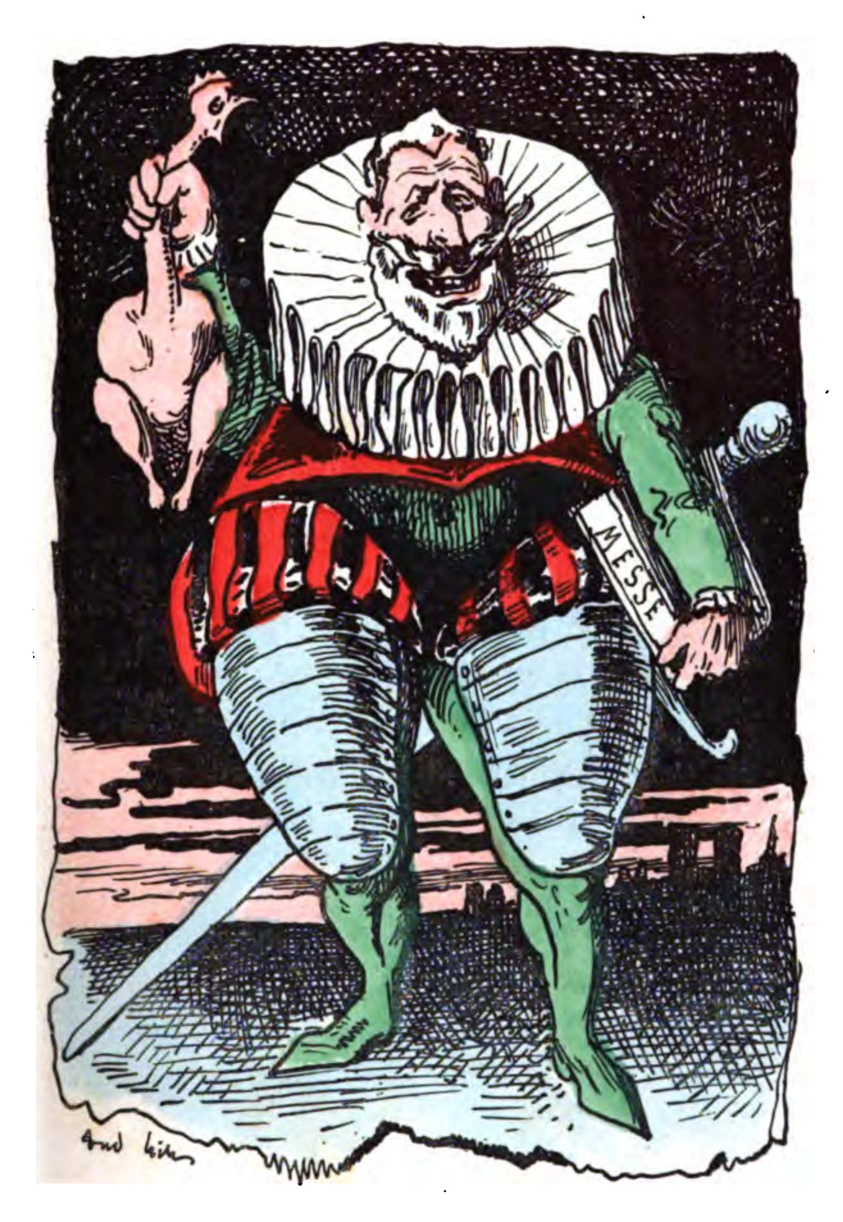
Il est vrai que, pour ce qu'il y venait faire, il n'avait pas besoin de se dépêcher.

*
* *

Henri III, en montant sur le trône, s'occupa avec activité d'organiser... les orgies les mieux réussies.



Il avait quatre favoris, appelés *mignons,* qui l'aidaient à arranger les affaires de l'État, en mangeant des perdreaux truffés et en buvant du moët.



HENRI IV

TAPISSERIE DE HAUTE LICE (GOBELINS)

L'artiste, un joyeux huguenot du temps, n'a oublié ni la poule au pot ni le livre de messe qui valut Paris au paroissien ci-dessus.

Henri III affichait une grande dévotion, et se montrait, dans les cérémonies, revêtu du costume de pénitent.

Mais le peuple ne fut pas longtemps dupe de ces exhibitions, ayant remarqué souvent à ce costume des taches



de café, ou des ailes de volaille sortant des poches, pendant la procession.

*
* *

Un autre détail, qui nuisit aussi beaucoup à la mise en

scène de Henri III, fut qu'on le surprit plusieurs fois tenant son livre de prières à l'envers.

Serré de près par le duc de Guise, qui était très-populaire et menaçait de lui faire donner congé par la France, Henri III fit appeler à Blois son rival, sous prétexte de réconciliation.

Ils déjeunent ensemble : Henri assure le duc de



Guise de toute son affection, et, pour qu'il n'ait pas

d'indigestion,... il le fait occire à la porte de la salle à manger.

C'était un principe d'hygiène comme un autre.

On a jugé à propos de le remplacer depuis par la liqueur de la Grande-Chartreuse.

Le progrès !...

*
* *

Cependant, le pays commençait à avoir assez de ce prince et de ses *mignons*.

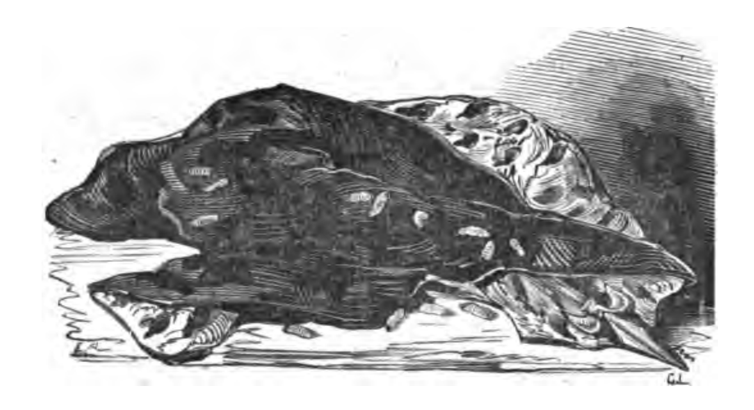
On le déclara déchu du trône.

Il alla trouver le roi de Navarre pour lui demander un coup de main, et ils partirent ensemble, dans l'intention de prendre les Parisiens par la douceur, en leur prouvant, au moyen d'un bombardement en règle, qu'ils avaient grand tort de ne pas conserver un roi qui avait le plus beau coup de fourchette de son royaume.

*
* *

Les Parisiens, têtus comme les mules, refusèrent de

se soumettre à cette raison. Sur le point de se rendre à



Paris, Henri III fut délivré de ses douleurs névralgiques par l'assassin Jacques Clément.

En lui s'éteignit la branche des Valois, laquelle, à part Louis XII surnommé le *Père du peuple,* avait donné à la France dix rois, dont l'utilité est restée un problème aussi difficile à résoudre, que celui d'établir la contenance d'un jardin potager par le nombre de chaussettes de son propriétaire.

BRANCHE

DES BOURBONS

DE 1589 A 1830

(C'est long!...)



HENRI IV

Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, Henri IV, qui n'était alors que roi de Navarre, c'est-à-dire un tout petit roi de onzième ordre, avait offert ses ser-



vices à Henri III pour l'aider à reprendre sa bonne ville de Paris, qui venait de refuser de *voter pour Vautrain*.

En ce temps-là, *voter pour Vautrain* était une locution usuelle et familière, synonyme de :

Mettre de l'eau dans son vin;... — Tendre le dos;... — S'aplatir;... — Mettre les pouces; etc., etc....

*
* *

Ce dicton avait cela de particulier, qu'il puisait son origine dans un fait qui ne devait se passer que beaucoup plus tard.

Voici la légende :

En l'année 1872, Paris se trouvait en délicatesse avec Versailles, qui lui avait chipé son Assemblée nationale pour le punir d'avoir, pendant un siége cruel, mangé, sans se plaindre, de la sciure de sapin cuite au four.

Paris eut un député à élire. Il avait le choix entre deux candidats : un radical et un modéré. On fit croire à Paris qu'en nommant le modéré, il ramènerait par la douceur l'Assemblée de Versailles au palais Bourbon, et Paris *vota pour Vautrain.*

Mais, hélas !... cruel déception !...

« Par la gar' Montparnasse,
« Mironton
« Tonton,
« Mirontaine,
« Par la gar' Montparnasse
« L'Assemblé' ne r'vint pas. »

De là l'origine de cette locution : *voter pour Vautrain,* qui était devenue si en vogue sous le règne de Henri III quand on voulait parler de concessions imbéciles qui ne rapportent à ceux qui les font qu'un supplément, bien mérité, de coups de pied au cul.

*
* *

Henri III ayant été tué d'un coup de poignard à côté



du roi de Navarre, — ce qui prouve, en passant, qu'on devrait bien inventer des couteaux à deux coups, — ce

dernier se trouva être l'héritier naturel de la couronne de France.

On croit généralement, d'ailleurs, que c'est pour cela qu'il était venu.

*
* *

Ses droits au trône n'étaient pas contestés; seulement, les catholiques ne voulaient pas entendre parler de lui, parce qu'il était calviniste et qu'il avait, à la préfecture de police du Vatican, un dossier qui commençait par une excommunication si terrible, que le pape s'était foulé le poignet en la confectionnant.

*
* *

Il était toujours devant les murs de Paris, attendant qu'on lui ouvrît les portes.

Mais, pas le moindre Ducatel n'apparaissait sur les remparts.

Alors il essaya du grand moyen, qui déjà lui avait réussi une fois : il promit de se faire catholique.

Les Parisiens, tout bêtes qu'ils sont, ont cependant des

jours où ils ne *votent pas pour Vautrain.* Ils se souvinrent que, lors de la Saint-Barthélemy, le roi de Navarre avait usé, pour sauver sa tête, du truc à l'abjuration, et qu'aussitôt hors de danger il s'était empressé de se servir de sa parole d'honneur pour remplacer un de ses fonds de culotte qui était percé.

Ils laissèrent Henri de Navarre continuer tranquillement le siége de Paris, pendant que la ligue proclamait



pour roi le cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV, faisait rendre la justice en son nom et imprimer les timbres-poste à son effigie.

*
* *

Henri fut obligé de lever le siége de Paris.

Il eût préféré lever quelques impôts ; car il ne lui res-

tait plus que cent cinquante francs pour payer six mois de solde arriérés à son armée, qui faisait une lippe !...

Tenez... notre illustrateur breveté va vous montrer la frimousse que faisaient à cette époque-là les beaux militaires qui ne voulaient mourir que pour une cause qui les fît vivre.

*
* *

Henri entra avec son armée dans la Normandie pour s'y fortifier.

Quelle veine pour la Normandie!...

Il livra plusieurs combats au duc de Mayenne, fut vainqueur, revint deux ou trois fois mettre le siége devant Paris, et fut toujours obligé de le lever pour la même raison : le *quibus* qui manquait pour payer son armée.

C'est pendant l'un de ces blocus que Henri, — à ce que racontent avec attendrissement certains historiens qui ont la détente lacrymale un peu douce, — fit passer des vivres à cette malheureuse population qu'il voulait faire mourir de faim.

Si c'était vrai, ce serait d'un bien bon cœur pour un roi; ce qui prouve surabondamment que ce n'est pas vrai.

Mais ce serait en même temps si bête que l'on est presque conduit à considérer la chose comme possible.

*
* *

Il aurait même, à ce propos, dit à ses officiers :

« *J'aimerais quasi mieux n'avoir point de Paris que de l'avoir tout ruiné par la mort de tant de personnes.* »



Quoique la forme naïve de cette phrase lui donne un cachet d'authenticité, nous préférons croire qu'elle est apocryphe, ou tout au moins qu'elle a été fortement retouchée par les historiographes qui émargeaient au budget du bon roi.

Si nous en croyons nos renseignements particuliers, Henri de Navarre aurait simplement laissé échapper de son cœur ce cri de tendresse qui est beaucoup plus vraisemblable dans la bouche d'un roi.

— Que diable voulez-vous que je fasse d'une ville où il n'y aura plus personne pour payer des contributions!...

*
* *

De 1589, année où était mort Henri III, jusqu'en 1593, ce fut la même chanson.

La ligue d'un côté, les protestants de l'autre, Mayenne, Henri,... les Anglais qui arrivaient aider Henri,... les Espagnols qui accouraient aider Mayenne!... les batailles, les siéges, les assauts, les famines!... la France était bien heureuse.

Tout ce monde-là se piochait, s'entremêlait, remuait tout, dérangeait tout; les étrangers comme s'ils étaient chez eux, les Français comme s'ils n'y étaient pas.

NOTA. — Tout cela se passait sur le dos du peuple qui n'était pourtant intéressé dans la question que sur le point de savoir s'il serait criblé de charges par un roi ou par un autre.

Nous ne nous appesantissons pas sur cette situation que

nous retrouverons souvent identique pendant le cours de ce travail, même avant d'arriver à l'Assemblée potagère de Versailles-les-Pontons.

* * *

Enfin, Henri de Navarre, voyant qu'il ne viendrait pas à bout de la résistance des catholiques, eut, pour la



troisième fois, recours au grand moyen, et annonça sa conversion solennelle qui allait tout arranger.

Si l'on veut avoir une idée de l'allégresse de la France à cette nouvelle, que l'on se figure un honnête homme qui, après avoir fait cinq quarts d'heure d'omnibus forcé,

entre un cuirassier ivre, une grosse nourrice et un voisin de devant qui lit le *Constitutionnel* tout haut, les voit descendre tous les trois à la fois.

*
* *

Henri fit son abjuration solennelle à Saint-Denis, le 15 juillet 1593. La rédaction de la formule n'alla pas comme sur des roulettes.

Les évêques voulaient que Henri s'aplatît compléte-ment dans le macadam en signant une confession de foi par laquelle il reconnaissait croire, entre autres choses, qu'une indulgence du pape collée pendant deux heures sur une douleur de reins était plus efficace qu'un rigollot.

Henri s'y refusa. Il voulait bien être un peu canaille, mais il ne voulait pas être tout à fait bête.

Bref, il s'entêta, et les évêques transigèrent comme de vulgaires marchands de parapluies.

*
* *

L'abjuration de Henri IV a été diversement jugée par les historiens qui l'ont racontée.

Les uns l'ont approuvée, les autres la condamnent.

Nous croyons, nous, qu'il n'y a pas lieu d'attacher à ce fait une aussi grande importance.

Henri IV voulait régner; on lui imposa la condition de passer des bras d'une religion dans ceux d'une autre. Il y passa... quoi de plus naturel? Un homme qui veut



monter sur un trône!... on le ferait se promener pendant trois ans sur le boulevard avec des anneaux dans le nez, un habit vert-pomme à boutons en écaille d'huître, une

culotte en vieux tuyaux de poêle et un bonnet à poil frais tondu.

*
* *

C'est de fondation; et, malgré tout ce qu'a pu dire le comte de Chambord de son inaltérable drapeau blanc, essayez de lui proposer le trône de France à la seule condition de le faire teindre en marron, vous verrez comme il se trouvera tout de suite dans le fond d'un tiroir une vieille absolution, à laquelle il ne pensait plus, pour l'étendre sur son parjure en guise de baume opodeldoch.

*
* *

Aussitôt entré à Paris, Henri IV s'occupa des réformes intérieures de son royaume; il nomma Sully surintendant des finances. Sully était un brave homme, qui supprima bien quelques abus par-ci par-là; mais ces réformes se faisaient bien lentement; il ne voulait pas donner tout d'un coup dans l'Internationale.

C'est une bonne chose qu'un ministre des finances honnête, même sous une royauté; seulement, ça ne va pas assez vite.

Il faudrait que la durée de la vie humaine fût au moins de 538 ans pour qu'avec ce système de réforme petite vitesse un homme du peuple pût s'apercevoir de ce que l'on a fait pour lui.

*
* *

Henri IV donna quelque essor à l'industrie, embellit Paris, termina le Louvre, acheva le Pont-Neuf, bâtit la rue Dauphine, etc., etc.

Les historiens qui se contentent de peu sont dans une



joie folle chaque fois qu'ils tombent sur un roi qui a fait poser quelques becs de gaz de plus qu'un autre.

Nous, qui avons une maladie de foie, nous ne trouvons pas cela aussi délirant, et nous nous disons que si les monarques s'amusaient à dépaver les rues et à faire des trous dans les trottoirs, il ne leur manquerait plus que ça pour être tout à fait aimables.

*
* *

Nous accorderons donc à Henri IV qu'il a fait, avec notre argent, beaucoup de belles choses... que l'on aurait certainement faites sans lui.

Tout ce que nous pouvons faire pour sa mémoire, c'est d'être persuadé que cela nous aurait coûté moins cher.

*
* *

Le 15 avril 1598, Henri IV signa le célèbre *édit de Nantes*, qui mit fin aux mauvais procédés dont les catholiques inondaient les protestants, en les jetant tous les soirs dans le canal Saint-Martin, pour leur prouver que le meilleur chocolat était le chocolat de l'immaculée conception.

Grâce à l'édit de Nantes, les protestants purent désor-

mais jouir, comme les catholiques, de tous leurs droits politiques. Il est vrai que les droits politiques à cette époque-là n'étaient pas épais; le plus gros consistait à



être pendu quand on n'était pas de l'avis du bailli; mais c'est égal, pour le principe, les protestants furent satisfaits.

*
* *

Henri commençait à nettoyer la situation; cependant

il lui restait encore à faire rentrer dans le devoir un tas de petits seigneurs qui se taillaient dans la France de petits gouvernements à eux tout seuls.

Henri en vint à bout, moitié par force, moitié par ruse; et la France cessa presque de ressembler à un orchestre dans lequel chaque musicien prétend jouer, en même temps que les autres, l'air qui lui plaît le mieux.

*
* *

Après avoir mis un peu d'ordre dans ses affaires, Henri IV se prépara à l'exécution d'un plan formidable qu'il avait conçu.

Il s'agissait rien moins que de constituer l'Europe en une seule république chrétienne, et de lui assurer une paix éternelle. A cet effet, il s'apprêtait à la bouleverser de fond en comble par la guerre.

Le projet était beau; c'était le fameux système des États-Unis d'Europe que rêvent les républicains; seulement il ne supprimait pas les rois; c'était vouloir que les peuples s'entendissent, en leur laissant justement la seule chose qui les empêchera toujours d'être d'accord.

*
* *

Néanmoins ses préparatifs étaient déjà très-avancés; il s'était assuré des alliances nombreuses, afin d'être soutenu dans son entreprise, et un peu aussi pour montrer à M. de Grammont la manière de s'y prendre quand on veut réussir.

Sully, à force d'économies sur ses pourpoints, lui avait amassé cinquante millions pour faire face aux premières



dépenses de la guerre et pour humilier le maréchal Lebœuf.

Enfin, tout était prêt; on avait des armes à en revendre à Palikao; des munitions, des approvisionnements; on avait des intendants qui ne passaient pas leur temps à jouer au billard; des officiers d'état-major

qui n'avaient pas étudié la géographie en conduisant le cotillon aux Tuileries; des généraux qui n'oubliaient pas leur artillerie, etc.

Henri IV se préparait à passer le Rhin, quand le moine Ravaillac, le 14 mai 1610, l'assassina dans son carrosse.

*
* *

La vie de ce monarque, un des meilleurs peut-être de la série, avait été un exemple d'austérité et de vertus.

Il avait d'abord épousé Marguerite de Valois, et l'avait répudiée pour prendre Marie de Médicis, qui lui donna beaucoup de sujets de mécontentement, entre autres, plusieurs paires de gifles à l'occasion de ses infidélités.

*
* *

Indépendamment de Gabrielle d'Estrées et de Henriette d'Entragues, ses maîtresses attitrées, Henri IV fit une énorme consommation de sous-maîtresses. Son excuse, c'est qu'il n'en avait jamais moins de huit à la fois.

Maintenant, il faut dire aussi à sa décharge qu'il avait la pudeur de les entretenir dans la maison conjugale, et de les faire manger toutes à la même table que sa femme.

* * *

Plusieurs fois même, ceci est textuel, ses maîtresses et sa femme se trouvèrent enceintes en même temps, si



bien qu'au palais c'était souvent une affaire de tous les diables pour distinguer le vrai dauphin d'avec les faux, quand les nourrices les avaient mêlés.

On fut obligé de leur attacher des numéros, comme aux paletots que l'on dépose dans les vestiaires.

Rien ne nous ôtera de l'idée qu'il a dû y avoir des erreurs; et c'est pourquoi le droit divin nous donne des envies si furieuses de nous asseoir dessus.

*
* *

Henri IV fonda une académie de chirurgie, où les spécialistes apprenaient à couper les bras et les jambes, en même temps qu'il rendait des édits pour que l'on coupât le cou aux braconniers et aux duellistes.

La gangrène et les maux de tête diminuèrent ainsi sensiblement dans son royaume.

*
* *

Il s'en fallut de bien peu de chose que l'Europe fût mise à feu et à sang par Henri IV, à propos d'une demoiselle Charlotte de Montmorency, dont il était devenu éperdument amoureux à l'âge de cinquante-cinq ans.

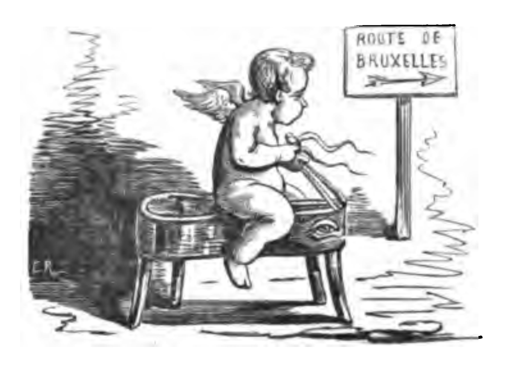
Pour posséder cette jeune fille, Henri avait usé d'un moyen assez original : il l'avait fait épouser par un autre.

Cet autre était son commis, le prince de Condé, espèce de gentilhomme crevé, qu'il savait bon à être mis à toute sauce, surtout à la maître d'hôtel.

*
* *

Une fois marié, le prince de Condé se ravisa, et fit passer sa femme en Belgique pour la soustraire aux emportements du roi, qui, probablement, avait lésiné sur les appointements.

Furieux, le fougueux Béarnais somma les Belges de



rendre à Henri ce qui appartenait à Condé, sous peine de voir arriver chez eux quatre cent mille soldats français armés jusqu'aux dents.

Les événements ne lui donnèrent pas le temps de mettre ce patriotique projet à exécution, sans quoi le

monde aurait eu une nouvelle édition de cette intéressante comédie, qui se renouvelle sous tous les monarques, et ne diffère de celles du Gymnase que parce qu'au lieu de finir par un mariage elle se termine toujours par cent trente mille enterrements.

*
* *

Avant de ficeler le règne de Henri IV, pour ne plus nous en occuper, il nous resterait à jeter un coup d'œil sur les bienfaits que la France en a recueillis; mais, par malheur, on n'a pas encore inventé de microscope assez puissant pour voir ces choses-là.

Ce qu'il y avait de meilleur dans Henri IV, c'était Sully. Le malheur pour la France, c'est qu'on n'ait pas pu lui servir Sully à part.

*
* *

On doit à Henri IV cette belle parole : « *Je veux que le paysan ait une poule au pot chaque dimanche.* » Mais, en réalité, il s'occupait beaucoup moins de donner

des poules à ses sujets le dimanche, que de se procurer des cocottes pendant toute la semaine.

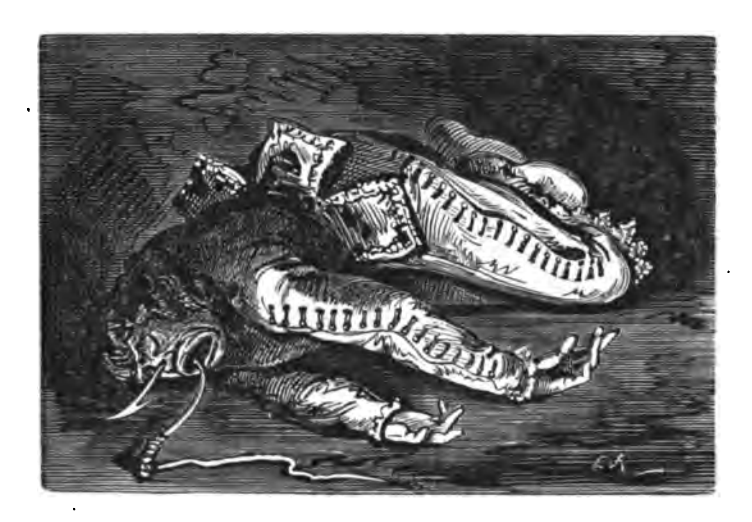
Henri IV mourut laissant un fils.

On ne peut jamais être tranquille.

LOUIS XIII

AN 1610

Louis XIII avait neuf ans lorsqu'il monta sur le trône; sa mère, Marie de Médicis, s'empara de la régence en collaboration avec son favori Concini.



Concini était le mari d'une certaine Léonore Galigaï, femme de chambre de la reine, que certains historiens

ont représentée comme *bonne à tout faire* de Marie de Médicis.

Aidée de son Ruy-Blas à arêtes, la reine-mère profita de la minorité de son fils pour faire danser les écus qu'avait amassés Sully.

*
* *

Bientôt, à bout d'expédients, elle convoqua les états généraux pour qu'ils réorganisassent le pays en dislocation; mais s'apercevant que cette assemblée, composée de Gavardies, n'était bonne à rien, elle la congédia sans se soucier du pacte de Bordeaux.

*
* *

Concini était abhorré des seigneurs de la cour, non pas à cause de ses vices, ils avaient tous les mêmes, mais parce qu'il savait en tirer un meilleur parti qu'eux.

Sa mort fut résolue et ils l'assassinèrent; très-peu pour venger la morale, mais beaucoup pour prendre sa place.

Quelque temps auparavant, Concini avait reçu le titre de maréchal d'Ancre.

C'était encore un moyen d'affirmer sa vocation maritime.

*
* *

A ce ministre en succéda un autre : M. de Luynes, qui



avait subjugué Louis XIII par son talent à élever des oiseaux.

De Luynes, qui s'entendait si bien à dresser des serins, devait prendre très-vite un grand ascendant sur le jeune roi. Louis XIII, tout entier à sa passion pour le billard, laissa son favori conduire les affaires de la France, et le

fit connétable sans que ce dernier ait jamais su ce que c'était qu'une conversion à droite.

*
* *

Enfin Richelieu succéda à tous ces petits bonshommes, dont le principal talent était de donner à leur jeune ramolli de roi des... conseils qu'ils n'auraient pu se permettre de donner à un simple particulier sans s'exposer à cinq ans de prison en police correctionnelle.

*
* *

Richelieu ne valait pas cher non plus; mais, il avait de la poigne. Il sut remettre à leur place les gens qui voulaient prendre la sienne et faire respecter les lois quand il n'avait pas intérêt à ce qu'elles fussent violées.

On raconte à ce sujet que, malgré l'édit contre les duels, le comte de Montmorency-Bouteville s'étant battu en plein jour à la place Royale, Richelieu le fit décapiter pour l'empêcher à l'avenir de n'en faire qu'à sa tête.

*
* *

Richelieu s'occupa de réorganiser la France, et abolit les charges de connétable et de grand-amiral, et se fit nommer surintendant de la marine et du commerce; ça



ne coûtait pas plus cher à la France et ça rapportait davantage au ministre.

Deux cents ans plus tard, on aurait appelé ça un *virement.*

*
* *

A différentes reprises, Richelieu battit les Huguenots qui tentaient à tout moment de s'émanciper.

Le beau duc de Buckingham, qu'il s'était mis à *dos*, débarqua dans l'île de *Ré;* mais Richelieu *mit* en fuite ce *fat* en lui disant : Quittez ce *sol là si* vous ne voulez pas qu'il y ait *lutte.*

L'alinéa qui précède est inepte ; c'est une concession aux lecteurs du *Pays.* (Pardon !...)

*
* *

Cependant les succès de Richelieu avaient excité la jalousie des autres petits crevés de la cour ; et ils furent sur le point d'obtenir sa disgrâce ; mais lui, plus malin encore que Louis XIII n'était bête, trouvait toujours le moyen de faire décapiter le mercredi soir les gens qui avaient formé le plan de le renverser le jeudi matin.

C'était une nature très-bien organisée ; plus il avait

le cerveau bourré d'ennuis, plus les autres perdaient la tête.

*
* *

C'est sous Richelieu que commença la fameuse guerre de trente ans que Henri IV avait rêvé d'entreprendre pour consommer l'abaissement de la maison d'Autriche.



L'abaissement de la maison d'Autriche était à ce moment-là un cliché, comme c'est aujourd'hui : l'équilibre européen.

Le peuple se demandait bien de temps en temps quel intérêt il pouvait avoir à ce que la maison d'Autriche fût tant abaissée que ça; mais comme c'était trop difficile

à lui expliquer, les journaux étant encore suspendus, il allait toujours se faire tuer en attendant et en disant : je comprendrai plus tard.

*
* *

Richelieu, à part ses défauts, était un homme à qui il ne manquait pas beaucoup de vices.

Il déploya un immense talent dans les affaires publiques ; mais il en employa les neuf dixièmes à conserver sa place.

Il châtia souvent la noblesse, c'est vrai ; mais seulement celle qui le gênait.

Il perfectionna l'armée et en fit une institution monarchique, afin qu'il fût plus facile de l'utiliser pour faire des 2 décembre.

En un mot il s'attacha à centraliser le service de la mise à sac du royaume et délivra la France d'un tas de gredins pour les remplacer par un seul voleur.

*
* *

Richelieu mourut en 1642, désignant Mazarin pour le remplacer.

Quand Louis XIII vit que Richelieu était mort, il comprit que le meilleur parti qu'il avait à prendre était d'en faire autant tout de suite s'il ne voulait pas que ni



la France ni Anne d'Autriche, sa femme, s'aperçussent qu'il n'était capable de rien tout seul.

*
* *

L'idée était bonne; cinq mois après il la mit à exécu-

tion, et-quitta la vie à l'âge de quarante-trois ans, laissant deux fils, dont l'un fut Louis XIV.

Ses derniers moments furent empoisonnés par le cruel regret d'avoir survécu à Richelieu.

Si l'on en croit certains historiens, qui semblent persuadés que Richelieu et la reine ne se contentaient pas des séances de jour du conseil des ministres, Louis XIII répétait sans cesse avec de gros soupirs :

— Si au moins j'étais mort le premier, j'aurais eu la suprême consolation, en mourant, de laisser leur père à mes enfants.

*
* *

C'est sous le règne de Louis XIII que Richelieu fonda l'Académie française.

Seulement, on ne peut pas trop lui en vouloir; il ne pouvait guère prévoir qu'on y recevrait plus tard Émile Ollivier et le duc d'Aumale.

*
* *

Tout compte fait, le règne de Louis XIII fut unique-

ment le règne de Richelieu, et ce roi eut une rude chance d'avoir ce ministre.

Car, sans Richelieu, Louis XIII en se présentant devant l'histoire n'eût jamais su que faire de ses mains.

*
* *

Louis XIII fut surnommé LE JUSTE au moment de



sa naissance, parce qu'il était né sous le signe de la Balance.

Du moins, c'est Bouillet qui le dit.

Il pousse même la politesse jusqu'à ne pas faire remarquer qu'étant né sous le signe de la *Balance*, on pouvait tout aussi bien le surnommer LE FLÉAU, sans que le calembour cessât d'y être.

*
* *

Jusqu'en 1789, on fit en France une procession annuelle dite : *procession du vœu de Louis XIII.*

Ce vœu avait été formé par le roi en 1637, lorsqu'il apprit avec une joie indicible la grossesse inespérée de la reine, qui jusqu'alors s'était conduite à son égard comme un journal qui n'a pas de traité avec la Société des gens de lettres.

*
* *

Louis XIII en apprenant cette bonne nouvelle, laquelle avait l'avantage d'avoir fait des heureux avant lui, mit son royaume sous la protection de la Vierge, qui ne s'attendait pas à être mêlée là-dedans, et s'engagea à faire tous les ans une procession en son honneur.

La Vierge eut le bon goût de ne pas dire au juste ce qu'elle en pensait. Anne d'Autriche aussi.

*
* *

Louis XIII, quoique faible de caractère et de tempérament, n'était pas l'ennemi d'une douce cruauté.

On doit pourtant lui rendre cette justice, qu'il se montra l'ennemi de la détention préventive : témoin l'arrestation, le jugement et l'exécution de son plus qu'intime



ami Cinq-Mars, qui eurent lieu en moins de huit heures, enterrement compris.

Nous croyons inopportun d'insister sur ce fait, qui ne pourrait qu'augmenter les regrets des femmes dont les maris sont sur les pontons depuis un an en attendant des juges.

*
* *

Louis XIII, malgré tout, passe aux yeux de certains

historiens pour un roi puissant; mais quand l'on disait cela devant sa femme, elle en riait comme une folle et prétendait que ce n'était pas vrai.

En tous cas, il lutinait les dames de la cour avec une ardeur qui ne laissait pas que de les effrayer au début.

Seulement, ainsi que l'a dit — ou si elle ne l'a pas dit, c'est qu'elle l'a oublié — la marquise de Rambouillet dans ses mémoires : « Les dames que tripotoit le roy » dans les embrasures des fenêtres, finissoient par s'ac- » coutumer à ce jeu peu dangereux, et se laissoient com- » plaisamment mettre en joue sans frayeur, sachant que » le révolver n'estoit pas chargé. »

*
* *

Louis XIII était philanthrope; il aimait les hommes; seulement, d'un caractère original, quand ses amis lui plaisaient, il leur tournait le dos.

*
* *

Il portait ses moustaches retroussées, et ses favoris tantôt d'une façon, tantôt de l'autre.

Plus souvent de l'autre.

Enfin, il paraît hors de doute, de l'aveu même de plusieurs dames d'honneur de la cour, que les forces de ce roi n'étaient pas à la hauteur de son courage.

Seulement ce fait a été expliqué tout à l'avantage de Louis XIII.

Depuis l'âge de quinze ans, il s'était épuisé par des



travaux surhumains dont on n'a su le but que plus tard; il était à la recherche de ce singulier problème social :

Se moucher avec ses doigts et arriver, par la force de l'imagination, a se persuader que l'on a le nez dans un foulard des Indes.

*
* *

Il consacra vingt-cinq années de sa vie à l'étude de cette question. Nuit et jour il faisait des expériences.

Le cerveau le plus robuste n'y eût pas résisté.

*
* *

Il ne nous reste donc plus qu'à verser un pleur sur les infortunes de ce roi, qui ne dut le plus grand malheur dont puisse être frappé un homme, qu'au noble entêtement de vouloir bien souvent à lui seul travailler pour deux.

LOUIS XIV

AN 1643

Quand le mari de sa mère mourut, Louis XIV n'avait que cinq ans. Anne d'Autriche s'en débarrassa avec une tartine de confitures.

Louis XIII, avant sa mort, avait réglé par son testament l'administration du royaume pendant la minorité de son fils.

Il n'avait qu'une confiance très-restreinte en sa femme, et pensait bien que ne s'étant pas beaucoup gênée de son vivant, elle ne se gênerait guère plus après sa mort.

Il avait donc voulu contre-balancer l'autorité de la reine-mère en désignant comme conseillers de la couronne le duc d'Orléans, le prince de Condé et Mazarin.

Anne d'Autriche, que cette combinaison n'arrangeait pas, se dit avec une certaine logique :

— Un testament, c'est comme un saladier ; ça se casse.

Et elle fit casser le testament de son mari.

*
* *

Cependant elle ne tarda pas à s'apercevoir que la prospérité des affaires du pays n'augmentait pas en raison directe du nombre de parties fines et de pas de



cancan auxquels elle se livrait avec ses... amis, et elle se décida à remettre les rênes du pouvoir à Mazarin...

avec tous les accessoires dont elle pouvait disposer en sa faveur.

Ce dernier ne se le fit pas dire deux fois, et se mit à la besogne en créant une masse de nouveaux impôts, et en préparant pour le pays une longue suite de guerres extérieures dont le but, comme toujours, était de faire tuer le plus de peuple possible, pour lui éviter la peine de chercher les moyens de vivre.

*
* *

Le cardinal Mazarin était d'ailleurs un homme très-recommandable. Si l'on en croit le cardinal de Retz, il s'était préparé à la carrière ecclésiastique en achetant une charge de capitaine d'infanterie, grade dont il fut cassé à cause de quelques... virements qualifiés.

*
* *

Pendant les quatre premières années de la régence d'Anne d'Autriche, le pays, occupé des hommes de guerre qui se battaient au dehors, pensait peu aux hommes de rien qui s'amusaient au dedans.

Cependant le petit Louis XIV et le trou que sa mère faisait à la lune grandissaient à vue d'œil; il fallait prendre un parti.

Mazarin ne balança pas; il doubla les impôts et les postes de sergents de ville.

*
* *

Le parlement murmura. Anne d'Autriche ordonna l'arrestation de Broussel, un vieux brave conseiller qui



avait osé s'indigner en voyant la reine si grasse et le peuple si maigre.

Le peuple se fâcha et fit des barricades; ça commençait à se gâter.

Mais Anne d'Autriche et Mazarin eurent une telle venette que le conseiller Broussel fut immédiatement relâché.

L'émeute se calma ; mais de ce moment-là on put voir que la royauté avait du plomb dans l'aile.

*
* *

Du jour où le droit divin transigeait avec les pavés en tas, il pouvait préparer ses malles : ce n'était plus qu'une question de temps.

*
* *

Les souverains qui font des concessions vont infailliblement à leur perte.

Mais comme notre devoir est de leur donner un petit encouragement, nous nous faisons un plaisir de constater que ceux qui n'en font pas y vont tout de même.

*
* *

Mazarin sentait bien que sa qualité d'étranger ne lui

attirait pas les sympathies du peuple, qui se demandait avec un certain bon sens :



« Quel intérêt peut avoir un Italien à ce que la France soit heureuse ? »

Et qui se répondait invariablement :

— Parbleu !... un intérêt à 22 pour cent.

Le peuple était dans le vrai, on s'en aperçut après sa mort en cassant la tirelire de Mazarin.

*
* *

Le dernier règne avait créé d'énormes embarras financiers à la France. Il fallait, ou réduire les dépenses du budget, ou augmenter ses recettes.

Mazarin n'hésita pas : il augmenta les recettes en doublant les impôts sans s'inquiéter si, tels qu'ils étaient, ils ne produisaient pas déjà sur les contribuables l'effet d'un poids de quarante posé sur le dos d'une fourmi.

*
* *

Un semblable système financier demandait un ministre fait exprès.

Mazarin déterra un certain Italien nommé Émeri, et, après s'être assuré qu'il avait été condamné précédemment pour banqueroute frauduleuse, il le fit surintendant.

Cet Émeri, dont le sens moral était bouché à l'idem, se montra digne de la confiance de Mazarin. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il fit affluer l'or dans les caisses de l'État par les moyens suivants :

Il contracta des emprunts à 25 0/0, comme un simple

petit crevé décavé qui se fait prêter de l'argent par son concierge.

Il créa des emplois publics dont le besoin ne se faisait pas sentir; puis il les vendit, imitant en cela ces industriels trop connus, qui offrent des appointements de 1,800 francs à tous les gens pouvant leur déposer un



cautionnement de 5,000 francs, et passent en Belgique avec le magot, après avoir payé, sur le capital, les gages du premier mois.

Il retint aux rentiers un quart de leurs revenus et aux fonctionnaires quelques douzièmes de leurs émoluments.

Ces derniers n'étaient pas contents; mais il ne leur était interdit que de le laisser voir.

Enfin, en 1646, la prospérité publique devint telle, qu'il y eut à la fois dans les prisons du royaume-

23,000 personnes qui, après avoir reçu de leur percepteur le papier blanc, le papier rose, le papier vert et le papier bleu qui se succèdent d'une façon si agaçante en cette circonstance, n'avaient pas pu trouver de quoi payer leurs contributions.

Il est vrai que ce nombre de 25,000 fut bien vite réduit à 18,000; cinq mille des prisonniers étant morts, dans les premiers jours de leur détention, du chagrin de ne rien avoir à manger.

*
* *

En 1648, après la première journée des barricades dont nous avons parlé plus haut, Anne d'Autriche avait pris le parti de se réfugier avec son fils à Saint-Germain.

Paris commençait à avoir cette réputation de mauvais sujet, qui devait, 224 ans plus tard, le priver de la joie d'abriter dans ses murs l'assemblée potagère de Versailles.

*
* *

En quittant Paris, la reine-mère avait rallié des troupes autour d'elle et elle attaqua la capitale.

Décidément nous ne sommes que des recommenceurs.

*
* *

Après plusieurs combats, la reine consentit à diminuer un peu les impôts et revint à Paris.

Une fois rentrée, elle s'occupa, suivant l'engagement



qu'elle en avait pris, d'alléger les charges de ses sujets et confia ce soin à Mazarin.

Tout ce que le ministre trouva de plus topique fut de faire disparaître l'impôt sur les croisées et de le remplacer par une taxe double sur les fenêtres.

*
* *

Le peuple ne trouva pas la mesure assez radicale ; il refit des barricades et força la reine à exiler Mazarin.

Cette séparation cruelle porta un tel coup à Anne d'Autriche, qu'elle en prit le lit...

.... en dégoût.

*
* *

Mazarin voyant qu'il n'était pas en bonne odeur à Paris se retira à Cologne, près de Jean-Marie Farina.

Il continua néanmoins à s'occuper des affaires de l'État, et envoyait des dépêches à la reine tous les jours pour bien lui recommander de ne pas lever l'état de siége.

*
* *

Pendant ce temps, Condé, qui avait d'abord servi la

cour et ne savait pas au juste ce qu'il voulait, s'était mis à la tête de la Fronde contre Mazarin.

Il fut battu par Turenne, qui lui-même, après avoir servi la Fronde, défendait maintenant la cour.

Si ces bonshommes-là n'avaient pas fait tant de mal à



la France, ils auraient été assez amusants avec leurs façons de changer de drapeau comme de chaussettes.

*
* *

Quand Condé fut vaincu, la reine et Mazarin revinrent à Paris, et reprirent leurs petites occupations journalières... et autres.

Ils y ramenèrent avec eux Louis XIV, qui avait alors

quatorze ans, et rentrait à Paris juste à l'âge où le petit Vélocipède IV devait plus tard en sortir.

Il y demeura depuis près de soixante ans. Nous espérons bien que, pour accentuer ce contraste, le petit Vélocipède IV nous fera le plaisir de rester aussi longtemps dehors que Louis XIV est resté dedans.

* * *

Pendant les troubles de la Fronde, le parlement de Paris avait continué de prendre parti pour les Parisiens, et de trouver mauvais que la cour mangeât en une semaine ce que la France gagnait avec beaucoup de peine en une année.

Aussi, comme on peut bien le penser, Mazarin, la reine et son fils ne portaient que très-peu sur leur cœur des médaillons contenant des mèches de cheveux des membres de ce parlement.

Louis XIV voulut donner à ces députés une preuve de son respect. Un beau jour, il entra dans la salle des séances le chapeau sur la tête, la cravache à la main, et demanda la parole en ces termes :

— Vous êtes tous de vieux croûtons!... Si vous vous amusez encore à vérifier les additions du budget... je vous flanque par les fenêtres... L'ÉTAT C'EST MOI!...

*
* *

Le royal enfant, comme on peut le voir, promettait beaucoup. Il tint davantage.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici une circon-



stance qui a dû pousser à cet acte d'autorité précoce ce collégien travaillé par la croissance.

Grâce à Anne d'Autriche, qui veillait sur lui avec toute la sollicitude d'une mère qui a hâte de pourrir son enfant, Louis XIV venait de faire la veille ses premières

armes galantes avec la duchesse de Beauvais, femme de chambre de la reine.

Anne d'Autriche avait dit à madame de Beauvais :

— Louis m'inquiète!... Voilà qu'il a quatorze ans, et on ne lui connaît pas de relations; vous devriez bien, sous prétexte de lui envoyer chercher un pot de confitures, lui donner vers deux heures du matin la clef de l'appartement de mes filles d'honneur.

Mais la duchesse de Beauvais avait simplifié la chose.

Et le lendemain matin, le petit Louis XIV parcourait d'un air vainqueur les galeries du Louvre en fredonnant ce couplet de *Joconde :*

J'ai longtemps parcouru le monde,
Et l'on m'a vu de toute part
Courtiser la brune et la blonde,
Aimer, soupirer au hasard!...

*
* *

On s'explique sans peine que le jeune monarque, après un événement qui lui avait ouvert des horizons tout nouveaux — du moins pour lui — pût ressentir les premières atteintes de cette commotion qui porte tous les lycéens à s'écrier un beau matin :

— Je suis un homme!...

*
* *

Quand le lycéen est tout simplement le fils d'un marchand de papiers peints de la rue Neuve-des-Petits-Champs, et que sa duchesse de Beauvais n'est que la cuisinière de sa mère, cette révolution s'accomplit sans que la France en éprouve aucun bouleversement.

Le lundi matin, en rentrant au collége, le petit bonhomme met son képi sur le coin de l'oreille, sourit d'un



air crâne, et à la première récréation va dans le coin *des grands* émettre ses principes sur la vertu des femmes.

Tout se borne là.

*
* *

Mais quand le lycéen est le fils d'une reine et — tout bâtard qu'il est — se croit fils d'un roi; quand depuis son enfance il a vu un tas de laquais de haute volée s'aplatir devant lui pour lui ramasser ses billes et proclamer que sa manière de se fourrer les doigts dans le nez est la plus noble que l'on ait vue depuis Charlemagne;

Quand il voit des vieillards, qui seraient ses aïeux, lui baiser ses bottes et guetter le moment où il peut avoir une démangeaison à la fesse pour se gratter tous à la même place;

Quand il voit tout cela, il est bien facile de comprendre que ce bambin, au lendemain de son premier succès d'alcôve, pénètre avec arrogance dans une assemblée d'hommes s'occupant des affaires de leur pays et leur dise :

— De quel droit me résisteriez-vous plus que la femme de chambre de ma mère?... L'État c'est moi!...

*
* *

On est forcé de reconnaître que, depuis cette époque,

les usages parlementaires se sont singulièrement modifiés.

Quand l'on pense que deux siècles après avoir contemplé un roi de quatorze ans entrant au parlement comme dans une écurie et posant presque ses bottes



dans le verre d'eau sucrée du président, l'on voit M. Thiers ne pas pouvoir monter à la tribune sans en demander la permission à M. Grévy, on en arrive naturellement à se dire :

— O mon Dieu !... le noble entêtement de la *Gazette*

de France, qui fait de la réclame à Louis XIV depuis 233 ans, était digne d'un meilleur sort!...

*
* *

Depuis son affaire des bottes jusqu'à l'époque de sa majorité, Louis XIV fit peu parler de lui.

D'ailleurs Mazarin et la reine, voyant approcher avec un certain effroi le moment où le jeune roi allait nécessairement éprouver le besoin de tondre ses sujets lui-même, faisaient l'impossible pour le tenir dans un état d'ignorance crasse des affaires du pays.

Grâce à leurs précautions, son instruction politique devint assez complète pour qu'il pût, au besoin, faire un excellent conducteur d'omnibus.

*
* *

On raconte qu'à vingt et un ans passés, il croyait encore que le service des égouts était du ressort du ministre de la marine, et qu'il demandait sérieusement à Mazarin si la peine de mort emportait de droit la privation des droits civiques pour le condamné.

*
* *

Du reste, pendant cette période, Mazarin tâchait de procurer au jeune roi de salutaires diversions.

Il l'abonna à la *Vie Parisienne*, dont il coloriait les dessins lui-même pour mieux en faire saisir l'austérité à Louis XIV.

Grâce aux bons soins du cardinal, le jeune monarque avait, avant sa majorité, posé déjà des bases solides à ce



catalogue amoureux auquel il travailla toute sa vie, et dont le volume et la variété n'ont pu être égalés depuis que par l'almanach Bottin.

Nous consacrerons plus loin un chapitre spécial à ce catalogue, que notre ami G. Lafosse voudra bien illustrer spécialement, en s'inspirant de ces sentiments de

haute vertu que fait toujours naître dans l'âme l'aspect d'un bon père de famille qui entretient vingt-cinq danseuses dans la maison conjugale.

*
* *

En 1658, Louis XIV accorda le privilége de donner des représentations théâtrales à Molière, un auteur qui faisait *Tartuffe* et s'exposait à des désagréments à une époque où il lui était si facile de faire *Rabagas,* et d'en tirer honte, honneur et profit.

*
* *

En 1659, Louis XIV, qui était depuis longtemps en guerre avec le roi d'Espagne, conclut un singulier traité de paix avec un ennemi : Il épousa sa fille Marie-Thérèse d'Autriche, à laquelle il apporta en dot, le jour de son mariage, onze concubines, sans compter les espérances.

*
* *

Nous ne pouvons nous retenir de trouver assez réussi ce mélimélo, qui fait que la fille d'un roi d'ESPAGNE



LOUIS XIV

LE GRAND ROI, EN NÉGLIGÉ, ASTIQUANT SON SOLEIL

(D'après un tableau inachevé de Mlle Nélie Jacquemart)

s'appelle Marie-Thérèse d'AUTRICHE et devient reine de FRANCE.

Il nous confirme dans cette opinion, déjà très-invétérée, que les rois, dont le plus grand soin est de fabriquer des lois très-sévères contre l'*Internationale* des travailleurs quand ils ne les trouvent pas toutes fabriquées par des Républiques qui les ont précédés, se font un devoir scrupuleux de se confectionner pour eux tout seuls une petite *Internationale* de salon.

Il y a en Europe deux Internationales très-distinctes : l'une, composée de chenapans, d'assassins, de malfaiteurs, qui s'associent dans le criminel dessein de travailler comme des nègres pendant toute leur vie, à raison de trois francs cinq par jour, quel que soit le nombre de leurs enfants.

Voici un échantillon de ces gredins :



L'autre, composée exclusivement de braves gens cou-

ronnés, qui n'ont d'autre ambition que de commander à tout le monde, de porter des casquettes en or ciselé et de faire tuer, tous les cinq ans, trois cent mille de leurs sujets pour laver l'injure qu'un de leurs frères (un soir qu'il était ivre) a faite à la nation en traitant leur femme de *vieille toupie.*

Voici un spécimen de ces honnêtes citoyens :



Il n'y a pas à en démordre : les deux douzaines de têtes couronnées qui se partagent l'Europe, ont constitué une vraie *Internationale* de la haute pègre, dans laquelle ils ont fait entrer leurs frères, oncles, tantes, cousins et cousines.

Leur *Internationale* a tous les caractères de l'autre; et à cette nuance près que celle des Travailleurs a pour but de vivre en travaillant, tandis que celle des rois a pour programme de vivre en faisant travailler les autres : c'est exactement la même chose.

*
* *

Depuis Pharamond, les colonnes de journaux regorgent de nouvelles taillées sur les patrons suivants :

« Le roi d'ici vient de fiancer son fils âgé de quinze
» mois avec la fille de l'empereur d'à côté, âgée de cinq
» semaines.

. . . .

» L'empereur d'Allemagne et l'empereur d'Autriche
» ont dîné ensemble la semaine dernière. L'empereur



» d'Allemagne était habillé en colonel autrichien et
» l'empereur d'Autriche en hussard prussien.

. . . .

» Le czar vient de faire cadeau au petit-fils de l'em-
» pereur d'Allemagne d'un régiment d'infanterie russe,
» dont le futur successeur de Guillaume sera le colonel.»

. . . .

Nous croyons avoir suffisamment démontré que l'*Internationale* des souverains n'étouffe pas beaucoup plus de patriotisme que celle des travailleurs.

Ces bonshommes fraternisent entre eux sur le dos de leurs peuples, comme leurs peuples essaient de fraterniser entre eux sous leurs griffes.

Ils s'offrent mutuellement des régiments comme on s'offre une tournée de mêlé-cassis sur le comptoir.

— Il fait bien chaud !... Tiens, je te paye un de mes régiments de dragons jaunes.

— Laisse-moi t'offrir un de mes escadrons de cuirassiers bleus.

*
* *

Ils vont se faire des visites, déguisés en colonels étrangers; et on ne leur crie pas : *à la chienlit!...* quoiqu'on fusille le simple soldat qui déserte.

Ils marient leurs enfants entre eux, ils croisent leurs races, ils s'arrangent de façon à avoir un fils, un neveu, une filleule sur les marches de chaque trône voisin...

Ils s'enchevêtrent tant qu'ils peuvent.

Ils serrent les coudes.

Et ils ont raison; ils sentent que ça remue en dessous.

On ne peut donc nier qu'il y ait deux Internationales en Europe : la leur et l'autre.

Maintenant, notre devoir d'historien nous force à ajouter que nous croyons fermement qu'il n'y a de place que pour une.

— .....???

— Ah !... quant à ça... c'est notre affaire.

*
* *

Ce fut sous le règne de Louis XIV, vers 1668, que



le voyageur Thévenot importa le café en France.

Le commerce de la chicorée et des haricots grillés n'attendait que cette occasion pour prendre son essor.

*
* *

La légende prétend que l'on ne sut pas tout de suite tirer du café tout le parti possible.

On ne se servit des premiers grains qui arrivèrent en France que pour marquer les numéros sortants sur les cartons en jouant au loto dans les petites maisons bourgeoises.

Peu à peu en les mâchonnant, on s'aperçut qu'ils avaient du goût, et on eut l'idée d'en faire des infusions.

On sait le reste.

La passion du café s'est tellement propagée que l'on cite beaucoup de gens qui aimeraient mieux se priver de manger que de renoncer à leur demi-tasse, sous le prétexte que ça les fait digérer.

*
* *

En 1661, Mazarin se sentit malade et fit venir un confesseur qu'il pria de lui régulariser son passe-port pour l'éternité.

Celui-ci lui fit comprendre qu'il ne pouvait lui donner l'absolution qu'à la condition qu'il restituerait le montant de tous les *virements* opérés par lui pendant son séjour aux affaires.

Mazarin fit une grimace épouvantable et répondit :



— Si je savais ne pas en revenir, je consentirais volontiers à me dessaisir de tout ce qui ne pourra plus me servir; mais voyez donc un peu, mon père!... si, après avoir rendu tout, il allait m'arriver le malheur d'avoir

le bonheur d'en réchapper... Dans quelle situation je me trouverais !...

*
* *

Le confesseur de Mazarin, touché de cette marque éclatante d'un repentir sincère, chercha le moyen de tout concilier.

Il se rappela à propos qu'il est avec le ciel des accommodements et trouva la combinaison suivante :

Le cardinal ferait un testament par lequel il léguerait tous ses biens à Louis XIV, son maître. Celui-ci, à qui on aurait fait le mot à l'avance, prendrait le testament, et d'un geste plein de grandeur allumerait immédiatement sa pipe avec. On rapporterait de suite à Mazarin le morceau du papier qui ne serait pas brûlé, et de cette façon il serait en règle avec le ciel, — qui se trouvait roulé comme un chapeau d'Auvergnat, — tout en n'ayant dépensé que dix sous pour une feuille de papier timbré.

*
* *

Tout en admirant, comme c'est notre devoir de chrétien, l'adorable expédient imaginé par le confesseur de

Mazarin, nous ne pouvons nous retenir de faire cette réflexion impie: que les hommes qui enseignent aux autres que Dieu est partout et voit tout, agissent quelquefois



comme s'ils étaient persuadés, au contraire, que l'on peut lui vider son sucrier derrière le dos, sans être vu, pendant qu'il est en train de se faire la barbe.

De deux choses l'une :

Ou Dieu ne voit pas tout, et alors on peut entrer au ciel après avoir fait les quatre cent dix-neuf coups sur la terre si on a eu la précaution de fermer ses persiennes et de boucher ses cheminées ;

Ou il voit tout, et alors le Mazarin nous fait l'effet d'avoir là une absolution sur laquelle le commissionnaire du Mont-de-Piété le plus abonné à *la Patrie* ne prêterait pas seulement vingt-cinq centimes.

*
* *

Bref, cette combinaison plut à Mazarin, qui rédigea séance tenante le testament suivant :

« Moi, MAZARIN, ministre, aussi sain de corps et d'es-
» prit qu'un homme qui meurt en décomposition après
» avoir lu toute sa vie *l'Univers*, je donne tous mes biens
» au roi Louis XIV, mon maître.

» Je compte qu'il n'acceptera pas ce testament, et j'es-
» père que cela n'empêchera pas le Tout-Puissant d'ac-
» cepter ce sacrifice.

» MAZARIN. »

*
* *

On porta ce pli au roi, qui, très-occupé probablement, mit deux jours à le renvoyer à Mazarin.

Le cardinal était sur des épines, et répétait sans cesse dans son délire :

— Sapristi !... s'il allait le garder mon testament, elle serait mauvaise !...

Enfin la donation revint et Mazarin put rendre son âme à Dieu, muni d'une absolution qui ne lui avait pas coûté cher, c'est vrai, mais qui, nous le craignons bien pour lui, n'était que de la camelotte.

Nous croyons qu'il en est des absolutions comme des meubles; on n'en a toujours que pour son argent.

*
* *

Pendant que se consume le morceau de sucre que tout historien qui se respecte doit brûler après avoir raconté



la mort de Mazarin, nous jetterons un rapide coup d'œil sur le caractère et les actes de ce ministre austère et in-

tègre qui mit la lune dans un tel état que, par des soirées très-claires, on voyait la nuit au travers.

*
* *

Mazarin ne s'occupa pas plus du commerce et de l'agriculture de la France que s'il eût reçu ses appointements de la Prusse.

Il laissa dépérir la marine, entretint nos côtes en un si pitoyable état que les Anglais s'en tordirent les leurs de rire.

*
* *

A sa mort, la France devait 430 millions; mais la fortune particulière du cardinal s'élevait à plus de 100 millions.

Il était venu à Paris avec de la paille dans ses sabots, et quittait la vie avec du foin dans ses bottes.

*
* *

Dans la grandeur, Mazarin n'oublia pas sa famille.

Il fit son frère cardinal et son neveu duc de Nivernais, le tout aux frais du budget, cela va sans dire.

Il avait en outre cinq nièces : les Mancini, qu'il casa toutes dans d'assez bonnes conditions à l'aide d'un procédé uniforme qui consistait à les envoyer, l'une après



l'autre, à trois heures du matin, réveiller Louis XIV pour lui demander s'il ne voulait pas qu'on lui remontât un peu son oreiller.

*
* *

Touché de tant de prévenance, le roi, — d'abord un peu confus, — ne tardait pas à prendre le dessus; et il était rare que six semaines après la nièce du cardinal ne fût pas mariée par Louis XIV à quelque riche seigneur de la cour.

Le futur recevait une forte dotation, une place superbe et des honneurs de toutes sortes. En un mot, on lui faisait une position tellement éblouissante qu'il était obligé de fermer les yeux pour ne pas la voir.

Dieu, par une faveur toute spéciale, bénissait généralement dans les sept mois ces sortes d'unions, en envoyant au jeune ménage un enfant rose et blond que la nourrice déclarait être tout le portrait de son père. Elle avait raison.

*
* *

Nos lecteurs s'étonneront peut-être que l'on trouvât si facilement des jeunes seigneurs disposés à accepter des fiancées de la main du roi avec autant de sérénité que si elles leur eussent été proposées par le conseil municipal de Nanterre.

Ils oublient que dans ces vastes aquariums d'eau salée que l'on appelle cours royales, on n'a qu'à jeter le filet pour se procurer un choix abondant de cette variété d'êtres vivants dont la spécialité est de ne rien voir du tout pourvu qu'on *éclaire*.

*
* *

Voilà ce que fut ce ministre, auquel plusieurs histo-

riens, gobeurs par tempérament, ont cru devoir faire un bout de réclame.

Sans talent, sans probité, sans morale, il ne s'occupa que de poser des tuyaux clandestins sous le budget et d'en faire arriver le robinet dans ses coffres.

Sans valeur personnelle, Mazarin eût pu dire, parodiant le mot d'Archimède :

— Donnez-moi le canapé d'une reine comme point d'appui et je soulèverai le royaume.

Sans le canapé d'Anne d'Autriche, Mazarin n'eût rien



soulevé du tout..... que le cœur des gens qui ne vendent pas leurs nièces.

C'était une franche canaille; respectons sa mémoire.

*
* *

Quand Mazarin fut mort, le moment fatal prévu par Anne d'Autriche arriva.

Un beau matin de l'an 1661, Louis XIV, qui avait alors vingt-trois ans, lui signifia qu'il allait gouverner lui-même.

Il prétendit que c'était assommant pour un grand garçon comme lui d'être obligé d'aller tous les samedis soir demander douze francs à sa mère pour s'amuser le dimanche.

Le roi et l'argument étaient majeurs.

Anne d'Autriche s'inclina.

*
* *

La reine mère et les courtisans crurent un instant que Louis XIV se rebuterait vite du gouvernement, retournerait à ses plaisirs et leur abandonnerait le soin de continuer à se faire trois cent mille livres de rentes en élevant des... impôts.

*
* *

Il n'en fut rien.

Louis XIV parut vouloir s'occuper sérieusement des affaires de l'État.

Il se mit à l'ouvrage; et à peine avait-il commencé, que la France put entrevoir le moment où elle allait entrer jusqu'au cou dans cette longue suite de guerres rui-



neuses, d'impôts écrasants, de jambes de bois et de nez d'argent, qui firent pendant quarante ans le plus bel ornement de ce grand règne doré sur tranches et pourri en dedans.

*
* *

Nous croyons devoir prévenir dès à présent nos lecteurs que nous sommes bien décidés à ne pas écrire l'his-

toire de ces interminables boucheries qui, toutes, ont les mêmes causes, le même but et le même résultat.

Nous ne disconvenons pas qu'il n'y a rien de meilleur pour conserver une monarchie que ces grandes machines où deux cent mille individus qui ont tout à y perdre se tuent sans savoir pourquoi, sous les yeux de trois ou quatre ostrogoths qui ont tout à y gagner et les regardent faire de loin.

Mais nous nous sommes, avant tout, imposé la tâche d'écrire l'histoire de la France en ce qu'elle a d'intéressant pour ceux qui y demeurent, c'est-à-dire l'histoire de son administration, de ses progrès, de ses mœurs et surtout des vertus antiques de ceux qui ont présidé à ses destinées, en commettant plus de saletés qu'on n'en pourrait faire entrer dans un code pénal, eût-il l'encolure du grand dictionnaire de Pierre Larousse.

*
* *

Nous croyons moins utile de nous occuper des souverains avec lesquels Louis XIV fut mal que des catins avec lesquelles il fut bien.

Notre véritable vocation étant de ne pas aimer les rois, mais d'en dégoûter les autres, nous tâchons de les prendre

sur le vif et dans les moments de leur existence où ils ne peuvent pas se dérober à notre examen en se faisant couvrir de gloire par leurs maréchaux.

*
* *

Pour remplacer Mazarin, Louis XIV prit Colbert, ministre laborieux et honnête, qui remit — relativement — la France en bon état.

Pendant que Louis XIV gaspillait les fonds publics, Colbert réglait et économisait.

Colbert remplissait dans ce ménage le rôle de la femme



laborieuse qui raccommode le linge après sa journée,

pendant que son ivrogne dépense sa paye au cabaret avec des femmes de mauvaise vie.

On nous fait remarquer que cette comparaison n'est flatteuse que pour Colbert; mais nous pensons que Louis XIV peut s'en consoler, puisqu'on lui a élevé une statue sur la place des Victoires.

Même qu'une belle fontaine à la place nous plairait énormément mieux.

*
* *

Colbert, nous l'avons dit, fut un bon ministre.

Il se fit remarquer par sa douceur envers les contribuables qui étaient en retard pour le payement de leurs douzièmes.

Il pensait, — contrairement à Louis XIV, son maître, — que si les impôts du peuple étaient très-lourds, cela venait surtout de ce que les femmes du roi étaient très-légères; et il usait autant que possible d'indulgence.

*
* *

On a reproché à Colbert d'avoir institué la douane. Colbert était protectionniste.

S'il s'est trompé, on peut dire pour sa défense qu'il n'avait pas pu reconnaître les inconvénients d'un système qu'il était le premier à appliquer.

C'est une bonne excuse.

Au jugement dernier, messieurs Thiers et Pouyer-Quertier seront forcés d'en trouver une autre.

*
* *

Colbert envoya une colonie à Cayenne.



Il a fait école. Peu de gouvernements, depuis, ont négligé ce soin.

*
* *

Ce fut lui qui planta les Tuileries et supplanta le clergé dans plusieurs des immunités dont ce dernier jouissait.

Si le pape fut content, il se fit un cas de conscience de ne pas trop le laisser voir.

*
* *

Entre autres embellissements de Paris, on doit à Colbert, — et certainement, si cela se pouvait, nous ne demanderions pas mieux que de les lui rendre, — la porte Saint-Denis et la porte Saint-Martin; ces deux arcs triomphants qui semblent placés où ils sont tout exprès pour faciliter aux passants le moyen de se faire écraser par les omnibus.

*
* *

Nous n'aurons pas la cruauté de clore la liste des vertus de Colbert sans rappeler qu'il fut le principal instigateur de la disgrâce du surintendant Fouquet en l'accusant et le convainquant de malversation.

La vérité nous oblige à constater que Fouquet avait dû opérer pas mal de *virements* pendant sa gestion, puisqu'il avait acquis une fortune de dix-huit millions.

Mais la même vérité nous fait un devoir de dire aussi



que la fortune privée de Colbert lui-même s'élevait après sa mort à un chiffre respectable de dix millions.

Ce qui fait que, sans manquer de respect à l'un ni à l'autre de ces deux ministres, il est, jusqu'à un certain

point, permis de se demander si Colbert, accusant son collègue de concussion, ne renouvelait pas un peu sans s'en douter l'histoire de l'ambulance qui se... moque de l'hôpital.

*
* *

En 1666, Anne d'Autriche mourut.

Pendant les dernières années de sa vie, elle était devenue très-dévote et d'une austérité de mœurs que nous ne pouvons mieux comparer qu'à la sobriété des gens qui ont une gastrite.

*
* *

Plusieurs personnes ont prétendu qu'elle était morte des suites de privations qu'elle s'était imposées pendant le carême.

Si cela peut faire plaisir à Louis Veuillot, nous voulons bien faire semblant de le croire.

Mais, aussitôt qu'il ne sera plus là, rien ne nous empêchera de dire entre nous qu'il est aussi facile d'attribuer la mort d'Anne d'Autriche aux fatigues du carême, qu'il serait aisé de dire qu'un homme qui s'est tué par

un libertinage de quinze années meurt des suites d'une continence forcée de huit jours.

*
* *

Triste retour des choses d'ici-bas, Anne d'Autriche qui de son vivant avait été, pour tant de gens, de si



bonne composition, mourut en pleine décomposition, rongée par des cancers et la gangrène.

On raconte que pendant ses derniers jours, son corps s'en allait en lambeaux.

Quand elle quittait une chaise pour s'asseoir sur une autre, elle laissait une partie d'elle-même sur la première.

On était obligé de la ficeler.

*
* *

A ceux qui nous reprocheraient d'insister brutalement sur des détails dont on pourrait à la rigueur se passer pour manger son pain, nous répondrons que la façon dont meurent les rois et les reines est du plus haut intérêt pour l'histoire.

La mort d'Anne d'Autriche succombant à des excès de travaux, dont le but n'était pas positivement la prospérité de la France, nous apparaît comme une revanche de celle de François Ier, mourant d'une Ferronnière ancienne et invétérée.

*
* *

Nous n'énumérerons pas ici tous les bienfaits que répandit autour d'elle cette reine qui ne travaillait pas le jour au bonheur de son peuple et consacrait ses nuits à celui de ses ministres.

Et nous terminerons en signalant une particularité de son caractère :

Elle avait une profonde antipathie pour les roses, qu'elle ne pouvait pas même voir en peinture.

Si l'on en croit certains historiens, ce ne fut pourtant



pas la raison qui empêcha le conseil municipal de Nanterre de lui en offrir une.

*
* *

C'est sous le règne de Louis XIV, en 1667, que se place l'invention de la police.

Le premier préfet fut M. de la Reynie, dont le talent ne peut être comparé à celui de son successeur Piétri ; ce n'était pas le même genre.

Le casse-tête, d'ailleurs, n'était pas inventé.

*
* *

M. de la Reynie exerça ces fonctions jusqu'à la mort ; jusqu'à celle, surtout, des gens qu'il faisait mourir.

C'est à lui que l'on doit, outre l'installation des réverbères, le premier imprimeur pendu à Paris pour un libelle dont on n'avait pu retrouver l'auteur.

*
* *

Nos lecteurs trouveront peut-être ce procédé un peu... *état de siége*.

Qu'ils veuillent bien se reporter à deux cents ans en arrière, et ils verront que si les imprimeurs n'étaient pas pendus au quinzième siècle, c'est par la seule raison qu'il n'y en avait pas encore.

Maintenant, s'ils trouvent trop fatigant de se reporter

à deux cents ans en arrière, ils peuvent se reporter à deux cents ans... en avant.

Et ils y verront — en 1872 — les imprimeurs condamnés tous les jours à de longs mois de cachot et à d'innom-



brables francs d'amende pour avoir prêté leurs presses à des journalistes mal vus.

*
* *

Il est vrai que, plus fort que nous, M. de la Reynie fit pendre, en même temps que l'imprimeur du libelle en question, le relieur qui en avait cousu les cahiers.

C'est là une disposition que nos législateurs ont omis

On nous fera sans doute observer qu'avec un pareil



système, les journaux finiront par ne plus trouver ni imprimeurs ni concierges.

Nous répondrons à cela, pour clore l'incident, sans froisser le gouvernement, que c'est probablement là qu'a voulu en venir M..... de la Reynie.

*
* *

A la même époque, et toujours par les soins du lieutenant de police, l'auteur d'un pamphlet contre l'arche-

vêque de Reims fut enfermé dans une cage de fer au mont Saint-Michel.

On ne lui avait pas donné de juges; mais il voyait tous les jours le barreau de sa cage.

Plusieurs autres écrivains furent enfermés à la Bastille et y attendirent, pendant des années, leur jugement qui ne venait jamais.

La presse était bien heureuse!... Il ne lui manquait absolument que la censure des dessins.

A ce moment, voyant que l'on ne traquait pas les caricatures, Gill forma un instant le projet de venir au monde.

Il ajourna, pensant, non sans quelque sagesse, que la censure des dessins naîtrait en même temps que les dessins; que pour se faire refuser cinq clichés sur quatre par M. de la Reynie, ce n'était pas la peine, et qu'il serait toujours temps de retrouver cette occasion-là plus tard sous la République.

*
* *

Ainsi qu'on le voit, on pouvait aussi bien en ce temps-là qu'en... d'autres, être enfermé des mois entiers sans juges.

La seule différence, c'est que l'on ne vous en promettait pas.

*
* *

C'est à cette époque que remonte la création du



cabinet noir, ainsi appelé parce que les lettres y passaient au bleu.

Nous n'insisterons pas sur cette honorable institution, dont l'un des moindres désagréments était de faire distribuer aux citoyens leurs invitations à dîner et leurs rendez-vous d'amour trois jours trop tard.

Du cachet des lettres aux lettres de cachet, la transi-

tion est presque aussi facile que de passer de l'état d'actionnaire à celui d'imbécile.

Nous en profitons sans pudeur.

*
* *

Il appartenait à ce grand règne, qui supprimait sans façon les lettres des gens et les gens de lettres, de substituer aux formalités judiciaires une manière beaucoup plus rapide et plus commode.

Les lettres de cachet faisaient parfaitement l'affaire; on s'en servit.

On s'en servit même si bien, que sous le ministère du cardinal de Fleury 80,000 furent lancées.

*
* *

Nous n'avons pas la prétention d'apprendre à nos lecteurs ce que c'était qu'une lettre de cachet.

Pour ceux cependant qui ne lisent que la *Gazette de France,* laquelle en parle le moins souvent possible, quelques détails ne seront pas superflus.

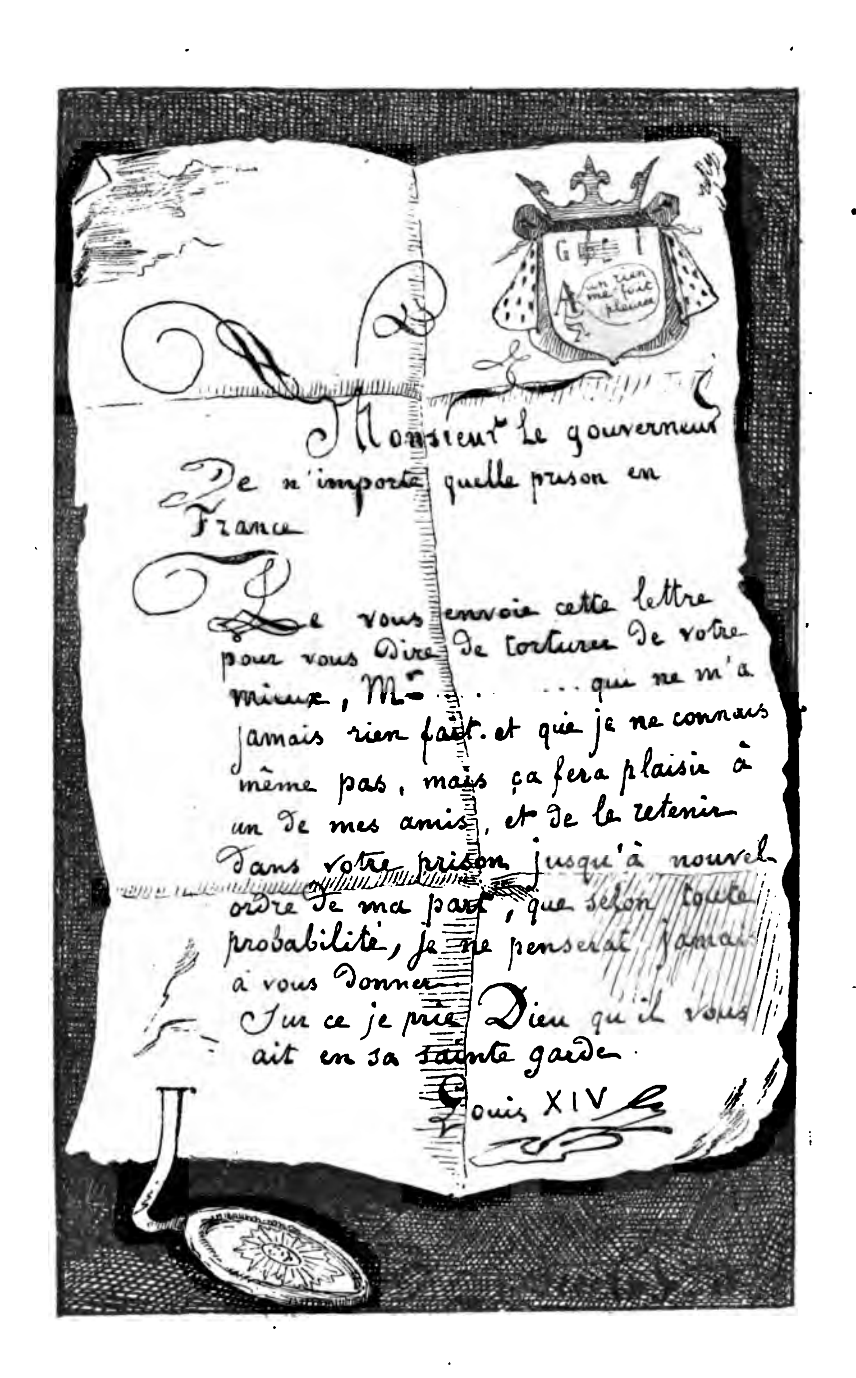
Tout d'abord nous lui offrons, par l'intermédiaire de notre collaborateur L. Lafosse, un spécimen de cet aimable engin, au moyen duquel les grands seigneurs se



débarrassaient aussi facilement de leurs créanciers et des maris de leurs maîtresses que nous nous débarrassons aujourd'hui d'un gêneur en le menaçant de lui donner un billet de faveur pour le Vaudeville.

*
* *

Voici le modèle d'une lettre de cachet que Louis XIV avait signée en blanc à un de ses courtisans pour le remercier de lui avoir présenté sa femme et d'avoir oublié de la remmener :



Monsieur le gouverneur
De n'importe quelle prison en France

Je vous envoie cette lettre pour vous dire de torturer de votre mieux, M.... . . . qui ne m'a jamais rien fait et que je ne connais même pas, mais ça fera plaisir à un de mes amis, et de le retenir dans votre prison jusqu'à nouvel ordre de ma part, que selon toute probabilité, je ne penserai jamais à vous donner.

Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Louis XIV

*
* *

Comme on peut le voir par l'exemple ci-dessus, les lettres de cachet se délivraient généralement en blanc, et pouvaient conséquemment être appliquées selon les



besoins du tiers porteur à se débarrasser d'un rival, d'un voisin jouant de l'ophicléide ou d'un photographe.

C'était trop commode.. On en abusa.

*
* *

On avait dans une poche de son portefeuille une douzaine de lettres de cachet toutes prêtes comme l'on a aujourd'hui des timbres-poste.

Un monsieur avait un air qui vous déplaisait ou une femme qui vous plaisait, crac !... on n'avait qu'à remplir le nom laissé en blanc, et le geôlier de la Bastille vous le gardait en magasin pendant tout le temps qui vous était nécessaire pour le déshonorer.

*
* *

A l'appui de la commodité des lettres de cachet, on cite un pauvre Italien qui fut enfermé le jour même de son arrivée parce qu'il ressemblait à Garibaldi, et qu'on relâcha trente-cinq ans après en lui disant qu'il y avait eu erreur.

Sans ressources, et supposant tous ses parents morts, il demanda, comme grâce, de finir ses jours à la Bastille pour la nourriture et le logement.

Il n'avait pas eu les cheveux coupés depuis son entrée en prison; mais il s'était accoutumé à cette incommodité, étant devenu chauve au bout de la première année.

*
* *

En 1672, Louis XIV tenta d'envahir la Hollande qui était en République.

Mais le strastronder Guillaume d'Orange fit rompre les digues, et les soldats que le roi Soleil avait envoyés au



feu furent obligés de se retirer quand ils virent qu'ils avaient de l'eau plein leurs souliers.

Et surtout qu'elle y était entrée par la ceinture de leur pantalon ;

En 1676, la Brinvilliers, célèbre empoisonneuse, fut exécutée.

Mais il était trop tard !...

Elle avait eu le temps de livrer ses secrets au premier des restaurants à 32 sous.

* * *

C'est en 1680 que le chanoine de La Salle inventa les frères des écoles chrétiennes.

On sait que ces braves jeunes gens, tous pleins de vigueur et de santé, et qui se mettent dans un grand jupon noir afin d'échapper au service militaire, furent, dans le principe, institués pour montrer leur langue aux enfants qui leur étaient confiés.

Depuis, l'instruction a fait des progrès.

Et si l'on en croit les fréquents échos de la police correctionnelle, certains frères ignorantins ne se contentent plus de montrer leur langue à leurs élèves.

Pleins de zèle, ils y ajoutent parfois un petit cours d'anatomie comparée.

On ne saurait trop les louer d'étendre autant qu'ils le peuvent les bienfaits de l'instruction.

On cite des enfants qui, sortant de l'école des frères, après leur première communion, en savent autant qu'un homme de trente-quatre ans

*
* *

Il arriva un moment où, voyant que les impôts enflaient comme une chèvre qui a mangé de l'herbe mouillée, le peuple grogna.

Louis XIV, qui n'admettait pas que l'on pût fourrer le



nez dans sa comptabilité, résolut de faire une fois pour toutes cesser ces réclamations.

Il convoqua la Sorbonne et lui posa nettement la question :

« Un roi peut-il, oui ou non, selon ses besoins, aug-
» menter les anciens impôts et en établir de nouveaux?
» Un peuple peut-il, oui ou non, se permettre de de-
» mander où passe son argent? »

*
* *

Il n'y avait point d'ambiguïté. Un tel problème exigeait une solution franche.

La Sorbonne ne se gratta pas longtemps le bout du nez.

Sur le simple examen de la couverture du dossier elle prononça sa sentence.

Nous avons été à la Bibliothèque nationale tout exprès pour la copier.

La voici :

La Sorbonne, réunie en séance solennelle, et agissant avec toute la liberté d'esprit et toute l'indépendance d'un corps qui peut être flanqué en prison s'il répond de travers à son Roi,

Décide :

Ça n'a pas le sens commun de poser des questions pareilles à des gens intelligents.

Oui, certainement, le roi peut établir des impôts sur tout ce qui lui passe par la tête et par l'octroi.

Oui, certainement, il peut forcer ses sujets à faire enregistrer leurs cahiers de papier à cigarettes et leurs cartes de visite.

Oui, certainement, il peut frapper d'un droit les lunettes

à verres bleus, la mousseline à cataplasme et les calembours.

Oui, certainement, il peut soumettre à la formalité du timbre toutes les feuilles possibles, même les feuilles de laitue.

Oui, certainement, enfin, le Roi est le « *maître absolu*



« *de la vie et des biens de ses sujets* », cela ne peut faire l'objet d'aucun doute.

Signé : Toute la Sorbonne.

*
* *

On devine sans peine qu'une fois muni d'une consultation pareille, Louis XIV ne se gêna plus pour ses surtaxes.

Il y eut une année où les centimes additionnels furent si abondants, que l'impôt qui était dessous ressemblait à un grain de plomb de chasse sur lequel on aurait soudé une trentaine de biscaïens.

*
* *

En 1683, Louis XIV eut une des belles idées de son règne.

Son prédécesseur, Henri IV, avait sous la rubrique : *Édit de Nantes*, décidé qu'il ne voyait pas de raison pour que les catholiques eussent le droit de faire bouillir les protestants dans de grands chaudrons, uniquement parce que les protestants n'étaient pas catholiques.

*
* *

Henri IV avait donc rendu tous les droits aux protes-

tants et s'était arrangé de façon à ce qu'en payant leurs contributions comme tout le monde ils eussent les mêmes



droits que tout le monde, notamment celui de croire qu'un bon citoyen peut faire son salut sans faire de grimaces, et un bon prêtre son devoir en faisant des enfants.

*
* *

Henri IV, en agissant ainsi, avait eu une lueur de raison; cela ne pouvait pas faire le compte de Louis XIV.

Ce grand dindon, qui se mettait des paquets de filasse sur la tête, ne devait pas se contenter de ne rien faire de

bon, il fallait encore qu'il détruisît le peu que les autres avaient pu faire avant lui.

Il révoqua l'édit de Nantes.

*
* *

Les journées d'agrément recommencèrent alors pour les protestants; on commença par confisquer leurs biens.

Seulement, dans beaucoup de cas, pour que la perte leur fût moins sensible, on les pendit tout de suite après.

*
* *

Hâtons-nous d'ajouter, pour que chacun ait son compte, que ces mesures furent pleinement approuvées par Bossuet, Massillon et autres Veuillots du temps, qui ne permettaient à personne d'avoir une autre croyance que la leur, la seule, suivant eux, qui ne fût *pas au coin du quai*.

*
* *

Ce fut en 1687 que Louis XIV épousa madame de Maintenon, la veuve du poëte Scarron.

Madame de Maintenon, que certains historiens ont perdu leur temps à nous représenter comme un noble



caractère, était tout simplement une ambitieuse, douée de quelque mérite. Une Montijo moins la bêtise.

Pour remplacer la Montespan, qui avait une première hypothèque sur le cœur de Louis XIV, elle feignit une

douceur de caractère dont sont seules capables les femmes qui ont l'espoir de se rattraper plus tard.

*
* *

Peu scrupuleuse, en somme, pour arriver à son but, elle se fit la maman nourrice des enfants de sa rivale; mais, adroite comme une chatte, elle fit, dit-on, languir Louis XIV et se refusa à lui donner des arrhes.

*
* *

Quoiqu'elle fût veuve, Louis XIV en la prenant pour femme lui dit :

— Je vous épouse et vous êtes reine !...

Madame de Maintenon s'aperçut bien que le roi faisait un jeu de mots sans le vouloir; elle se retourna pour que Louis XIV ne la vît pas rire.

*
* *

Inutile d'ajouter qu'aussitôt la cérémonie le faux ange

sortit ses griffes et que son mari n'eut pas toutes ses áises.

Après la mort du roi, elle se retira à Saint-Cyr et y termina ses jours dans les exercices d'une piété austère,



ainsi que devait le faire une bonne reine catholique qui avait contribué à faire pendre cent mille protestants.

*
* *

C'est en 1685 que se place l'établissement par Séguier du fameux code noir qui réglait le sort des nègres.

Si l'esclave tentait de fuir, on lui tranchait les oreilles.

La deuxième fois, il avait le jarret coupé; la troisième fois, il était condamné à mort.

On croit généralement que c'est cette mesure, en vertu de laquelle un nègre fugitif finissait par ressembler à une bonne pièce revenant de la censure, qui fit donner le nom de grand siècle au règne de Louis XIV.

*
* *

En 1686 fut inaugurée la statue de Louis XIV sur la place des Victoires.

Les courtisans y brûlèrent de l'encens et empoisonnèrent tout le quartier pendant douze heures avec leurs pastilles du sérail.

Le duc de la Feuillade alla jusqu'à proposer que l'on enterrât le roi sous la statue après sa mort.

C'était bien tard.

*
* *

De 1689 à 1697, le roi s'occupa activement de mériter sa statue : il se livra à des guerres interminables; et lors-

qu'enfin il signa la paix pour donner aux femmes de France le temps de lui refaire des enfants, le pays était dans le florissant état d'un homme qui relève de la petite



vérole, d'une jaunisse et d'une fièvre typhoïde combinées.

La nation était ruinée comme si elle avait passé trois siècles consécutifs à souscrire aux *Galions de Vigo.*

Pour faire de l'argent, on avait forcé les maires à acheter leurs charges.

On avait vendu des lettres de noblesse à des juifs qui les débitaient ensuite dans les bazars à dix-neuf sous.

On avait contracté des emprunts à 25 pour cent.

On avait altéré les monnaies au point que les pièces de vingt francs n'avaient plus que la valeur intrinsèque

des médailles en étain qui pendent au goulot des flacons de vinaigre de Bully.

*
* *

Enfin les soldats et l'argent étaient devenus si rares que l'on avait été obligé de doubler la taille et de diminuer celle des conscrits.

*
* *

A peine la paix signée, Louis XIV s'occupa de procurer au pays une nouvelle occasion de manger des pot-au-feu avec des semelles de souliers.

Le roi d'Espagne, Charles II, se mourait vieux à trente-six ans!... et sans enfants.

Louis XIV parvint à faire nommer roi d'Espagne son petit-fils le duc d'Anjou.

Les rois de l'Europe, furieux de voir commettre par le roi de France une canaillerie que chacun d'eux eût voulu avoir commise, se liguèrent contre lui et la guerre recommença.

*
* *

On raconte qu'au siége de Kehl, en 1703, il y avait un fusil pour trois hommes et que le pain manquait aux soldats.

C'était à croire que le maréchal Le Bœuf était ministre de la guerre.

*
* *

En 1704, les protestants des Cevennes s'insurgèrent;



Villars et ses dragons ne purent les soumettre qu'en les faisant mettre en pièces par Carré et Barbier.

La musique de Maillart les acheva.

*
* *

L'hiver de 1709 fut meurtrier; la vigne souffrit beaucoup, les maîtresses du roi, elles-mêmes, gelèrent.

La famine se joignit bientôt à la misère, qui était énorme. Dans beaucoup d'endroits le peuple était obligé de moudre le crin des vieux balais pour faire du pain.

Les laquais du roi mendièrent. Pour des gens habitués à voler, c'était dur!

Pour les besoins de Louis XIV, on avait déjà soulagé le budget des revenus de dix années d'avance, et l'on fut forcé de demander aux contribuables un nouvel à-compte sur leurs contributions de 1855.

On emprunta à 400 pour cent et la dette monta à trois milliards.

Vélocipède père n'a rien inventé.

*
* *

Enfin en 1713, après une guerre de quinze ans, la paix fut conclue; elle fut signée à Utrecht; mais la France n'en fut pas pour cela sur le velours.

*
* *

Un grand nombre de Français se firent jansénistes. Louis XIV lança contre eux trente mille lettres de cachet et les fit enfermer à la Bastille.



En fait de liberté de conscience, Louis XIV ne reconnaissait que son *fort intérieur*.

*
* *

En 1714, Louis XIV éprouva tout à coup le besoin de donner à son peuple un grand exemple de morale.

Il légitima des bâtards, le duc du Maine et le comte de Toulouse, qui lui étaient nés de la marquise de Montespan.

Par cet acte, il les déclara héritiers de la couronne de France à défaut de princes du sang.

Nous ne pousserons pas la bégueulerie jusqu'à nous scandaliser d'une telle mesure.

Entre les bâtards et les dauphins contrôlés, nous n'établissons pas une bien grande différence.

Les dauphins bien authentiques sont les fils de la reine; mais ils n'ont pas plus de chances que d'autres — peut-être moins — d'être ceux du roi.

Que le droit divin se débrouille comme il pourra; nous, ça nous est égal.

Nous restons persuadés que nous n'avons qu'un seul moyen de ne pas être trompés :

C'est de nous passer à l'avenir des dauphins sous le prétexte qu'ils peuvent être des bâtards, et de nous méfier des bâtards sous le prétexte qu'ils peuvent être des dauphins.

*
* *

Enfin, en 1715, à l'âge de soixante-dix-sept ans, Louis XIV daigna faire quelque chose pour le pays dont il avait été le cancer pendant soixante-douze ans.

Il mourut.

*
* *

Ce fut le Père Letellia qui fut chargé de signer à Louis XIV son laisser-passer pour le séjour de délices



où se retrouvent après leur mort les gens dont l'existence a été pure.

Le nez qu'aura dû faire saint Pierre !... on le devine.

*
* *

Bien qu'il nous tarde de retirer nos mains d'un règne aussi malpropre, deux raisons nous empêchent de le faire tout de suite :

La première, c'est qu'il va falloir les remettre dans un autre qui n'est pas plus ragoûtant ;

La seconde, c'est qu'il nous reste à faire le bilan de ce grand siècle, afin de tâcher d'en dégoûter ceux qui penseraient encore qu'il faut le recommencer.

*
* *

Il est essentiel que l'on ne perde jamais de vue ce que peut coûter un monarque qui prétend que l'État c'est lui, et pendant soixante-douze ans ne trouve pas un chat pour lui dire le contraire.

On a calculé que pendant son règne Louis XIV avait fait tuer en France et à l'Étranger, tant pour la dignité de la France que pour se désennuyer et faire plaisir à ses catins, environ 20 millions d'hommes.

*
* *

Les frais de ce bel ouvrage se sont élevés à soixante milliards.

Un calcul que pas un historien n'a encore pensé à faire et qui n'est pourtant pas bien malin, c'est que



soixante milliards placés à 5 pour cent donneraient un revenu de trois milliards, soit de quoi payer les appointements de trois millions d'instituteurs communaux.

*
* *

Un statisticien plein de patience a calculé aussi qu'avec soixante milliards on entretiendrait toutes les routes de France pendant un siècle, même en les macadamisant avec des pièces de deux sous.

*
* *

Pour finir, nous jetterons un coup d'œil et de la cendre sur les mœurs du grand Louis XIV.

Le roi rossait ses valets de sa propre main. Un jour il cassa sa canne sur le dos de l'un d'eux qui lui avait dérobé un biscuit; de là l'expression si connue pour désigner les bénéfices illicites : tour de bâton.

Le marquis de Canillac entretenait douze scélérats sur ses terres pour détrousser les passants.

Le baron de Veyrac tua un notaire qui avait osé verbaliser contre lui. Il n'avait même pas pour excuse que ce fût celui qui avait dressé son contrat de mariage.

Quant au marquis du Palais, il avait un tic particulier.

Tous les huissiers qui lui apportaient des assignations,



il les assommait sur place parlant à leur personne ainsi déclaré.

C'est depuis cette époque que les huissiers font signifier les protets par leurs clercs.

*
* *

Par un édit spécial, Louis XIV condamna à la pendaison tout roturier ayant blessé en duel un gentilhomme.

Ce qui mettait le manant insulté par un membre du Jockey-Club dans la nécessité de se laisser tuer pour ne pas être condamné à mort.

*
* *

Ajoutons à tout cela : les ducs d'Orléans et de Vendôme ramassés ivres-morts cinq fois par semaine sur la voie publique, le duc d'Antin et la duchesse de la Ferté volant au jeu, le frère du roi, son neveu et le prince de Conti prenant la vie du bon côté, mais les hommes du mauvais... etc.... etc.... et nous aurons le tableau à peu près fidèle — sauf les omissions — des mœurs de ce grand siècle où le peuple accablé d'impôts ne pouvait pas élever ses enfants, pendant que son roi, retournant à sa guise le précepte oriental qui prétend qu'un homme peut avoir autant de femmes qu'il peut en entretenir, disait à ses courtisans :

— Un monarque a droit à autant de salopes que ses sujets en peuvent nourrir.

*
* *

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en leur donnant le catalogue des principales maîtresses de Louis XIV. — Celles seulement qui ont figuré à la cour avec quelques succès.

Nous ne nous occupons pas du casuel.



LOUIS XIV

LE PARTERRE DU ROI SOLEIL.

(Caricature du temps, attribuée au peintre Rigaud.)

*
* *

La dame de Beauvais

Femme de chambre de sa mère. — C'est toujours comme cela que ça commence.

Les sœurs Mancini

Elles étaient quatre : Olympe, — Marie, — Anne — et Hortense. — Ces quatre sœurs n'étaient pas du même lit; mais elles le devinrent.

Henriette d'Angleterre

Sa belle-sœur; ce qui aurait pu permettre à Philippe



d'Orléans, son mari, de n'être que l'oncle de ses enfants et le père de ses neveux.

Mademoiselle de La Vallière

Que plusieurs historiens nous représentent comme une sainte femme n'ayant pu supporter le poids de ses remords. Nous ne voudrions pas leur être désagréable; mais nous ne pouvons pourtant ne pas faire remarquer que mademoiselle de La Vallière s'aperçut qu'elle ne pouvait supporter ses remords le jour où elle ne put supporter que sa rivale madame de Montespan en prît la moitié.

Problème a résoudre : Mademoiselle de La Vallière a-t-elle cédé au repentir ou a-t-elle tout simplement cédé... la place?

Nous nous faisons un malin plaisir de laisser nos lecteurs le nez dans ce gouffre.

Madame de la Mothe Houdancourt

Dont le prestige ne fut pas de très-longue durée.

Madame de Montespan

Elle était mariée; mais elle s'appelait Athénaïs, ce qui empêche de plaindre le mari.

L'abbesse de Fontevrault

Sœur de la Montespan. Pendant que sa sœur quittait la cour et se réfugiait au couvent, l'abbesse de Fontevrault renonçait aux joies du cloître et venait se purifier dans le sein de Louis XIV.

Madame de Thianges

Sœur aussi de la Montespan. Décidément les jeunes filles de ce temps-là étaient bien mal élevées; le roi ne



pouvait pas en faire sauter une sur ses genoux sans avoir toute la famille sur le dos.

La duchesse de Fontanges

Qui avait été vendue au roi un million comptant; au moyen d'un virement, on fit figurer cette somme dans la colonne de menus frais de l'expédition du Mexique.

Elle mourut à vingt ans, et l'on prétendit qu'elle avait été empoisonnée par la Montespan.

D. Faut-il le croire?

R. C'est beaucoup plus facile que d'en douter.

La duchesse de Soubise

Dont le mari, d'une complaisance évangélique, faisait dire de lui par le *Tintamarre* du temps :

« Des Danaïdes sur mon âme!...
« Un nouvel acte s'accomplit;
« Car Soubise VIT DE SA FEMME
« Pendant que le roi la .... »

Le numéro dans lequel nous avons fait cette coupure ayant été détérioré pendant l'incendie de la Cour des Comptes, le quatrain se trouve tronqué; nos lecteurs nous excuseront.

Madame de Roquelaure

Que l'on suppose être la femme du maréchal de ce nom, chargé par Louis XIV d'aller pacifier les Cévennes et de faire rentrer les protestants dans le devoir pour laisser au roi le temps de faire sortir sa femme du sien.

Le maréchal partit pour les Cévennes. On prétend même qu'en revenant il créa ce fameux proverbe devenu si populaire : *Qui voit Cévennes voit ses peines!*

Citons encore :

Mademoiselle de Ludre

Qui dut un instant de vogue à sa grande beauté; et terminons, — sauf erreur ou omission, — par

Madame de Maintenon

Veuve du cul-de-jatte Scarron, qui sut prendre

Louis XIV juste à ce moment propice où les hommes



éprouvent le besoin d'avoir une maîtresse devant qui ils puissent le soir retirer leurs bretelles sans en rougir.

Tant que l'homme ne porte pas de bretelles, il n'y a presque pas de danger qu'il épouse ses maîtresses.

Mais celle qui a la chance d'arriver aussitôt la première paire est à peu près sûre de son affaire.

Madame de Maintenon, qui avait un grand fond d'observation, guetta Louis XIV à sa première bretelle.

Elle corrompit à prix d'or le bonnetier du roi qui la prévint; et elle accourut.

On sait le reste.

*
* *

Ici s'arrête la nomenclature très-incomplète des maîtresses de Louis XIV.

Quant à Marie-Thérèse, sa première femme, on n'a que très-peu de chose à en dire, si ce n'est qu'elle s'ennuyait beaucoup, et que le roi lui ayant donné un domestique nègre, qui avait mission de surveiller sa conduite, la reine s'emporta un jour contre ce nègre qui fut obligé de se défendre.

On a même prétendu qu'il lui fit un noir.

LOUIS XV

AN 1715

A la mort de Louis XIV son aïeul, Louis XV avait cinq ans.

Il n'allait pas encore à l'école et le regretta, disant que ça lui aurait fait un jour de congé.

***

Par son testament, Louis XIV avait institué un conseil de régence de quinze membres; et, dans ce conseil, Philippe d'Orléans, premier prince du sang, n'avait qu'une toute petite part du pouvoir.

Il trouva que c'était bien peu.

Il convoqua le parlement, et, feignant d'avoir recueilli les dernières volontés du roi mourant, il jura sur l'honneur de son pédicure que Louis XIV lui avait confié la



tutelle du dauphin et la jouissance de la couronne pendant la minorité de celui-ci.

*
* *

Il faut croire qu'en ce temps-là les parlements étaient assez faciles à convaincre, car la régence fut octroyée

d'emblée au duc d'Orléans, à qui l'on ne demanda pas d'autres preuves.

Il prit possession du fonds séance tenante.

*
* *

Il y avait bien autour du trône quelques gêneurs : le duc de Bourgogne, son fils, et les ducs de Bretagne et d'Anjou, ses petits-fils.

Mais presque tous moururent subitement.

Ces choses-là n'arrivent qu'autour de certaines gens.

*
* *

On cite aussi le duc de Berry, mari de la fille du régent, qui mourut, à propos de rien, le lendemain du jour où il s'aperçut, dit-on, que le duc d'Orléans voulait se tenir lieu de gendre.

Mais ce n'est qu'un bruit qui court.

Et comme le dit si justement le proverbe : Le monde est si méchant, que lorsque l'on assiste au débinage des familles royales, il ne faut jamais croire que le double du mal que l'on entend dire d'elles.

Nous ajouterons qu'en croire le double et se persuader, par-dessus le marché, que l'on n'en croit encore que la moitié, voilà le vrai bonheur.

*
* *

Aussitôt investi de la régence, le premier soin du duc d'Orléans fut d'envoyer son pupille à Vincennes sous la



garde d'un précepteur, afin que bébé ne lui posât pas à chaque instant de ces questions indiscrètes dont les enfants ont le monopole.

On raconte à ce sujet que Louis XV avait un jour dit à son oncle : . .

— Dis donc tonton... pourquoi que tu m'as pas changé de tante depuis trois jours?

*
* *

Le régent installa bientôt le cardinal Dubois, son ancien précepteur, à la tête des affaires.

L'histoire a mis très-longtemps à se faire un jugement sur le cardinal Dubois, parce qu'elle a perdu beaucoup de journées à chercher quel vice pouvait bien lui manquer.

Elle n'a pas trouvé, et on a conclu qu'il les avait tous.

*
* *

Perfide, avare, débauché, ambitieux, joueur, ivrogne et flatteur, Dubois eût été complet de notre temps, parce qu'alors il aurait pu s'abonner au *Figaro*.

Alors qu'il n'était que simple abbé, il avait reçu un million de l'Angleterre pour lui vendre les secrets de la France.

Plus tard il dépensa huit millions pour devenir cardinal.

Son rêve était d'être habillé tout en rouge afin que l'on ne le reconnût pas de loin quand on ne verrait que son dos.



Dubois était marié; mais comme sa femme se montrait



plus exigeante au fur et à mesure que sa position s'améliorait, il chargea Breteuil, un de ses intendants, d'anéantir l'acte de mariage à l'église et chez le notaire.

Ce qui fut fait.

Cette façon très-pittoresque d'épiler les registres de l'État civil valut à l'ancien intendant Breteuil la place de secrétaire d'État de la guerre.

Dans ce temps-là on faisait de préférence des hommes de guerre avec des hommes de rien.

*
* *

Comme dans toute monarchie bien tenue, la première chose que fit le régent après la mort de Louis XIV fut de faire pratiquer l'autopsie... des coffres de l'État, moins pour savoir de quoi Louis XIV était mort que pour voir un peu de quoi il allait pouvoir vivre lui-même.

Il put constater avec chagrin que les coffres de l'État était aussi nets que les comptes du budget étaient embrouillés.

Le régent avait promis quelques huit-ressorts à ces dames.

Il fallait de l'argent à tout prix.

*
* *

Pour ceux qui nous ont fait l'honneur de lire cette

histoire de France, et qui se souviennent du mal que se sont donné les rois précédents pour arriver à faire



leurs échéances, le régent doit sembler être dans une situation désespérée.

Nos lecteurs se disent sans doute :

— Comment va-t-il faire?... Après Philippe le Bel enlevant la queue aux vieux boutons de métal afin de les faire passer pour des pièces de vingt francs, et fendant des pièces de six liards en deux pour en doubler le nombre!... que va pouvoir imaginer le régent?

*
* *

Ce qu'il imagina est fort simple, et quand l'on pense

que l'on a mis dix-huit siècles pour trouver cela, c'est à désespérer de la direction des ballons.

Le régent promulgua tout uniment la loi suivante :

Considérant que l'argent est devenu rare :

ART. 1er. — Les louis d'or de quatorze livres en vaudront vingt.

ART. 2. — Les écus de trois livres et demie en vaudront cinq.

ART. 3. — Mais pour ne pas encourager chez les citoyens une spéculation honteuse, le bénéfice sera pour moi.

* * *

En 1717, le czar Pierre le Grand vint à Paris où il fut reçu d'une façon splendide.

On raconte que, voyant à la Sorbonne la statue de Richelieu, il l'embrassa en s'écriant :

« Grand homme, je t'aurais abandonné la moitié de « mes États pour apprendre de toi à gouverner « l'autre!... »

Phrase que nous prendrons la liberté de traduire ainsi :

« Grand filou !... je t'aurais abandonné de grand



« cœur cinquante millions par an pour que tu m'ap-
« prennes à en voler trois cents !... »

*
* *

C'est en 1718 que la France, l'Angleterre, la Hol-

lande et l'Autriche coalisées se liguèrent contre l'Espagne.

Dans cette campagne qui nous coûta très-cher, juste la somme en plus que ce qu'elle nous rapporta, l'Angleterre prit aux Espagnols le fameux port de Vigo.

On sait que dans ce port restent, au fond de l'eau, une quantité énorme de galions chargés d'or, qu'une compagnie puissante s'est engagée à repêcher pour le compte de ses actionnaires.

On a déjà trouvé des actionnaires; mais pas encore de galions.

La compagnie affirme qu'avec assez d'actionnaires elle pourra se passer de galions.

*
* *

Malgré la transformation des pièces de trente sous en pièces de vingt francs, les finances de l'État étaient redevenues déplorables.

La France n'avait plus qu'une ressource sur laquelle le Mont-de-Piété refusait obstinément d'avancer quinze sous : c'était de faire banqueroute.

C'est alors qu'apparut Law, fils d'un banquier écossais, qui proposa de créer les coupures de la Société générale.

Ses devis, présentés sous le jour le plus engageant, établissaient qu'avec soixante francs de ce papier-mon-



naie, ayant seulement trois semaines de circulation, on pouvait faire un excellent pot-au-feu, ayant des yeux.

*
* *

Dans la situation où se trouvait le régent, il n'avait pas la moindre raison pour repousser ce projet — ni d'autres.

On serait venu lui proposer de faire des pièces de quarante francs en bitume durci, qu'il eût sauté au cou de l'industriel.

Il accorda donc à Law l'autorisation de fonder une maison de banque et d'émettre des obligations pour la colonisation des bords du Mississipi.

*
* *

On sait que les bords du Mississipi sont déjà très-riants de leur nature.

Mais quand ils virent qu'ils trouvaient des actionnaires, cela devint de la joie folle.

*
* *

Dès l'année suivante, en 1719, le papier-monnaie eut une vogue insensée.

On se l'arrachait à des prix fabuleux, et la rue Quincampoix, où se tenait le siége de la banque, fut assiégée par une foule de gens, dont presque tous les petits-fils votèrent OUI au plébiscite de 1870.

*
* *

Des fortunes inouïes se firent en très-peu de temps.

On cite un peaussier de Montélimart qui se retira avec soixante-dix millions. Un domestique avec cinquante. Un savoyard avec quarante.

Et enfin un bossu qui gagna cent cinquante mille livres à prêter son dos comme pupitre pour y signer les ordres



de bourse. Il était dans son droit. Il se retira en faisant le gros dos.

*
* *

Le comte de Horn assassina un courtier pour lui voler ses actions.

Il avait, dit-on, une fort mauvaise liquidation à faire à la fin du mois, et il préféra s'exposer à la peine de mort plutôt que de se voir exécuté... à la corbeille.

*
* *

Nous n'étonnerons personne en disant que six mois après, les actions de la banque Law valaient de trois à quatre sous la livre.

Et nous n'insisterons pas sur l'amertume qui dut envahir l'âme des possesseurs de ces titres, dans la crainte de paraître insulter au malheur de ceux de nos lecteurs qui ont des *Nord de l'Espagne* en portefeuille.

*
* *

Beaucoup d'historiens se sont occupés de la prononciation du nom de Law.

Il y en a qui tiennent pour *Lav*, d'autres pour *Lau*, d'autres pour *Lou*.

Aucuns ne sont d'accord.

L'opinion la plus répandue... en notre cœur, est que cela doit se prononcer : de Morny.

*
* *

En 1720, pendant une nouvelle guerre contre l'Espagne, le jeune roi, la veille en pleine santé, tomba tout à coup malade.

Cette maladie fut très-mystérieuse. L'opinion pu-



blique, toujours disposée au mal, en accusa le régent.

Laissons-la faire.

*
* *

Un médecin nommé Helvétius consentit à risquer la cure, soigna le jeune Louis XV, lui fit prendre un breuvage et le sauva.

On prétendit au club des Folies-Bergères que ce breuvage était un contre-poison administré à temps.

Quoi qu'il en soit, on remarqua que le docteur Helvétius, après une si remarquable cure, ne fut pas porté par le régent pour la décoration de la Légion d'honneur.

*
* *

A peine le jeune roi rétabli, le régent commit contre lui une seconde tentative criminelle. Il s'occupa de le marier.

Des négociations furent entamées à ce sujet avec le roi d'Espagne, qui avait une charmante jeune fille à caser.

Elle était alors âgée de trois ans.

*
* *

Philippe V consentit à ces fiançailles, à la condition que l'éducation de Louis XV serait confiée au jésuite Linières ; ce qui fut accordé.

Inutile de dire que ce dernier s'empressa de laisser son élève dans l'ignorance la plus crasse.

Mais l'on doit constater en même temps, pour être juste, que s'il n'enseignait au jeune roi rien de ce qui



pouvait lui être utile, il s'efforçait de lui montrer toutes sortes d'autres choses.

*
* *

A onze ans, Louis XV savait à peine lire, et disait : J'ai-t-été me promener-z-avec un de mes amis.

Mais en revanche il allait déjà s'entortiller dans les jupons de toutes les dames de la cour, qui se disputaient à l'avance l'honneur de lui indiquer le chemin de la vertu... afin que, prévenu, il pût en prendre un autre.

*
* *

Pendant ce temps, la jeune infante d'Espagne, sa fiancée, était conduite à Paris pour y être élevée à côté de son futur époux.

Quoiqu'elle n'eût que trois ans, elle résista aux corruptions de la cour.

Depuis l'âge de trois ans et demi, nous ne pouvons plus rien garantir, ayant complétement perdu de vue l'infante.

Nous avons omis de consigner à sa date l'exécution de

l'illustre voleur Cartouche, qui avait été si roué pendant toute sa vie, qu'il finit par l'être vif le jour de sa mort en 1721.

*
* *

En 1723 le cardinal Dubois eut l'immense douleur de perdre un de ses meilleurs abcès, qui creva entre ses



bras, — ce qui est une manière de parler, — dans un mouvement d'humeur.

Il ne put lui survivre plus d'une demi-heure. La vie sans abcès lui était insupportable.

Et aussi pour donner un bon coup de main au *Pays* (pardon!...) dans sa tentative de réhabilitation du second empire, en démontrant que les 400,000 francs de traitement cumulés du maréchal Vaillant n'étaient pas une innovation.

*
* *

Aussitôt que le cardinal Dubois fut mort, le régent n'eut plus aucune raison pour ne pas en faire autant.

Perdu de douleurs, fourbu, vidé, éreinté, il s'éteignit une après-midi dans les bras de la duchesse de Phalaris, à qui il s'efforçait en vain de persuader depuis cinq quarts d'heure, qu'en y mettant de la bonne volonté, on pouvait faire une omelette rien qu'avec des coquilles d'œufs.

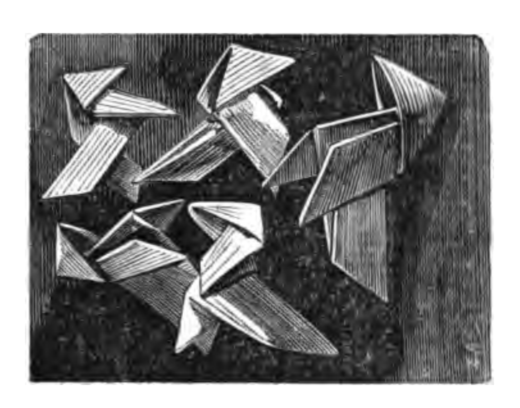
Il mourut avant d'avoir pu convaincre la duchesse.

*
* *

Afin de ne point être accusé d'avoir des préférences, ou soupçonné d'avoir reçu de l'argent de Louis XIV pour lui faire plus de réclame qu'aux autres, nous donnons à

nos lecteurs, comme nous l'avons fait pour le roi-soleil, une liste approximative des maîtresses du régent.

Il est bon, d'ailleurs, que les générations que nous nous sommes donné la tâche d'éclairer, sachent à peu



près par combien de sommiers élastiques la France a été sous-gouvernée à toutes les époques.

*
* *

LISTE DES MAITRESSES DU RÉGENT

Relevée sur le cadran du tourniquet-compteur cupidométrique placé sous son canapé.

—

Madame de Parabère.	2,430,09
Madame d'Averne.	1,745,16
Madame de Sabran.	892,24

Madame de Phalaris.	636,07
Cinquante-sept blondes du corps de ballet.	5,873,31
Soixante-deux brunes du corps de ballet	4,389,15
Vingt-deux rousses diverses. . . .	1,328,66

*
* *

Saint-Simon a insinué qu'il y aurait peut-être à ajouter à ce relevé : Mesdames de Berry, de Valois et de Chartres, filles du régent.

Mais cette accusation nous paraît tellement énorme, que nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à bien réfléchir avant de croire... qu'elle n'est pas fondée.

*
* *

Selon Saint-Simon, le régent qui affichait ostensiblement un athéisme à 58 degrés au-dessus du doute, croyant au diable de toute sa force,

Il eut recours à tous les exorcismes du *grand* et du *petit Albert*, sorciers en renom.

Nous croyons, nous, que Saint-Simon a oublié surtout Charles Albert.

*
* *

C'est le 25 octobre 1722 que Louis XV fut sacré.

Il avait alors douze ans.

Beaucoup de gens, qui n'osèrent pas le dire, pensèrent



que l'on eût pu employer plus utilement cette huile-là à graisser des serrures.

*
* *

L'année suivante (1723) Louis XV était déclaré majeur en vertu de ce principe, aussi amusant qu'imbécile, qui veut que les rois aient toute leur raison à l'âge où ils commencent à jouer à la toupie.

*
* *

La majorité donnait à Louis XV le droit de gouverner lui-même; il en profita immédiatement pour se choisir un premier ministre qui gouvernât à sa place.

Fleury, son précepteur, n'eut pas de mal à lui faire agréer le duc de Bourbon.

Alors commença une autre régence qui fut le pendant de la première.

Le duc de Bourbon et la duchesse de Prie, sa maîtresse, se dévouèrent à la France et l'embrassèrent à bourse-que-veux-tu?

De plus, madame de Prie continuait l'œuvre du cardinal Dubois en recevant de l'Angleterre une forte pen-

sion qui ne lui était probablement pas servie pour semer des torpilles dans le port de Calais.

*
* *

A part pas mal de soupers remarquables que le duc de Bourbon donna aux Frères Provenceaux, ce qu'il fit de plus saillant fut de renvoyer l'infante d'Espagne à son père, et de donner à la place comme fiancée à Louis XV



la fille de Stanislas Leczinski, ex-roi de Pologne en disponibilité.

La jeune infante avait six ans et demi quand son mariage se rompit. En arrivant dans sa famille, elle déclara qu'elle voulait se retirer au couvent, se considérant comme déshonorée par le refus de son futur.

Il fallut lui donner une poupée articulée pour la faire revenir sur cette détermination.

*
* *

En 1725, le duc de Bourbon s'apercevant un beau matin, comme cela était arrivé du reste à tous ses prédécesseurs, que les coffres de l'État étaient plus vides qu'une chronique de Timothée Trimm, imagina un moyen aussi simple qu'ingénieux de donner un nouveau tour de vis au pressoir du budget.

Il établit la dîme en nature sur tous les fruits de la terre et en argent sur les autres revenus.

Il va sans dire que les autres impôts qui existaient précédemment ne furent pas abolis.

On sait, en effet, qu'après un état de siége, un impôt est tout ce qu'il y a de plus rare à voir lever.

Chaque gouvernement qui s'installe, établit un *impôt extraordinaire* destiné à réparer les fautes du gouvernement qui l'a précédé.

Et quand cet impôt, qui se perpétue, commence à faire crier ceux qui croyaient ne le payer que pendant six mois, tout ce que le fisc peut faire, c'est de ne plus l'appeler *extraordinaire*.

*
* *

On le fait alors rentrer dans la série des impôts ordinaires.

Et six mois après, on en crée un autre qui reprend le



titre d'*extraordinaire*, en attendant son classement définitif dans les contributions ordinaires.

C'est ordinairement ainsi que se passent ces choses,

qu'à juste titre M. Ordinaire et ses collègues trouvent si extraordinaires d'ordinaire.

*
* *

Le duc de Bourbon marqua aussi son passage au pouvoir en rééditant les persécutions de Louis XIV contre les protestants.

On ne voulait décidément pas admettre à cette époque qu'un homme pût se choisir une autre croyance que celle qui « *n'était pas au coin du quai.* »

*
* *

Enfin la régence du duc de Bourbon fatigua tellement tout le monde, que l'on jugea à propos de le remplacer par Fleury, ex-précepteur du jeune roi.

Le cardinal Fleury nous est représenté comme un assez honnête homme.

Faut-il le croire, quand il est si facile d'en douter?

Il paraît pourtant que le cardinal Fleury fréquentait moins assidûment que ses prédécesseurs les coulisses des Variétés,

Et qu'il diminua de moitié le nombre des impôts.

On n'a peut-être pas assez recherché s'il ne doubla pas le rendement de ceux qu'il conservait.

Admirons de confiance.

Pour une fois, nous n'en mourrons pas.

*
* *

Quoique, d'après la loi, Louis XV fût déjà en âge de



gouverner lui-même, il se contentait d'assister au conseil sans rien dire.

Il faisait de la tapisserie, tournait des tabatières en bois et enfermait des mouches dans de petites cages qu'il fabriquait avec des bouchons évidés et des épingles.

*
* *

Il ne tarda pas à remplacer ces plaisirs innocents par des joies plus épicées.

Grâce aux soins du préfet de police, une collection complète lui était envoyée chaque jour de toutes les chroniques scandaleuses qui paraissaient à Paris.

*
* *

Il prenait un plaisir extrême à apprendre, par ces gazettes, les gros et menus cas de cocufiage qui se produisaient à la cour et à la ville.

N'ayant aucune espèce de notion du livre bleu, du livre jaune ou du livre vert, qui se distribuaient chaque

année pour mettre les députés au courant de tous les faits de la politique; les *Échos de Paris* du *Figaro* lui suffisaient et lui tenaient largement lieu d'une lecture de *Télémaque*.

*
* *

Aussi, pour ne citer qu'un exemple, il rit aux larmes et faillit s'en faire remonter la rate dans l'oreille, le jour



où il apprit, par l'article d'un reporter de la marée, que madame Louise-Henriette de Bourbon Conti, duchesse d'Orléans, allait clandestinement faire des heures, après

sa journée dans des maisons aussi mal famées que bien fenmées de la ville.

*
* *

On conçoit sans peine que avec une telle éducation, Louis XV devait forcément contribuer plus tard au bonheur du peuple qui lui était confié, ainsi qu'à la prospérité des feuilles de joie auxquelles il était abonné par ses précepteurs.

*
* *

En 1733, le roi Auguste II de Pologne étant mort, sa succession fut réclamée naturellement par Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, candidat des Polonais, et Auguste de Saxe qui a été patronné par la Russie et l'Autriche.

Louis XV prit parti pour son beau-père, et la guerre éclata.

Presque aussi intelligent que le général Trochu, le cardinal Fleury envoya tout en gros à Stanislas un renfort de 1,500 hommes.

Stanislas dut à ce secours, qui rappelle par sa maigreur les dividendes des Nord de l'Espagne, l'agrément d'être battu comme plâtre.

Et la Pologne retomba sous le joug russe et autrichien.

*
* *

Après cette brillante campagne, qui fait songer à celle où le général de Failly devait plus tard être obligé de



faire annoncer tous les deux jours dans les *Petites-Affiches* son artillerie qu'il avait égarée la veille, le cardinal Fleury se releva un peu en battant l'Autriche.

Le résultat de la campagne fut d'assurer à Don Carlos, infant d'Espagne, la couronne des Deux-Siciles.

Mais le pain ne diminua pas en France.

*
* *

La guerre de la succession d'Autriche continuait avec la régularité d'un métronome quand le cardinal Fleury mourut (1743).

Louis XV ne voulût pas remplacer son ministre.

Il prétendit gouverner lui-même.

La France n'y gagna rien; il touchait les appointements.

*
* *

Jusqu'en 1748 la marmelade d'hommes se poursuivit sans interruption.

Grâce au concours du prince de Saxe, les armes françaises obtinrent de brillants succès.

La bataille de Fontenoy, notamment, est restée légendaire.

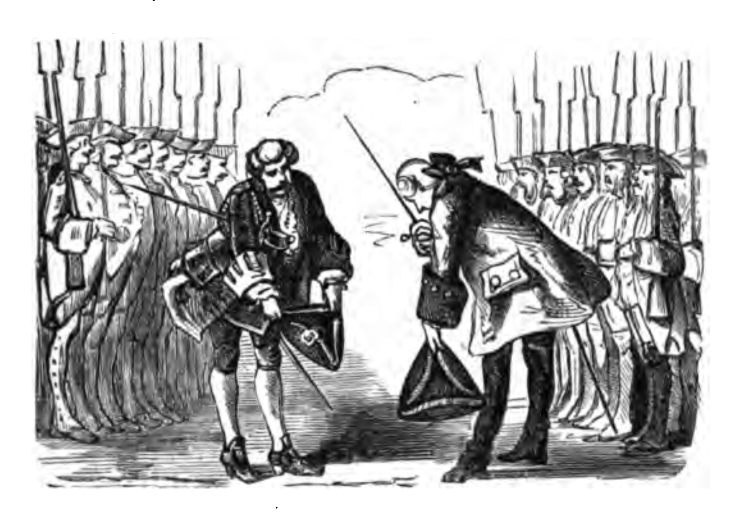
C'est à ce combat que les soldats anglais et les gardes françaises, au moment de se mettre en charpie, se livrèrent mutuellement le célèbre assaut de politesse duquel il a été tant parlé.

*
* *

— Tirez les premiers, messieurs.

— Nous n'en ferons rien.

— Mais, si... nous vous en prions.



— Enfin... puisque vous le voulez !...

Rrrrrr... rrr... rrr... rran !.........

Total à la première décharge : vingt mille mères sans fils et trente mille sœurs sans frères !...

Et tout cela du ton que l'on emploie en société auprès d'une dame à qui l'on passe le sucrier pour qu'elle se serve la première.

Beaucoup de gens s'accordent à trouver cela très-beau.

Quand nous l'aurons trouvé très-bête assez longtemps, nous verrons ce que nous avons à faire.

*
* *

Citons en passant la belle parole du prince Maurice de Saxe, qui, perclus de douleurs au début d'une bataille où sa vie était menacée, répondit à ceux qui voulaient le retenir :

— Il ne s'agit pas de vivre, il faut partir.

Mot superbe que Vélocipède père voulut refaire cent vingt-cinq ans plus tard à Sedan quand Wimpfen le pressait de trouer la ligne ennemie.

Malheureusement la langue lui fourcha, et il dit :

— Il ne s'agit pas de partir, il faut vivre.

*
* *

Enfin, et pour donner aux femmes de France le temps

de refaire des enfants, Louis XV suspendit pour quelques



années la purée humaine à laquelle il consacrait sa vie... pardon !... nous voulons dire : la vie des autres;

Et le traité de paix d'Aix-la-Chapelle fut signé en 1748.

*
* *

Comme tout bon comptable doit le faire après une opération quelconque, nous établirons la balance des bénéfices que procura à la France cette dernière campagne.

Par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, Louis XV rendit toutes ses conquêtes.

Quant aux cent mille hommes et aux nombreux millions qu'elle nous avait coûtés, c'est pour le garçon.

Au premier abord, ce genre de spéculation n'apparaît pas comme excessivement avantageux.

Mais un mot de Louis XV explique tout :

Pendant que les peuples font ça, disait-il, l'Internationale ne les tente pas.

*
* *

Nous n'étonnerons personne en disant que le premier soin de Louis XV fut de mettre immédiatement à profit les loisirs que lui faisait la paix pour... préparer une nouvelle guerre.

Les Anglais d'ailleurs ne tardèrent pas à lui en fournir l'occasion, et en 1756 le branle-bas recommença.

Il dura sept ans, et se termina en 1763 par le traité de paix de Paris.

Louis XV rendit les quelques villes qu'il possédait encore en Allemagne, y perdit toute sa marine et s'engagea à raser les fortifications de Dunkerque.

Mais tous les historiens s'accordent à reconnaître qu'il n'en perdit ni le sommeil ni l'appétit, et qu'il supporta héroïquement... nos malheurs.

*
* *

Un petit coin de ciel bleu au milieu de tous ces gros nuages noirs.



Le duc de Choiseul, alors ministre, fit abolir en 1763 l'ordre des jésuites et vendre leurs biens.

Nous sommes presque chagrin d'avoir à enregistrer

cette mesure d'assainissement sous le règne d'un roi qui avait élevé la pourriture à la hauteur d'un sacerdoce.

Mais il nous reste la consolation de constater qu'il n'y eut pas de sa faute. Ce fut la marquise de Pompadour, sa maîtresse, qui lui força la main en cette circonstance.

*
* *

C'est ici le moment de dire à nos lecteurs ce qu'était la duchesse de Pompadour.

D'abord, de son vrai nom, elle s'appelait Jeanne-Antoinette Poisson. En devenant la favorite de Louis XV, elle quitta ce nom, mais il resta à son mari.

*
* *

Elle était fille d'un fournisseur de l'armée, très-compromis dans l'enquête chargée d'examiner les comptes de Palikao.

L'histoire l'accuse d'avoir bien reçu, mais *malversé*.

*
* *

Elle avait su s'attirer les regards du roi, en se croi-



sant toujours comme par hasard avec lui dans la forêt de Saint-Germain pendant qu'il était en chasse.

Sa faveur dura vingt ans, pendant lesquels elle reçut annuellement du trésor une pension d'environ un million et demi.

Juste de quoi couronner trois mille rosières.

*
* *

Du reste, très-bonne fille, elle sut conserver son

ascendant sur Louis XV au moyen de ces mille et une prévenances dont sont seules capables les femmes qui tiennent moins à régner sur le cœur des vieux crevés que sur leur porte-monnaie.

Le jour où elle s'aperçut qu'elle ne pouvait plus offrir à Louis XV toutes les... distractions qu'il était en droit d'attendre d'elle pour notre argent, elle s'arrangea de façon à les lui faire procurer par d'autres.

Ce moyen lui réussit.

Pour conserver son empire sur le roi, elle appela à son aide toute la tendresse... des dames d'honneur de la cour.

*
* *

On prête à la Pompadour la création du célèbre Parc-aux-Cerfs, espèce d'enclos qu'elle fit garnir, à l'usage particulier de Louis XV, d'un gibier tendre et délicat qu'elle rabattait elle-même pour satisfaire les goûts cynégétiques du roi.

Louis XV n'abattait pas beaucoup de pièces dans une journée, parce qu'en vieillissant son tir était devenu moins sûr, et qu'il lui fallait plus de temps pour recharger son fusil; mais les seigneurs de la cour lui donnaient

un coup de main, et lui laissaient volontiers croire le soir qu'il avait été le roi de la chasse.

*
* *

Du reste, le Parc-aux-Cerfs était toujours très-giboyeux, car les châtelains les plus riches et les mieux



posés sollicitaient pour leur famille l'honneur d'entretenir cette chasse gardée.

La faveur de la Pompadour fut si grande, que l'on vit le nonce du pape et le grand aumônier lui mettre ses pantoufles à son lever et lui servir de caméristes.

C'est ce qui a décidé plus tard Pie IX à donner la rose d'or à Isabelle.

*
* *

En 1765, la Pompadour mourut.

Lebel, premier valet de chambre du roi, s'occupa immédiatement de lui chercher une remplaçante.

Elle ne se fit pas attendre.

Un certain comte du Barry demanda à Louis XV la permission de lui présenter une innocente jeune fille que sa timidité naturelle avait fait échouer onze fois de suite au *nanterréat ès roses*.

Elle répondait, d'une part, au nom de Jeanne Vaubernier, et *oui* à tout ce qu'on lui demandait.

*
* *

Louis XV fut émerveillé de tant de charmes et de candeur, et la fit immédiatement épouser à Guillaume du Barry, frère du prédédent.

Quand M. du Barry vit que sa femme faisait un si drôle d'usage du nom qu'il lui avait donné, il le repassa à la



douce revalescière, moyennant une rente viagère de trois mille francs.

C'est depuis ce temps-là que la revalescière du Barry ne s'appelle plus : purée de lentilles, titre sous lequel on n'en eût jamais vendu deux kilos.

La du Barry, — née VAUbernier et à VAUcouleurs, — tint à honneur de suivre les traces de la Pompadour et de ne pas gâter le métier.

Elle se fit construire des châteaux un peu partout, et puisa dans les coffres de l'État avec une ardeur qui ne se démentit que le jour où ils furent vides.

Bouillet affirme en outre qu'elle donna des places à

tout le monde, et qu'elle *distribua des grâces au hasard.* Il n'a pas l'air d'y mettre de malice; mettons-en, et n'en parlons plus.

*
* *

Le crédit de la du Barry fut grand, elle fit chasser le ministre Choiseul, qui avait osé conseiller au roi de ne la garder qu'à raison de frois francs le cachet.

*
* *

En 1768, la Corse fut annexée à la France.
Elle se laissa faire, sachant bien qu'elle se vengerait.
Un an après, elle donna naissance à Napoléon Ier.

*
* *

Vers la même époque, Louis XV, qui avait dépensé des

milliards et fait tuer des centaines de mille hommes pour gagner six pouces de terrain et en reperdre douze, laissa



sans broncher s'accomplir le partage de la Pologne par la Prusse, l'Autriche et la Russie.

Il n'y avait pas de trône à prendre, cela ne valait pas la peine de se déranger.

*
* *

Nous touchons au terme de ce règne glorieux pendant

lequel, grâce aux caprices des femmes, vingt-cinq ministres se succédèrent.

Ce à quoi il n'y aurait peut-être pas trop de mal s'ils ne s'étaient pas ressemblés.

*
* *

Un des derniers, l'abbé Terray, donnera la mesure des autres.

Comme le trésor était dans une détresse à se faire offrir deux sous par un actionnaire des *galions du Vigo*, l'abbé Terray ne fit ni une ni deux, il proposa la banqueroute.

Et comme on lui disait avec indignation :

— Mais, monsieur... c'est prendre l'argent dans nos poches.

Il répondit avec cette gravité qui sied si bien aux filous hors de portée de la police correctionnelle :

— C'est juste!... mais, pour éviter cela, vous n'avez qu'à le poser sur votre commode.

La situation était tendue. Tout était gangrené, pourri. Il semblait que la dernière étape de la honte fût franchie.

Il n'en était rien. Louis XV avait tenu à se réserver le

mot de la fin de cette chronique scandaleuse qui avait duré cinquante-neuf ans.

Le Roy se fit marchand de farines.

Accaparant les blés, il les exportait et ne les ramenait



en France que lorsqu'il pouvait en retirer un bénéfice de quatre francs par sac.

* * *

Cette petite opération commerciale, qui fait malgré soi songer que l'on peut suspendre aux cordes des réver-

bères autre chose que des lanternes, fut une très-grande ressource pour Louis XV.

Le peuple l'appela : *le pacte de famine;* et c'est de ce jour-là qu'il commença à prendre des notes sérieuses sur la monarchie, pour le jour prochain où l'on réglerait les comptes.

*
* *

Louis XV ne devait pas vivre assez pour voir ce jour-là.

Un beau matin, les journaux officieux annoncèrent que le roi venait d'être atteint de la petite vérole.

On pense généralement que ces feuilles en publiant la nouvelle en ces termes, l'atténuèrent beaucoup.

*
* *

Quoi qu'il en soit, Louis XV mourut le jour même dans un état de putréfaction qui ne laissait rien à désirer.

A peine refroidi, son corps infectait l'air à huit kilomètres.

Huit pompes à phénol-Bobœuf jouèrent pendant toute



la nuit autour du cercueil; les pompiers se relayaient de quart d'heure en quart d'heure.

*
* *

Tous les habitants de Versailles, que leurs occupations empêchaient d'émigrer, se firent murer les narines avec du ciment romain pendant huit jours.

*
* *

Enfin son cadavre fut transporté de Versailles à Saint-Denis et son peuple d'allégresse.

Ainsi finit ce règne glorieux qui avait ruiné la France et fait la fortune de beaucoup de médecins spécialistes.

*
* *

Louis XV avait failli être assassiné par un nommé Damiens, qui manqua son coup.

Il fut écartelé. C'était une dure punition pour une simple maladresse.

*
* *

A cette occasion, on afficha sur les murs un placard dont la rédaction a été attribuée au *Tintamarre.*

Ce placard portait en titre :

ARRÊT DE LA COUR DES MONNAIES, QUI ORDONNE QU'UN LOUIS MAL FRAPPÉ SOIT REFRAPPÉ.

*
* *

Avant d'entreprendre l'histoire de Louis XVI, qui va être le commencement de la fin de la monarchie (ce n'est



pas dommage), il ne nous reste plus qu'à esquisser en quelques lignes les mœurs des grands sous Louis XV.

*
* *

Madame de Polignac changeait d'amants onze fois par mois, même en février.

Il était rare qu'au bout de huit jours elle se souvînt seulement du nom de ceux qu'elle avait honorés de ses faveurs.

Juste au moment, prétend la chronique, où ces derniers commençaient à se souvenir d'elle.

*
* *

On raconte que la duchesse de Rais mangeait très-proprement, et que jamais elle ne mit de taches de graisse sur ses vêtements pendant les soupers qu'elle faisait avec Richelieu et ses amis.

On donne, il est vrai, pour raison qu'elle les accrochait tous à un porte-manteau avant le potage.

*
* *

Louis XV avait été surnommé le *bien-aimé*.

Une duchesse lui avait donné ce nom, qui ne lui resta pas, entre autres choses qui lui restèrent.



LOUIS XV

LE DÉJEUNER ROYAL

(D'après un pastel de la collection du docteur R...)

77e LIVR.

Il était rare qu'au bout de huit jours elle se souvînt seulement du nom de ceux qu'elle avait honorés de ses faveurs.

Juste au moment, prétend la chronique, où ces derniers commençaient à se souvenir d'elle.

***

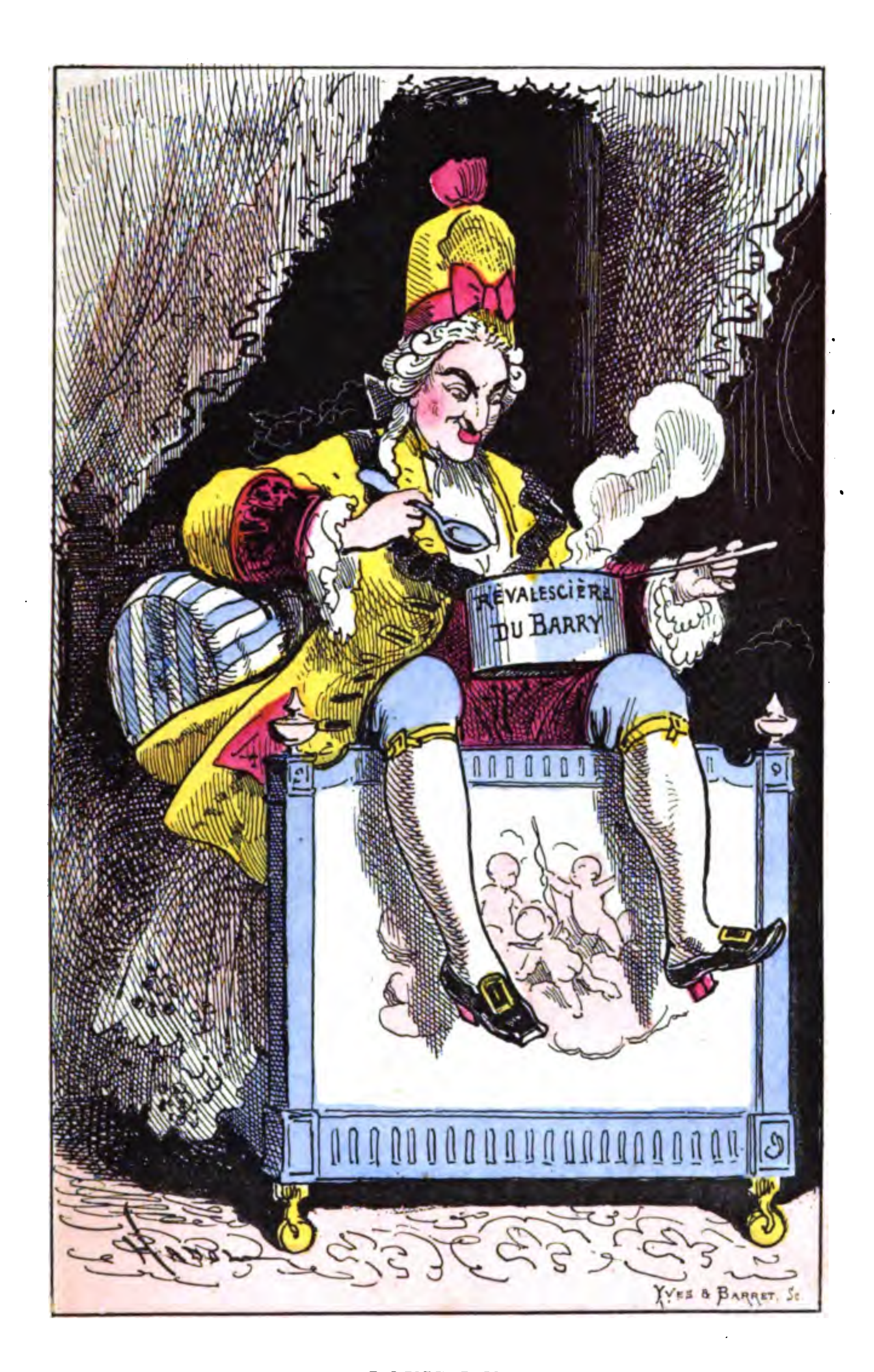
On raconte que la duchesse de Rais mangeait très-proprement, et que jamais elle ne mit de taches de graisse sur ses vêtements pendant les soupers qu'elle faisait avec Richelieu et ses amis.

On donne, il est vrai, pour raison qu'elle les accrochait tous à un porte-manteau avant le potage.

***

Louis XV avait été surnommé le *bien-aimé*.

Une duchesse lui avait donné ce nom, qui ne lui resta pas, entre autres choses qui lui restèrent.



LOUIS XV

LE DÉJEUNER ROYAL

(D'après un pastel de la collection du docteur R...)

ventât de nouvelles au fur et à mesure qu'on avait besoin d'argent.

C'est ainsi, d'après Saint-Simon, que furent créées les charges de :

Jurés crieurs héréditaires d'enterrements ;

Essayeurs de bières de Paris;

Contrôleurs de perruques ;

Etc., etc.,

Auxquelles nos renseignements particuliers nous permettent d'ajouter celles-ci :

Poinçonneurs des vésicatoires de la couronne;

Vérificateurs des gibelottes pour les bouillons Duval;

Enleveurs de vieux numéros du *Figaro* sur la voie publique pendant les chaleurs.

*
* *

Le produit de la vente de toutes ces places rapportait beaucoup d'argent au trésor.

Au moment où Louis XV mourut, il était sur le point de centraliser le ramassage des bouts de cigares entre les mains d'une puissante compagnie, qui avait offert trente-deux millions pour le monopole.

*
* *

La justice était exemplaire.

Quand un receveur de contributions passait en Bel-



gique avec sa recette, on arrêtait les quatre principaux contribuables jusqu'à ce qu'ils aient comblé le déficit.

*
* *

Les grades se vendaient.

On cite des régiments de quatre cent quatre-vingt-deux hommes qui avaient quatre cent soixante-dix-neuf officiers.

Les trois autres étaient colonels.

*
* *

Les lettres de cachet furent multipliées.

La marquise de Langeac en faisait commerce.

On en trouvait à cinquante sous la pièce, tant qu'on voulait, chez tous les marchands de reconnaissances du Mont-de-Piété.

Les journaux en donnaient une douzaine en prime à leurs abonnés d'un an.

*
* *

On cite une dame de la cour qui en obtint une contre son mari, le jour même où celui-ci s'en procurait une contre elle.

Ils firent un très-drôle de nez, le soir, en se retrouvant ensemble à la Bastille.

*
* *

Le comte de Charolais s'amusait à tirer sur les couvreurs pour les voir dégringoler des toits.

Ce qui retint beaucoup de galants, surpris par le mari



de leur maîtresse, de se *précorbiner* par les fenêtres à tabatière.

*
* *

L'histoire a laissé le nom de quelques-unes des beautés qui embellirent le Parc-aux-Cerfs.

Nous ne disposons pas d'assez de place pour nous passer la fantaisie de les reproduire ici.

Nous citerons seulement au hasard :

Mmes de Blaru.
d'Egmont.
de Grandi,
de Malignan,
de Coulanges,
de Bomango.
de Villemand,
Tiercelin,
Lefèvre,
la Dervieux,
Etc., etc.

Mmes de Sainte-Hélène,
de Lussan,
d'Eslignac,
de Salis,
de Martinville,
de Beaunoir,
de Sades,
Lescot,
la de Ville,
la Bouvier,
Etc., etc.

*
* *

Cette petite liste, bien entendu, ne constitue qu'une très-faible partie du répertoire, tenu constamment à jour par le garde-chasse de cet honorable établissement, où les pièces de gibier se chiffraient par centaines.

On a même fait la remarque que lorsqu'elles couraient dans les allées, ces nobles dames devaient être assez difficiles à reconnaître par le roi.

D'abord parce qu'elles étaient beaucoup;

Et ensuite à cause de la similitude de leur costume, dont la pièce la plus apparente consistait en une petite mouche noire collée au coin de la lèvre.

*
* *

Après avoir mis soigneusement le couvercle sur ce



règne dans lequel tant d'historiens ont trouvé la mort par asphyxie, nous passons à celui de :

LOUIS XVI

AN 1774

C'est le cœur joyeux que nous entreprenons le récit de la première royauté qui ne soit pas morte tranquillement dans son lit.

Il faut avoir avalé, comme nous venons de le faire, treize siècle et demi de monarchie non interrompue, pour comprendre tout le bonheur que l'on éprouve en voyant que cela tire à sa fin, et que les hommes sont sur le point de se demander à quoi ils ont bien pu penser depuis quatorze cents ans pour se laisser mener et tondre comme des imbéciles.

***

Quand Louis XVI monta sur le trône, la France était à peu près dans l'état brillant d'un chapeau haute forme sur lequel Dumaine se serait assis pendant cinq quarts d'heure.

*
* *

La misère, la du Barry, la famine, la Pompadour et la corruption avait mis le pays sur la paille.

Si Bismark avait été prêt à ce moment-là, ça y était.

*
* *

Louis XVI se mit à la besogne muni d'excellentes



intentions, à ce que prétendent les gens sur l'imagination desquels le nez busqué de ce monarque produit une certaine impression.

Nous ne dissimulerons pas plus longtemps que le

profil bourbonnien n'a sur notre âme aucune espèce d'action.

Tout ce que nous pouvons faire pour Louis XVI, c'est de constater qu'il lui donnait l'air très-bête.

*
* *

Louis XVI, sentant la nécessité de rajeunir les institutions, prit un ministre de 73 ans : M. de Maurepas.

Cet homme malgré son âge avait conservé certains côtés de la jeunesse.

Le malheur voulut que ce fussent les mauvais.

*
* *

A M. de Maurepas, fut bientôt adjoint le ministre Turgot avec qui il ne put s'entendre et qu'il fit disgracier.

Ces deux hommes n'étaient pas faits pour être attelés à la même voiture.

M. de Maurepas était un type de vieux roué, à bonnes fortunes, frivole, égoïste et courtisan.

*
* *

Turgot, au contraire, était un homme assez rude et



avait des idées d'un rococo achevé : ainsi, par exemple, ne s'était-il pas imaginé de diminuer les impôts qui écrasaient le peuple, et d'en faire payer une partie aux

nobles qui jusqu'alors s'étaient contentés de regarder faire les autres !

*
* *

M. de Maurepas n'eut pas de peine à convaincre Louis XVI que Turgot n'avait aucune espèce de chic, et Louis XVI remplaça Turgot par Clugny et ensuite par Necker, non sans avoir rétabli les *corvées* que Turgot avait abolies.

*
* *

D'ailleurs, pour récompenser la France d'avoir été privée d'un abus pendant quelques mois, Louis XVI lui en octroya un nouveau et créa la loterie.

*
* *

Dans ses moments perdus — on n'a jamais su ce qu'il faisait des autres — Louis XVI s'occupait à faire de la serrurerie.

Il était du reste de la dernière des maladresses, et, en comptant ce qu'il gâchait de marchandises, il eût bien fait en moyenne des semaines de 17 francs... à rendre à son patron, s'il eût été forcé de travailler pour vivre.

*
* *

Ce qu'il fit de pênes de serrures avant d'en réussir un qui pût servir, n'est guère comparable qu'à celles qu'il



causa à son pays pendant les dix-neuf années de son règne.

*
* *

Pour donner une idée du degré d'intérêt que lui inspiraient les affaires de son pays, il suffira de signaler ce

fait que l'empereur Joseph II, son beau-frère, étant venu à Paris et lui ayant demandé de le conduire visiter les Invalides et l'École militaire, Louis XVI fut forcé de lui avouer qu'il ne connaissait pas ces deux établissements et lui demanda si c'étaient des Cafés concerts.

*
* *

Ainsi, d'ailleurs, que ne seront pas étonnés de l'apprendre les gens qui ont bien voulu examiner pendant quelques secondes le profil moutonné de ce monarque! Louis XVI était complétement incapable de dire quoi que ce fût de spirituel.

*
* *

Aussi les confectionneurs de mots et saillies pour souverains firent-ils avec lui d'excellentes affaires.

Il en acheta des masses et à un prix élevé.

Seulement, comme il ne s'y connaissait pas, il se fit voler très-souvent.

*
* *

Ainsi l'on raconte qu'un jour, Villemessant lui solda,



pour 1,340 francs, tout un lot de bons mots exécrables qui avaient paru dans le *Figaro* et qu'il lui vendit pour des Dumas fils, des Augier et Théodore Barrière.

Louis XVI avait été alléché par le prix peu élevé de ce lot assez important.

Mais quand Marie-Antoinette mit le nez dans le ballot, elle dit au roi qu'il s'était fait enfoncer et qu'il fallait faire vérifier la facture de Villemessant par un connaisseur.

*
* *

Le *Tintamarre* fut chargé de l'expertise et le lot fut estimé par lui à onze sous.

Villemessant, vexé, fut obligé de rendre la différence sous peine d'aller finir ses mémoires à la Bastille.

De là son attachement de terre neuve pour les Bourbons dont il espère le retour..... avec l'acharnement d'un homme qui à 1,339 fr. 45 c. à rattraper.

*
* *

Il faut bien convenir pendant que nous y sommes que

l'on pouvait à la rigueur, ne pas se faire un grand cas de conscience de vendre de mauvais calembours à Louis XVI.

Outre qu'il ne s'en apercevait pas plus qu'un pochard à qui le marchand de vins passe des rinçures de baquets



pour du vin pur; quand on lui vendait un trait d'esprit, il le récitait tout de travers.

*
* *

C'est lui qui un jour, ayant acheté à un rédacteur du *Tintamarre* cette célèbre pensée : *J'aime mieux mon thé à la crême qu'à l'échafaud*, ne trouva rien de mieux

que de l'employer le soir même de la façon suivante :

Comme une dame d'honneur lui demandait s'il désirait du lait dans son café, il répondit d'un air capable :

Oui, madame... je préfère mon café à la crême que sur l'échafaud.

Après quoi il se mit à rire de toutes ses forces; ce que voyant, toute la cour en fit autant de confiance.

Louis XVI avait payé ce mot 25 francs.

Il y a des gens qui, pour être sûrs d'en avoir toujours pour leur argent, ne devraient jamais acheter que de la moutarde.

*
* *

En 1769, les colonies anglaises d'Amérique ayant pris les armes pour s'affranchir du joug de l'Angleterre et soutenir l'indépendance des États-Unis, Louis XVI fut poussé par l'opinion à prendre fait et cause pour les insurgés.

Dépenser, ne fût-ce que trois sous, pour des républicains, lui parût amer.

Cependant quand il vit les Américains sur le point d'atteindre leur but sans son aide : il le leur offrit.



De là la fameuse phrase de Morny : se mettre du côté du manche.

*
* *

L'Angleterre fut battue et la prépondérance maritime qu'elle avait exercée jusque-là fut détruite.

On put dès-lors circuler librement sur l'Océan, sans être exposé à voir fouiller des navires par les marins anglais qui s'étaient fait les gabelous des mers.

*
* *

Pendant ce temps, les finances de la France continuaient à dépérir comme un chien qui a avalé une éponge frite.

Et le ministre Necker était contraint de quitter la place à la suite d'un compte rendu du budget de 1781 qu'il avait présenté comme devant se solder par des millions d'excédant et dans lequel, après lui avoir ouvert le ventre, on ne constata qu'un déficit de 218 millions.

*
* *

Après la chûte de Necker, Marie-Antoinette jugea le

moment opportun pour prendre la culotte dans le ménage.



Louis XVI avait une tête à ça.

La reine sut en tirer parti.

*
* *

Plusieurs ministres choisit par elle avec un rare bonheur parmi les cocodès de la cour qui savaient lui tourner les plus jolis compliments sur ses toilettes achevèrent de mettre les finances à sec.

Et Calonne fut obligé un beau matin d'avouer à une

assemblée des notables, convoquée *ad hoc*, qu'il ne lui restait plus en caisse que trois francs en timbres poste.

Calonne fut congédié et l'on convoqua les États généraux pour qu'ils avisent.

***

Brienne succéda à Calonne et prit en main le porte-monnaie national. Il pouvait très-bien le porter à bras tendu.

Pour le rendre plus lourd, il proposa de nouveaux impôts. La difficulté était de les asseoir sur quelque chose. Tout était occupé, jusqu'aux strapontins.

Brienne pensait bien aux allumettes ; mais la pensée qu'il n'y en avait pas encore le retint de les taxer.

***

D'ailleurs, le parlement se refusait à voter de nouveaux impôts.

Brienne voulut se rejeter sur les emprunts.

Le Parlement s'y opposa également.

Louis XVI, vexé, cassa l'arrêt du Parlement. Le Parle-



ment cassa l'arrêt de Louis XVI... Cette lutte dura quelques jours pendant lesquels on cassa, comme dans un ménage où le torchon brûle, tous les arrêts qui se trouvaient sur le buffet.

*
* *

Le Parlement tint bon; des troubles éclatèrent en province et Louis XVI se vit forcé de céder en convoquant les États généraux.

Dès ce moment c'en était fait de la royauté absolue, et la France allait essayer de la monarchie constitutionnelle qui ne vaut pas beaucoup mieux que l'autre, il est vrai, mais possède du moins cet avantage de prouver que l'on peut se passer des deux.

*
* *

Avant d'entrer dans cette nouvelle et intéressante période de nos annales, nous signalerons à nos lecteurs quelques-uns des principaux faits qui marquèrent les dernières années du règne omnipotent de Louis XVI.

*
* *

En 1778, l'abbé de l'Épée avait fondé une institution



à l'usage des sourds-muets, qui depuis longtemps éprouvaient le besoin de s'entendre.

*
* *

Pendant la même année, Voltaire et Rousseau étaient morts après avoir jeté quelque doute dans l'esprit des

gens qui employaient depuis deux mille ans leur intelligence à croire que le soleil pût s'arrêter aussi facilement qu'une pendule sortant du *Bon Nègre*.

*
* *

En 1779, Cagliostro et Mesmer avaient découvert le magnétisme et trouvé le moyen d'endormir et de réveiller les gens à volonté.

Mais ayant eu besoin d'argent, ils vendirent la première partie de leur secret à l'Odéon, qui à l'heure qu'il est cherche encore la seconde.

*
* *

En 1783, Pilâtre du Rosier et d'Arlande, découvrirent le système des aérostats qu'ils cédèrent aux directeurs de théâtres.

L'été, ces derniers mettaient dans la nacelle d'un ballon, les trente-neuf sous provenant de la location de leur salle.



Ils coupaient la ficelle et la recette s'élevait immédiatement.

*
* *

En 1784, Valentin Haüy avait fondé l'institut des aveugles, ce qui fit dire au *Tintamarre* :

On enferme ces malheureux
Depuis le matin jusqu'au soir,
Est ce qu'il ne vaudrait pas mieux
Au contraire les faire voir ?

*
* *

Enfin en 1787, Brienne à bout d'expédients financiers avait fait un beau jour saisir la caisse des invalides.

Plusieurs de ces derniers qui, devant dîner en ville et craignant de rentrer tard le soir, y avaient, par mesure de précaution, déposé leur nez d'argent avant de partir, furent très-embarrassés pour se moucher le soir en rentrant.

*
* *

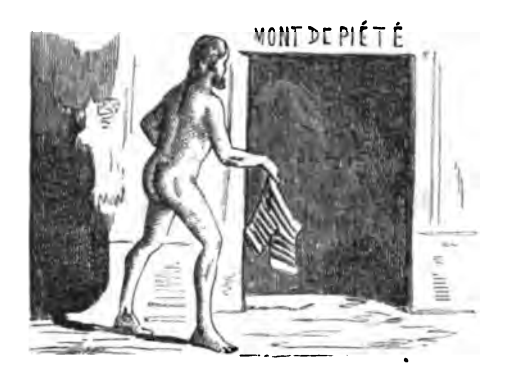
Cependant, piétinant sur tous les scrupules Brienne avait fait fondre ce métal à la monnaie.

Et pendant une dizaine d'années, la circulation fut

encombrée d'écus de 6 livres qui provoquaient des éternuements abominables quand on les regardait de trop près.

*
* *

En 1788, la débine nationale était arrivée à son apogée.



Le ministre des finances avait tellement tiré à vue sur tous les banquiers que ceux-ci n'avaient plus le sou.

Le peuple de son côté ne pouvant plus payer les impôts fit des émeutes, on lui répondit par les trois sommations d'usage.

*
* *

On rapporte même que Necker répondit à ce propos au roi :

Sire!... Il faut tirer sur les banquiers tant qu'ils ont de l'argent et sur le peuple quand il n'en a plus.

*
* *

ÉTATS GÉNÉRAUX

AN 1789

L'ancien axiome du droit public de la France était que le *tiers état* payait de ses biens, la *noblesse* de son sang et le *clergé* de ses prières.

Ce petit contrat plus ou moins social commençait à ne plus faire le compte de tout le monde.

On trouvait qu'il rappelait trop la fameuse histoire de la pipe achetée en commun par les deux collégiens, et que



le plus grand fumait pendant que l'autre crachait.

*
* *

Ce fut dans ces dispositions peu conciliantes que les États généraux s'ouvrirent.

Dès le début de la session, les députés de la noblesse et ceux du clergé ayant fait des manières pour siéger à côté de ceux de la canaille, ces derniers décidèrent qu'ils siégeraient tout seuls et se réunirent à cet effet dans la salle du *Jeu de paume.*

Peu à peu, les représentants de la noblesse et du clergé se ravisèrent et vinrent se joindre à ceux du tiers état, obéissant à cet instinct profond qui pousse les gâteux à se rapprocher des gens qui les envoient paître.

*
* *

Louis XVI, furieux de voir que les États généraux s'étaient mis d'accord pour vérifier ses additions, jeta le masque ; et ce roi, d'ordinaire benêt jusqu'à l'idiotisme, se montra tout à coup menaçant et provoquant.

Il ordonna aux États généraux de se séparer.

A quoi Mirabeau répondit par la fameuse phrase : *Nous sommes ici par la volonté*, etc., etc.

*
* *

Enfin, le 27 juin 1789, l'Assemblée s'organisa en

trente bureaux, afin de travailler plus activement à la réorganisation de la France.

Inutile de dire que pendant tous ces préparatifs, Louis XVI faisait un nez!...

Un de ces nez qui d'ailleurs ont leur excuse toute naturelle dans la quantité de choses qui pend au bout.

*
* *

Fortement poussé par Marie-Antoinette, qui lui répé-



tait tous les soirs : *Je te dis, Louis, que tu manques de poigne.* Louis XVI passa un nouveau croc-en-jambe à son indécision naturelle et l'étala sur son derrière.

*
* *

Pendant le temps qu'elle mit à se relever, il poussa 30,000 soldats autour de Paris et de Versailles, dans l'attitude de gens qui se préparent à avoir raison... de ceux envers qui ils ont des torts.

*
* *

Le peuple irrité demande le renvoi des troupes.

Louis XVI répond en exilant Necker.

Et le lendemain, ça commence.

*
* *

Camille Desmoulins (ne pas confondre avec Jules Favre) appela les Parisiens aux armes dans le jardin du Palais-Royal.

On se fait des cocardes avec toutes les feuilles que l'on peut trouver — excepté le *Gaulois*.

*
* *

Le peu ple arrive devant les Tuileries, où le prince de



Lambesc, colonel du Royal-Allemand, à la tête de son

régiment, le reçoit avec les dispositions bienveillantes que montre ordinairement la broche pour le rôti qu'on lui présente.

* * *

Vexé, le peuple tape sur le Royal-Allemand et les gardes-françaises en font autant par jalousie de métier.

En 36 heures on fabrique 50,000 piques. Le général Trochu ne se mêle pas de la fabrication, ce qui permet d'économiser huit mois et demi.

* * *

On enlève aux Invalides 30,000 fusils, des sabres et des canons.

On s'équipe et l'on s'arme comme l'on peut.

Il y avait des citoyens de quatre pieds cinq pouces qui avaient des sabres de cavalerie qu'ils ne pouvaient dégainer qu'en montant sur une borne.

On voyait des artilleurs improvisés, atteler des vélocipèdes à leurs pièces pour les traîner.

On fondait les balles et on fabriquait de la poudre en pleine rue.

*
* *

Bref, tout mal habillé qu'il fût, le peuple, par sa con-



tenance, donna assez à réfléchir aux troupes cantonnées dans Paris pour leur inspirer la sage résolution d'aller voir du côté de Versailles si la porte Saint-Martin y était.

Elles décampèrent le 12 juillet.

Et le 14, une poignée de braves gens mal armés, sans munitions et sans ordre, n'ayant absolument pour eux que de ne pas être commandés par le général Ducrot, assaillirent et enlevèrent la Bastille.

*
* *

En ouvrant les cachots de cet infâme monument, on découvrit des horreurs.

Entre autres : un pauvre prisonnier qui était suspendu par les deux poignets depuis trente-cinq ans, et dont les bras s'étaient tellement allongés qu'il ne pouvait se moucher que par-dessous la jambe.

On cite aussi un vieillard qui était enfermé à la Bastille depuis si longtemps, qu'il ne se souvenait plus de la cause de son incarcération ; mais on a appris depuis qu'il ne l'avait jamais sue.

*
* *

Louis XVI voyant les affaires se gâter se remit à faire le bon enfant.

Il se rendit sans garde à l'Assemblée, déclara que tout cela n'était qu'un malentendu, qu'il allait renvoyer les troupes allemandes et rendre son portefeuille à Necker.



Un peu plus il s'engageait à frotter le parquet de la salle des séances trois fois par semaine.

*
* *

Toujours bon jobard, le peuple tira des pétards le soir en réjouissance d'un si beau mouvement.

Il ramena le roi à Paris.

Pendant quinze jours ce fut une orgie de lampions.

La Fayette (ne pas confondre avec le général Vinoy) organisa la garde nationale.

Et Sieyès (ne pas confondre avec Jules Ferry) composa pour elle une cocarde imitant les couleurs de la ville : bleue et rouge, en disant :

— Voilà une cocarde qui fera le tour du monde !...

*
* *

Immédiatement Louis XVI ajouta à ces deux couleurs celles de la royauté : blanche.

Et rendit le tout en disant d'un petit air polisson :

— Voilà une cocarde qui fera voir le tour au monde !

Ce petit mot pour rire lui avait été vendu onze francs par Louis Veuillot.

*
* *

Cependant le mouvement s'accentuait en province, surtout contre les nobles à qui le peuple avait plein le



dos de donner une botte de paille sur dix, même quand il n'en avait récolté que cinq.

* *

Les nobles eurent une venette enragée et consentirent à l'abolition de tous leurs priviléges.

Si, parmi nos lecteurs, il s'en trouve quelques-uns qui aient l'intention de croire que c'était de bon cœur, nous ne les retenons pas.

Quant à nous, nous pensons qu'en cette circonstance, les nobles agirent avec toute la bonne grâce des gens qui pour sortir d'une maison en flammes, donnent la préférence aux fenêtres quand l'escalier est brûlé.

*
* *

Pour célébrer ce triomphe de l'égalité, l'Assemblée ordonna qu'un *Te Deum* fût chanté dans toutes les églises en l'honneur de la destruction du régime féodal.

Mais, cela ne devait pas aller tout droit.

Marie-Antoinette avait fait une scène à Louis XVI qu'elle accusait d'être trop mollasse et Louis XVI, remonté, lui avait dit :

— Sois tranquille !... tu vas voir que je vais être raide !...

Là dessus, il avait organisé pour le 1er octobre, un banquet offert aux officiers du régiment de Flandre.

Au dessert, les dames d'honneur un peu avinées distribuent leurs jarretières aux officiers qui l'étaient beaucoup.



Ceux-ci s'en font des cocardes blanches et la cocarde tricolore est foulée aux pieds.

*
* *

Bien entendu le peuple se fâche ; il se rend de

nouveau à la gare Saint-Lazare, prend le train de 7 heures 35 et arrive à Versailles.

Il envahit le palais et ramène à Paris le roi, sa famille, l'Assemblée et toute la boutique afin de les avoir sous la main pour surveiller leur conduite.

Il trouve qu'il est indécent de lui faire dépenser cinquante sous de voyage, chaque fois qu'il a besoin de faire une révolution.

*
* *

A partir de ce moment, Louis XVI dans sa bonne ville de Paris, eut à peu de chose près, l'air d'un gros monsieur, qui le sourire sur les lèvres, est entouré dans un salon par quatre vieilles femmes qui l'embêtent pendant qu'il cherche en vain le moyen d'aller fumer un bon cigarre dans le jardin.

*
* *

Une fois à Paris l'Assemblée s'occupa de la réorgani-

sation du pays, et commença par le partager en quatre-vingt-trois départements.

Ce qui fit dire au *Tintamare* que pour rendre la



France unie, la Constituante n'eut rien de plus chaud que de la diviser.

*
* *

L'Assemblée institua aussi le jury en matière criminelle.

Cette création démocratique nous est restée.

A preuve que tous les ans on tire les jurés au loto

et que ce sont toujours les mêmes qui sortent.

Certaines gens prétendent que c'est parce que l'on ne remue pas assez le sac.

D'autres affirment que c'est parce que l'on ne met pas tous les noms dedans.

*
* *

La question : *finances* ne devait pas tarder à créer des embarras sérieux à l'Assemblée.

On manquait d'argent; mais un député ayant fait observer que le clergé possédait pour quatre milliards de biens qui ne lui étaient pas absolument indispensables pour dire la messe, il fut décidé qu'on en vendrait une bonne partie au profit de l'État.

*
* *

Nous ne repondrions pas que le clergé fût ravi de la

mesure ; mais comme on pouvait se passer de son ravissement, l'opération s'exécuta tout de même.

D'ailleurs, une occasion bien autrement sérieuse allait bientôt se présenter pour lui de prendre un air vexé.



L'Assemblée décida que les ecclésiastiques français seraient soumis comme tout le monde à la loi civile et

tenus de faire balayer le devant de leur porte comme les plus humbles des citoyens.

Louis XVI, refusa d'abord de sanctionner ce décret; mais devant l'émeute, il l'accorda.

Le moment nous semble assez bien choisi pour nous demander en quoi un roi qui fait tout ce que les autres veulent a plus de prestige qu'un garçon de café.

*
* *

Enfin, l'Assemblée abolit le droit d'aînesse qui pour les aînés, était le cadet des soucis; mais en même temps le souci des cadets.

*
* *

Et elle ôta tout pouvoir au roi en même temps qu'elle établissait le système métrique.

Voilà comment nous comprenons que l'on change de *maître.*

*
* *

Bientôt, ces différentes réformes ne suffirent plus et le mot : *République* commençait à être prononcé.

Bertrand de Molleville, ministre de Louis XVI, com-



prit que si l'on n'enrayait pas le mouvement, ce qui restait de la monarchie n'allait pas tarder à s'évanouir.

Il organisa un service très-complet de *blouses blanches* qui moyennant cent sous par soirée, s'en allaient dans les endroits publics crier : Vive la sociale, et distribuer

des imprimés incendiaires, afin d'effrayer les bourgeois et leur faire dire :

— C'est du propre la République !...

*
* *

La situation était tendue quand le décret de l'Assemblée, supprimant les titres de noblesse, vint tout faire craquer.

Les vieilles perruques à frimats du faubourg Saint-Germain ne purent se faire à l'idée de lire sur la bande de leur *Gazette de France :*

« AU CITOYEN AIGNAN TOUT COURT. »

Plutôt que de rester dans un pays où l'on était assez pervers pour prétendre qu'un menuisier qui monte des fenêtres vaut autant qu'un cocodès qui descend des croisés, les nobles préférèrent émigrer.

*
* *

Beaucoup se réunirent à Coblentz et — bons petits

cœurs — travaillèrent à organiser contre la France une coalition étrangère chargée de les rétablir dans tous leurs droits anciens.

Ils n'eurent pas de peine à faire prendre à Louis XVI quelques actions dans cette glorieuse entreprise.



Et le 20 juin 1791 le roi, jugeant le moment favorable, s'échappa de Paris, bien décidé à n'y rentrer que mort ou victorieux à la tête de la queue des armées étrangères.

*
* *

Reconnu dans son carrosse à Varennes, quoiqu'il se fut gonflé les joues de toutes ses forces pour ressembler à Louis Ulbach, Louis XVI fut ramené à Paris avec toute sa famille et tous les égards généralement dûs aux gens qui s'absentent un instant de la maison qu'ils habitent pour aller chercher de quoi y mettre le feu.

*
* *

Comme cela arrive souvent pour le gaz, cette fuite amena une explosion.

L'Assemblée déclara le roi suspendu de ses fonctions jusqu'à ce qu'il eût accepté la Constitution.

Pendant ce temps, l'idée républicaine faisait de sensibles progrès.

Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche jugèrent à propos d'intervenir pour empêcher que la France ne donnât à leurs peuples l'exemple d'une nation assez pervertie pour se gouverner elle-même.

*
* *

Ils conclurent à Pilnitz un traité d'alliance et menacèrent la France de venir régler ses pendules si elle ne replaçait immédiatement Louis XVI sur sa chaise percée.

*
* *

Il faudrait n'avoir jamais vu la figure d'un homme à



qui son voisin menace de casser les reins s'il ne se rase pas immédiatement la barbe, pour ne pas apercevoir d'ici la façon dont la France accueillit l'ultimatum du roi de Prusse et de son associé.

*
* *

Pour toute réponse, l'Assemblée vota sa Constitution et la présenta au roi qui jura d'y être fidèle.

La Constitution qui était une bonne fille, bien naïve, accepta ce serment, la rougeur au front, et parut aussi tranquille qu'un actionnaire des *galions du Vigo* à qui on promet un dividende.

*
* *

Enfin, le 30 septembre, la Constituante termina ses travaux et se sépara après avoir rendu en 28 mois 2,500 décrets, lois ou arrêtés.

On a vu depuis des assemblées se montrer beaucoup moins dures au travail mais énormément plus dures à la séparation.

*
* *

Cependant, à peine faite par l'Assemblée, la Constitution allait être *refaite* par Louis XVI.

Ce dernier n'eut pas plus tôt tourné les talons qu'il s'occupa des moyens de tourner les difficultés que son serment lui occasionnait.

Il se remit immédiatement à faire des signes à l'étran-



ger pour lui faire comprendre combien il lui serait agréable de voir arriver en France 400,000 soldats de n'importe quel pays lui couper les ficelles de sa parole d'honneur.

*
* *

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

L'Assemblée législative comme toutes assemblées étaient composée de trois partis.

Celui qui tire la voiture par derrière pour la faire reculer : la droite.

Celui qui tire par devant pour la faire avancer : la gauche.

Et celui qui monté dedans, se laisse pousser et tirer en faisant des gros yeux bêtes : le centre.

*
* *

Il y avait aussi les royalistes ultra, qui poussaient à la désorganisation, à l'émigration et au désordre.

Et les radicaux du temps (appelés montagnards), qui pensaient qu'avec le temps et l'argent que l'on emploie à rafistoler une vieille maison, on en ferait deux neuves.

*
* *

Profitant de tout cela, comme les filous profite du dés-

ordre dans les incendies, les prêtres qui avaient refusé le serment, poussaient à la résistance en province, les émigrés étudiaient à Coblentz, à Worms et à Bruxelles, leur plan d'invasion en collaboration avec les baïonnettes étrangères, et de leur côté, le roi de Prusse et l'empereur



d'Autriche, préparait leur baquet de colle à froid pour venir refiger Louis XVI sur son trône.

*
* *

En présence de ces points noirs, l'Assemblée législative n'hésita pas.

Au lieu de se voter des vacances de six semaines, comme cela se pratique souvent dans les assemblées qui se respectent, au moment du péril, elle décida :

1° Que tout prêtre non assermenté cesserait d'être payé par l'État ;

2° Que les revenus des biens des émigrés qui ne rentreraient pas en France seraient perçus au profit de la nation ;

3° Que si les rois d'alentour persistaient à vouloir nous apporter l'esclavage chez nous, on leur porterait la liberté chez eux.

*
* *

Les puissances étrangères répondirent en déclarant la légitimité des Souverains réunis, qui ne devait pas avoir un plus grand succès que les Gourdins réunis et même que les Magasins réunis.

Et Louis XVI, remonté pour la trente-septième fois par sa femme, refusa de sanctionner les décrets de la législative.

*
* *

Le 20 avril, Louis XVI déclara la guerre à i'Autriche ;

En vain, Bieland, Varennes et Robespierre protestèrent-ils contre cette folie au moment où les forces de la France étaient désorganisées.

Louis XVI répondit : Il ne nous manque pas un seul

bouton de guêtre, nous sommes cinq fois prêts et j'ai le cœur léger!...

La guerre fut votée.

*
* *

Comme le général Trochu, Louis XVI et Marie-Antoinette avaient leur plan de campagne.



Seulement, au lieu de le déposer chez un notaire, ils l'envoyèrent aux généraux ennemis qui en firent l'usage que l'on devine.

L'armée française n'avait pas encore eu le temps de faire : par file à gauche ! que déjà elle avait perdu trois ou quatre batailles.

*
* *

Ces défaites éveillèrent l'attention de l'Assemblée qui vota la formation d'un camp de patriotes sous Paris.

Enhardis par les victoires des étrangers, Louis XVI retrouva son audace et refusa de sanctionner ce décret en disant :

— Créer encore de la garde nationale à Paris !... Jamais !... c'est tous pochard !...

*
* *

Vexé de cette réponse, le peuple envahit les Tuileries exigeant la sanction du décret.

Louis XVI, dans ces moments-là avait pour principe de ne pas en mener large.

Il promit d'aviser. Le peuple se retira, se laissant rouler comme une bonne bête.

Et le lendemain, Louis XVI écrivait au général la Fayette qui commandait un corps d'armée sur la frontiere :

« Général !...

» Il s'agit bien de sauver la France !... c'est des



bêtises... Accourez vite sauver les Tuileries.

» Bons appointements.

» Tout vôtre,

» LOUIS. »

*
*

A cet appel patriotique: la Fayette quitta son camp et arriva.

L'Assemblée lui administra un savon formidable et le renvoya d'où il venait.

La population de Paris le reconduisit en criant à la chienlit.

*
* *

Le 25 juillet, le duc de Brunswick lança un manifeste dans lequel il était dit que si Paris osait toucher à la famille royale, il serait bombardé.

C'était clair.

Péthion répondit en demandant à l'Assemblée l'abolition de la royauté.

Et comme l'Assemblée, hésitante, avait l'air de dire : *Si nous détrônons le roi, ça le contrariera peut-être,* le peuple prit le parti qu'il s'est souvent bien trouvé de prendre : il fit ses affaires lui-même.

*
* *

Le 10 août, les Tuileries sont envahies, Louis XVI se réfugie à l'Assemblée, qui au premier coup de canon, proclame sa déchéance.



RÉVOLUTION FRANÇAISE

MODES DU TEMPS

85e LIVR.

On aurait peut-être tort de lui en être trop reconnaissant.

L'Assemblée législative de 1792 fit en cette circonstance ce que devait faire plus tard celle de 1870.



Placée à la tête du peuple pour le conduire, elle attendit que le peuple lui montrât son chemin.

*
* *

Trois jours après la famille royale était conduite prisonnière au Temple.

Depuis Jésus-Christ qui en chassait les voleurs, les temps avaient bien changé.

*
* *

Alors, on s'occupa de vérifier les papiers trouvés aux Tuileries. Cette enquête ne fit pas rire certains journaliste du *Figaro*, que la cour avait longtemps payés à la ligne pour en suivre une autre.

*
* *

Ils ne manquèrent pas de crier à l'inconvenance et de prétendre qu'il était indigne de s'occuper des affaires privées des gens.

Sans doute leur malheur était grand.

Voir faire la lumière sur ses actes au moment où l'on s'y attend le moins est pénible.

Et nous leur accordons volontiers toute la sympathie à laquelle ils ont droit.

C'est-à-dire celle que l'on doit au notable commerçant décoré, réputé comme vertueux dans son quartier, et

qui, à la suite d'une descente de police dans un mauvais lieu, est obligé de donner son nom au commissaire.

*
*

Le général La Fayette, qui se trouvait pas mal compro-



mis, essaya de faire révolter son armée et de la ramener à Paris pour défendre le roi.

S'il ne rendit pas Metz, sa seule excuse est qu'on ne lui avait pas donné à garder.

Il échoua et fut obligé de s'exiler.

Dumouriez le remplaça.

*
* *

Alors, aux accents de la *Marseillaise*, la France entière se leva et des armées s'organisèrent dans Paris.

Pendant ce temps, Dumouriez battait les Prussiens à Valmy et les forçait à évacuer Longwy et Verdun ; Custine s'emparait de Mayence, Montesquiou et Anselme envahissaient la Savoie et le comté de Nice.

La France n'ayant plus de roi et combattant pour elle, tous les généraux faisaient leur devoir; il n'y avait plus aucune raison pour qu'à l'exemple du général de Failly, ils oubliassent leur artillerie le matin de chaque bataille.

*
* *

Alors l'Assemblée législative se sépara pour faire place à la Convention nationale.

Nous n'avons pas l'intention d'escamoter, en les passant sous silence, les quelques excès qui se commirent pendant les derniers mois qui précédèrent la chute de la monarchie.

En septembre on massacra des prisonniers. Madame de Lamballe, amie de Marie-Antoinette, fût décapitée, etc., etc.

Sans doute ces scènes de carnage sont toujours regrettables.



Mais il est à peine besoin de faire ressortir combien il serait puéril de mettre en parallèle ces excès passagers et les résultats obtenus.

S'il fallait que la crainte de quelques troubles intestins nous arrêtât, ni les nations ni les hommes ne se purgeraient jamais.

Ils se laisseraient mourir pour ne pas s'exposer à une petite colique.

*
* *

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

(Il n'était pas trop tôt.)

CONVENTION NATIONALE

Dès le début, la Convention nationale fut divisée en trois partis :

Les anciens Girondins, devenus plus calmes, voulaient bien fonder la République, mais mettre beaucoup de morceaux de verre dedans. Ils formèrent la droite.

Les Montagnards, Robespierre, Marat et Danton en tête, la voulaient pure.

La plaine, comme toujours, ne savait pas au juste ce qu'elle voulait et se tenait énergiquement prête à subir, en morceau de mastic soumis, toutes les empreintes dont on voudrait bien l'honorer.

*
* *

La lutte entre les Girondins et les Montagnards ne tarda pas à éclater.

* * .

Cependant, les succès des armées républicaine, continuaient, et Dumouriez gagnait la bataille de Jemmapes



avec des soldats qui n'avaient qu'une paire de souliers pour cinq.

Tous les nez couronnés de l'internationale des salons commençaient à renifler de rage.

Nous allons enfin commencer à nous amuser.

* * *

La Convention siégeait depuis deux mois, lorsque le serrurier Gamin fit découvrir aux Tuileries une armoire de fer cachée, dans laquelle Louis XVI resserrait avec soin ses lettres d'amour.... avec les puissances étrangères.

La lecture de ces poulets parfumés ne tarda pas à convaincre la Convention que l'ex-roi était bien décidé à se faire adorer de la France par tous les moyens qu'un galant homme peut employer, dût-il lui faire attacher les deux bras et les deux jambes par quatre cent mille hommes pendant l'opération, quitte à ne pas la détacher après.

* *

Les Girondins voulaient sauver le roi. Ils avaient le cœur tendre ; nous le leur pardonnons volontiers ; mais

il y a des cas où les gens que leur tempérament porte à faire de la tapisserie devraient bien comprendre qu'ils ne valent rien pour faire de la politique.

*
* *

La majorité de la Convention se prononça pour la mise en jugement.



Les débats durèrent quarante-cinq jours.
Louis XVI fut condamné à la peine de mort.

*
* *

Le 21 janvier 1793, il monta sur l'échafaud.

La justice des hommes était satisfaite. Elle oubliait généreusement, en ce moment, que la monarchie avait fait assassiner, depuis quatorze siècles, cent mille citoyens qui n'en avaient pas fait autant qu'elle.

*
* *

Depuis le moment où nous avons écrit la première ligne du règne de Louis XVI, nous n'avons pas perdu de vue un seul instant que nous allions arriver au récit de cette période qui manque un peu de gaieté.

Quoique historien, on n'a pas le cœur en bronze d'aluminium et nous avons pu redouter quelquefois, pour cet instant fatal, un mouvement d'attendrissement auquel peu de gens échappent.

*
* *

Mais toujours prévoyant, nous avions fait un nœud à notre mouchoir pour nous rappeler, lorsque le moment serait venu, qu'avant de fondre en larmes, il est bon de se demander s'il y a vraiment de quoi.

Déjà, nous allions céder à ce sentiment de tristesse, déjà nous avions tiré notre mouchoir pour éponger les larmes d'une douleur aussi imbécile que sincère, quand



nous avons senti quelque chose de gros entre nos doigts.

*
* *

C'était le nœud.

Ce nœud nous a rappelé beaucoup de choses dont la millième partie suffirait à dessécher les glandes lacrymales les plus engorgées.

Ce nœud nous a rappelé que sur soixante-dix rois qui ont émaillé nos annales, on n'en compte guère plus de trois qui n'aient pas été indignes de la cour d'assises plutôt quarante-deux fois qu'une.

*
* *

Ce nœud nous a rappelé :

Clovis jouant aux boules avec la tête de ses soldats.

Louis XI ayant un bourreau à l'année dans son cabinet de toilette.

François Ier faisant accrocher les protestants aux arbres pour faire un peu d'ombre dans les moments de sécheresse.

Charles IX tirant à la cible sur les promeneurs du quai.

Henri III allant chercher Henri IV pour bombarder Paris en collaboration.

Louis XIII, Lous XIV et Louis XV envoyant mourir à la Bastille les gens dont leurs catins avaient à se plaindre.

Et tout cela, sans compter le reste, sans compter Louis XVI lui-même, tout prêt à faire mettre son peuple en pièces par l'étranger, pourvu qu'il régnât sur les morceaux.

*
* *

Voilà les services que l'on peut tirer d'un nœud de



mouchoir fait à point et consulté à temps.

Et maintenant qu'il nous a servi, ne le défaisons pas. Qui sait?...

*
* *

L'infortuné Louis XVI a payé un peu ses dettes personnelles, beaucoup celles des autres.

Dont quittance...
A valoir.

*
* *

Nous ne laisserons pas passer le procès de Louis XVI sans rappeler que son parent, Philippe d'Orléans, qui se faisait appeler Louis-Philippe Égalité, vota la mort du roi.

Son fils, plus tard LOUIS-PHILIPPE Ier, monta sur le trône en 1830.

Nous le rattraperons bien sans courir.

*
* *

Mœurs des grands sous Louis XVI.

Elles étaient à peu de chose près les mêmes que sous les règnes précédents, et peuvent se résumer de cette façon :

Le budget aux cocottes ;
La Bastille aux cocus.

*
* *

Quant à la vie privée de Marie-Antoinette, elle a été jugée de bien des façons :

Quelques historiens en ont fait une épouse modèle.



D'autres ont prétendu que Louis XVI avait pas mal de vacances.

Nous ne nous prononcerons pas.

*
* *

Seulement, comme nous avons déjà eu l'occasion de le répéter dans cet ouvrage : Des rois et des reines, il est peut-être prudent de croire que tout le mal que l'on dit d'eux est vrai et de supposer que tout celui qu'on n'en dit pas peut l'être.

On réglera au jugement dernier.

*
* *

SUITE DES TRAVAUX DE LA CONVENTION

Il va sans dire que l'exécution de Louis XVI avait très-vivement contrarié les rois de l'Europe.

On n'aime pas voir les gens donner le mauvais exemple.

Ce mouvement d'humeur détermina une coalition contre la France.

Les rois de Prusse, d'Autriche, d'Espagne, d'Angleterre, de Hollande et de Russie, dans une solennelle étreinte, se jurèrent sur ce qu'ils avaient de plus sacré

au monde, c'est-à-dire leur liste civile, aide et protection jusqu'au dernier souffle.

*
* *

Leurs peuples respectifs les regardaient faire comme des ahuris et n'y comprenaient rien du tout.



Cependant ils se laissaient habiller en soldats par un reste d'habitude, pendant que leurs rois leur disaient pour les encourager :

— Aller... nous... là-bas... France... bons saucissons... bonnes pendules !...

*
* *

En même temps, la guerre civile éclatait dans les

provinces de Bretagne et de Vendée, où les prêtres, exploitant l'ignorance, le fanatisme et la vermine nationale des paysans, les soulevaient contre la Convention.

*
* *

De son côté, Dumouriez, qui avait eu l'imprudence de laisser son patriotisme à l'humidité, venait de le voir se rouiller, et après s'être laissé battre à Neerwinden, rassemblait le reste de ses troupes pour marcher sur Paris, bousculer la Convention et remettre sur le trône un prince d'Orléans.

Nota. Règle générale, se défier, dans les familles et dans les nations, des généraux et des ténors qui ont trop vite du succès.

*
* *

Dumouriez échoua dans sa noble entreprise et dut se réfugier dans le camp ennemi. Cette honte ne lui enleva pas l'appétit.

*
* *

Sa chute fut le signal de celle des Girondins, qui jouaient à la Convention un drôle de rôle, il faut le reconnaître.



Après avoir déchaîné la Révolution, ils prétendaient l'arrêter.

*
*

Elle décréta une loi contre les suspects, terrifia, dressa l'échafaud contre les traîtres; employa, en un mot, les grands remèdes.

Beaucoup de têtes tombèrent.

Ces excès-là ne se justifient pas, mais ils s'expliquent.

Le jeu de loto fait moins de victimes que la guerre civile, c'est connu.

Le peuple a eu les siennes comme les rois ont eu les leurs.

Le jour où ces derniers voudront compter, ce sera facile : le grand livre de l'histoire est toujours ouvert.

*
* *

Au milieu de ces désordres, Marat, un des chefs de la Montagne, fut assassiné par une jeune fille de Caen, nommée Charlotte Corday.

Après sa mort, on ne trouva chez lui qu'un assignat de 25 sous.



Mais le *Figaro*, qui avait envoyé un de ses reporters à l'apposition des scellés, imprima : 25 millions.

*
* *

L'énergie de la Convention ne tarda pas à porter ses fruits.

Carnot organisa des plans de campagne ; il se garda bien de les déposer chez un notaire, n'ayant pas une *minute* à perdre.

En moins de temps qu'il n'en faudrait à un abonné de la *Patrie* pour comprendre le calembour qui précède, Carnot reprend Toulon qui s'était vendu aux Anglais, réduit Lyon insurgé contre la République, pacifie la Vendée et envoie les armées étrangères voir chez elles si le Trocadéro y était arrivé.

*
* *

Les généraux Custine et Houchard, convaincus de connivence avec l'étranger, sont décapités.

Et l'on néglige d'instruire leur procès avec cette sage lenteur qui permet à certains accusés de mourir de vieillesse avant le réquisitoire.

*
* *

Un point noir à signaler dans ce ciel qui s'épure :

Toulon avait été repris aux Anglais, grâce au génie du jeune officier d'artillerie : B... B... B... Bonaparte.

C'est la première fois que nous avons à écrire ce nom, qui va bien souvent revenir sous notre plume.

On doit comprendre sans peine notre émotion.

Nous nous y habituerons, il le faut bien ; mais c'est dur pour commencer.



Il nous semble que tout à coup, sans avoir été prévenu, nous entrons dans un mauvais lieu.

*
* *

Carnot — qu'il est bon de continuer à ne pas confondre avec Jules Favre — organisa la victoire.

Il sut choisir des hommes capables en dehors des cadres de l'état-major à binocle, il assura les subsistances, et l'armée put entrer en campagne sans s'exposer à être obligée d'envoyer le lendemain au ministère comme cela est arrivé depuis, des télégrammes ainsi conçus :

« Prendrions bien telle ville, mais nous manque bis-
» cuits, cartouches, souliers et fusils. Envoyez vite. »

*
* *

A quoi le ministère n'était nécessairement pas forcé de répondre :

« Avons rien de tout cela... Faites comme pourrez. »

*
* *

Les succès ne se firent pas attendre.

Hoche, Pichegru et Jourdan battirent les Autrichiens et pénétrèrent simultanément en Belgique, en Italie et en Espagne.

Si le *Figaro* était content du succès des armées républicaines, il ne le laissait pas voir.

*
* *

Cependant, cette campagne coûta à la France la perte



d'une flotte.

L'amiral Howe gagna sur elle une bataille navale,

pendant laquelle le vaisseau *le Vengeur* préféra sombrer que de se rendre.

Chaque fois que l'on parle de cela devant le maréchal Bazaine, il change de conversation.

*
* *

A l'intérieur, les choses n'allaient pas si bien.

La Montagne, après avoir triomphé des Girondins, ne tarda pas à se diviser.

Hébert, à la tête des radicaux, voulait chauffer la machine révolutionnaire à toute vapeur.

Danton prétendait que le moment était venu de se servir du serre-frein.

Robespierre voulait conduire la locomotive à lui tout seul.

*
* *

Robespierre dominait le comité de salut public.

Il fit monter Hébert et Danton sur l'échafaud et resta seul.

Son règne ne fut pas de longue durée.

On est toujours le réactionnaire de quelqu'un, a-t-on dit quelque part.

Après avoir trouvé ses camarades trop *panade,* il ne tarda pas à être traité lui-même de *bâton de guimauve.*



Renversé à son tour le 9 thermidor, il fut exécuté.

*
* *

RÉACTION THERMIDORIENNE

La Convention, effrayée par le spectacle de cette charcuterie vive et animée, eut un retour violent.

Elle suspendit le tribunal révolutionnaire, annula le comité de salut public et ouvrit les prisons.

On ferma le club des Jacobins.

La réaction commença.

*
* *

Les jeunes crevés du temps relevèrent la tête et se mirent à invectiver la *canaille révolutionnaire.*

Ils fondèrent un cercle des honnêtes gens, dont l'idée a été reprise plus tard sous le nom de *Société des Gourdins réunis.*

Ces deux sociétés étaient composées de gredins un peu mieux mis que les autres : voilà tout.

*
* *

Au dehors, les succès continuaient.

Jourdan battait les Autrichiens sur l'Ourthe.

Piehegru s'emparait de la Hollande et profitait des glaces pour faire emporter d'assaut la flotte hollandaise par une charge de hussards.

Quand les marins hollandais, voyant arriver sur eux nos escadrons à fond de train, s'aperçurent que leurs

navires figés dans la glace, ne pouvaient pas plus bouger qu'une mouche qui se serait trop attardée dans la gelée de groseille entrain de durcir, ils regrettèrent



beaucoup de ne pas avoir mis à leurs trois-ponts des patins à roulettes.

Mais il était trop tard.

*
* *

D'un autre côté, les Français victorieux, entraient en Espagne.

Ainsi, la République avait non-seulement repoussé la coalition de tous les bonnets de coton à diadème, mais s'apprêtait encore à leur faire payer cher la fantaisie d'être venu se mêler de la façon dont nous faisions notre cuisine.

*
* *

On traita avec plusieurs des puissances coalisées.

La France y gagna la rive gauche du Rhin et la Flandre septentrionale.

Il ne nous restait plus sur les bras que l'Angleterre, l'Autriche, le Piémont et la Russie.

Sans prendre la peine de les compter, la France retroussa de nouveau ses manches.

*
* *

Cependant, la réaction continuait à l'intérieur. Les Montagnards vexés de s'être donné tant de mal pour n'être arrivés à rien, tentèrent une insurrection et envahirent l'Assemblée.

Ils échouèrent.



Enhardie, la société des *Gourdins réunis* commença à parler de restauration monarchique.

Les émigrés rentraient en foule et venaient se jeter en ricanant dans les pattes du lion à qui on venait de couper les griffes.

Dans toute la France, on conspirait contre la République.

D'un autre côté, l
Espagne.

Ainsi, la Répul
coalition de tou
s'apprêtait enc
d'être venu se
cuisine.

DIRECTOIRE

ıidé du général Hoche, le Directoire termina la paci-
ıtion de la Bretagne et de la Vendée, qui sous le



prétexte qu'elles voulaient un roi, persistaient à empê-
cher les autres de s'en passer.

*
* *

La guerre recommença contre l'Autriche que Hoche Moreau et Bonaparte rossèrent à plate couture.

La paix fut conclue.

Et de la grande coalition de l'*Internationale* des souverains contre la France, il ne restait plus debout que l'Angleterre et la Russie.

Encore un éternuement de la France républicaine, et il n'allait plus rien rester de cette association de voleurs.

*
* *

Malheureusement, à l'intérieur, tout semblait coïncider pour faire perdre au pays le fruit de nos victoires.

Les royalistes continuaient à intriguer.

Et le brave général — disons plus — l'honnête Hoche, mourait subitement d'une de ces coliques imprévues que les historiens tranquilles qui veulent faire vendre leurs

livres dans les écoles, attribuent toujours à une indigestion de fruits trop verts, mais que rien ne nous empêche d'attribuer à la compagnie de Jésus.

*
* *

Depuis ses victoires d'Italie, Bonaparte était venu se



fixer à Paris où il observait les événements dans un but que nous n'aurons que trop tôt l'occasion d'examiner.

Effrayé de sa popularité le Directoire l'envoya en Égypte.

Il y remporta quelques avantages; mais si son sabre était au Caire, son cœur était à Paris.

Il regardait les Pyramides d'un œil et les Tuileries de l'autre.

Ça le faisait loucher affreusement.

*
* *

Enfin, il n'y tint plus.

Un beau matin il quitta l'Égypte, laissant le commandement de l'armée à Kléber et arriva à Paris.

La place d'un bon général, pensait-il, est bien moins où il y a des places-fortes à assiéger qu'où il y a une bonne place à prendre.

*
* *

Son flair ne l'avait pas trompé.

Il arriva à Paris dans un de ces moments où les nations qui se croient en danger, se laissent volontiers tâter le pouls par le premier charlatan venu qui promet de les sauver et fait preuve d'un peu de toupet.

*
* *

Une seconde coalition s'était organisée contre la France, entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie.

Quelques revers avaient ahuri le pays.

De plus, les patriotes étaient revenus au pouvoir et le conseil des anciens, composé en partie de toutes les vieilles perruques du magasin d'accessoires de l'Odéon,



affichait la prétention d'aller délibérer tout seul à Saint-Cloud.

Ça le faisait loucher affreusement.

*
* *

Enfin, il n'y tint plus.

Un beau matin il quitta l'Égypte, dement de l'armée à Kléber et arri

La place d'un bon général, pe où il y a des places-fortes à a bonne place à prendre.

Son flair ne l'avait pa

Il arriva à Paris da tions qui se croient tâter le pouls par l de les sauver et fa

Une sec France, e

Quel

— Si vous voulez, vous vous chargerez de faire la constitution.

— Oui... je veux bien... et vous?

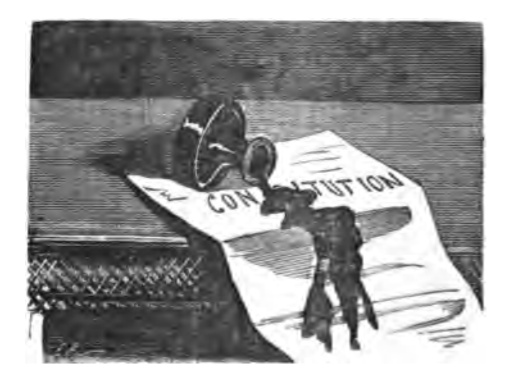
— Oh moi!... j'aurai assez à faire à la violer.

Ainsi fut convenu.

* *

Sieyès rédigea le projet de constitution.

Bonaparte prit en main les affaires.



Le désordre était partout.

Quand Sieyès eut terminé son projet, il vint le lire à Bonaparte.

— Ça vous va-t-il comme ça?

— Oh! très-bien... pour ce que je veux en faire.

*
* *

Cette constitution qui était le joli galimatias que l'on sait : corps législatif, conseil d'État, sénat, etc., etc., fut approuvé par 3 millions de citoyens, qui n'y comprirent pas un seul mot, ce qui est la principale force d'un plébiscite.

*
* *

Bonaparte fut nommé premier consul.

Ce soir-là, trois millions de citoyens allèrent se coucher heureux d'avoir assuré à leur pays la prospérité et le bonheur.

Tant mieux pour eux.

Ce qui peut arriver de plus heureux à un homme qui place sa fortune dans les *Galions du Vigo*, c'est de s'endormir en rêvant qu'il va être obligé de prendre six employés pour l'aider à recevoir ses dividendes.

*
* *

Quant à Sieyès, il devint président du sénat, comme qui dirait : conservateur du Trocadéro.



Cet emploi tranquille convenait à sa nature méditative.

On prétend que Sieyès était un honnête homme.

Ce qui nous porterait à le croire, c'est que Bonaparte le regardait avec une certaine compassion mêlée de pitié, et disait de lui :

— Quelle bonne tête!... ça ne ferait seulement pas tuer cent mille hommes pour arriver au pouvoir!

Aussitôt qu'il fut au pouvoir, le premier consul inaugura la politique de bascule sur laquelle il fondait de brillantes espérances.

Il fit entrer dans un même ministère le grand seigneur Talleyrand, le montagnard Fouché et le royaliste Gaudin.

Dans ce gouvernement, il y avait pour tous les goûts, même pour le grand collecteur.

*
* *

Il s'occupa de donner des gages à tous les partis, surtout au clergé sur lequel il avait des vues.

Il restitua les édifices religieux au culte catholique.
Il dispensa les prêtres du serment.
Il abolit la fête anniversaire du 21 janvier.
Et amnistia la Vendée.

*
* *

Quant au parti républicain, il ne lui ménagea pas non plus ses faveurs :



Il supprima tous les journaux, moins 13,

Et prévint ces derniers qu'à la première fois qu'ils n'illumineraient pas a un de ses décrets, ils leur retirerait les kiosques, la voie publique et les gares de chemin de fer.

Le conseil de guerre était réservé à leurs abonnés.

*
* *

Bonaparte s'occupa ensuite de réorganiser la France.

Au nombre des améliorations qu'il apporta, il faut citer la centralisation administrative qui était appelée à rendre les plébiscites d'un usage très-commode en embrigadant les électeurs sous les ordres des préfets, sous-préfets, maires et gardes champêtres.

Ces fonctionnaires avaient pour mission de distribuer les bulletins : *oui*, et de mettre au poste ceux qui essayaient d'en faire circuler d'autres.

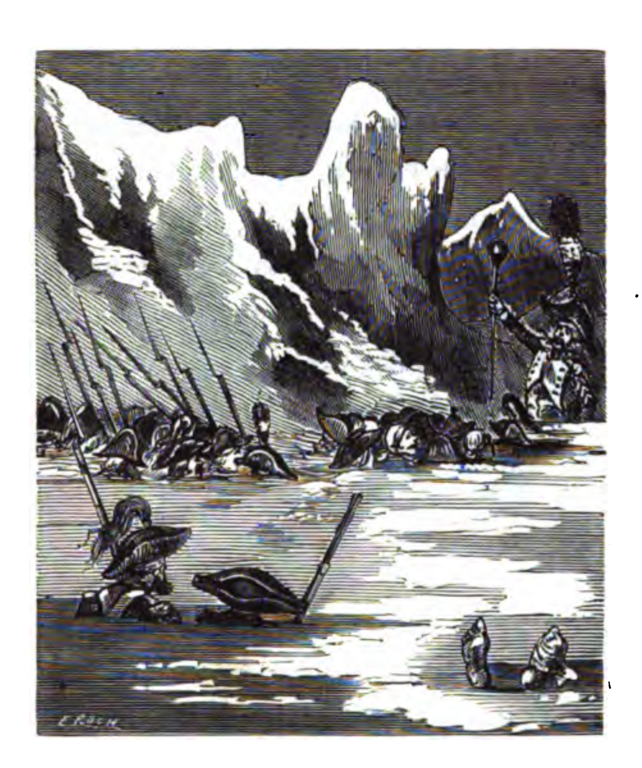
*
* *

Ces précautions prises, il attendit que Sardou naquit pour lui commander un *Rabagas*.

*
* *

Pendant ce temps, l'Angleterre, fière de sa domina-

tion sur les mers, qui lui assurait le monopole de la pêche à la sardine, s'entendait avec l'Autriche pour faire la guerre à la France.



Bonaparte passe le mont Saint-Bernard, bat les Autrichiens à Marengo, donne le nom de cette bataille au veau à la sauce, et conclut la paix de Lunéville qui assura à la France la rive gauche du Rhin.

*
* *

Bonaparte put alors s'occuper de l'intérieur.

Il conclut avec Pie VII un concordat qui réglait les relations du pouvoir civil avec le clergé.

Par ce concordat, il était enfin admis, pour la première fois depuis la création du monde, que les prêtres qui secouaient leurs paillassons par la fenêtre étaient passibles de cinq francs d'amende comme tout le monde.

C'était un progrès.

*
* *

Le premier consul créa aussi la Légion d'honneur qu'il destinait à récompenser les services rendus à la patrie.

Son excuse est qu'il ne pouvait pas se figurer que l'on pût jamais penser à décorer Paul de Cassagnac.

*
* *

Enfin il accorda l'amnistie aux émigrés, qui en profi-



tèrent pour rentrer en France et ne pas rentrer en eux-mêmes.

*
* *

Pendant un entr'acte, Bonaparte se fit décerner le consulat à vie.

Le sénat n'y vit pas plus d'inconvénient qu'un homme à qui l'on propose d'éterniser quelque chose qui lui est avantageux.

*
* *

En 1804, le duc d'Enghien soupçonné d'avoir pris part à une conspiration est enlevé par surprise sur le territoire Badois, amené à Paris, jugé et fusillé le même jour dans les fossés de Vincennes.

L'affaire avait été conduite avec une telle rapidité que l'on n'a jamais pu savoir au juste si le jugement avait été rendu une heure avant ou une heure après l'exécution.

*
* *

Enfin, Bonaparte un beau matin, tâta la queue de la poire : elle était mûre.

Il fit au sénat le signe que l'on fait à un chien en lui disant : sstt!... apporte ici!...

Et le 18 mai 1804 le sénat lui vota l'Empire héréditaire.

*
* *

Nous sommes heureux de trouver l'occasion de faire resplendir notre impartialité d'historien.



Quelques lecteurs nous aurait peut-être trouvé injuste et cruel quand il nous ont vu refuser de verser un pleur sur la mort de l'infortuné Louis XVI.

Aussi ne ferons-nous aucune difficulté d'avouer qu'aujourd'hui cette terrible exécution nous arrache des larmes de regrets.

La morale la plus pure ordonne de ne pas se réjouir des choses auxquelles on n'a rien à gagner.

Tuer un roi pour reprendre un empereur, c'est empoisonner sa femme et en reprendre une autre, et tout le monde sait qu'un pareil crime n'est excusable qu'à la condition de rester veuf.

*
* *

Nous blâmons donc sincèrement l'exécution de Louis XVI.

Et nous posons en principe pour toutes la nations en général, qu'il n'y a qu'un seul monarque bon à tuer :

C'est le dernier.

*
* *

Nous ajouterons même à cela — afin de pouvoir être lu dans les pensionnats de jeunes filles — que le jour où

un pays sera sûr qu'il tient le dernier de ses rois, il fera bien de le laisser mourir tranquillement de la goutte.

Pour quelques mois, ce n'est pas la peine de faire des frais.

*
* *

Bonaparte fut donc proclamé Empereur sous le pseudonyme de Napoléon Ier.



Le sénat lui reconnut l'hérédité, c'est-à-dire, vota comme un seul homme que, fût-il d'un crétinisme à souscrire aux *Galions du Vigo,* le fils d'un homme de talent était de droit un homme de génie.

*
* *

La liste civile de Napoléon fut fixée à 25 millions et à 1 million pour chaque prince du sang.

Le *Tintamarre* l'a dit :

Dieu bénit les grandes familles royales, mais ce sont les peuples qui les nourrissent.

*
* *

Indépendamment de cette petite gratification, tous les parents de Napoléon obtinrent quelques petites places qui ne les obligeaient pas à aller depuis huit heures jusqu'à six à leur bureau.

Mais cela s'explique :

Les appointements attachés à ces emplois étaient si énormes, que si les titulaires avaient eu quelque chose à faire, ils n'auraient pas eu le temps de les dépenser.

*
* *

Joseph Bonaparte fut nommé grand électeur.

Cambacerès, archi-chancelier.

Lebrun, archi-trésorier.

Un peu plus, il ne restait plus rien pour le père Gagne.

*
* *

Le 2 décembre, Napoléon obtint du pape ce que nul souverain n'avait obtenu jusque-là.



Ce dernier vint à Paris lui-même pour le sacrer.

Le *Tintamare* publia, à ce propos, le quatrain suivant :

Pie VI était bien moins docile
Que son successeur, c'est un fait.
Il oignait chez lui ; mais Pie VII
Sacre les rois et va-t-en ville !...

*
* *

Napoléon se fit aussi nommer roi d'Italie.

Un monarque pour deux peuples, c'était bien assez.

*
* *

La troisième coalition, subventionnée toujours par l'Angleterre fut pour Napoléon l'occasion de déployer son génie militaire.

La paix de Presbourg (décembre 1807) donna à Napoléon quelques nouvelles provinces.

Quant au peuple français, il profitait de ces victoires tout juste dans les mêmes proportions que les ouvriers à 45 sous par jour, qui ont la joie de voir leur patron devenir millionnaire et décoré.

Sur du pain sec, il paraît que c'est excellent.

*
* *

Nous n'avons pas l'intention de faire l'histoire des nombreuses coalitions qui émaillèrent le règne de Napoléon; nous nous contenterons de les numéroter.



C'est comme pour les sapeurs : quand on en a vu une, on les a vues toutes.

La quatrième coalition qui nous conduisit de la paix de Presbourg au traité de Tilsitt, fut encore glorieuse pour la France.

C'est du moins la phrase consacrée par l'histoire.

Mais il ne faudrait peut-être pas demander sur ce point,

l'avis des 400,000 Français qui y perdirent la leur sans comprendre au juste pourquoi.

*
* *

La cinquième coalition, qui se termina par le traité de Vienne, ne fut pas aussi brillante pour les armes de Napoléon.

*
* *

Sur ces entrefaites, l'Empereur répudia Joséphine sa première femme pour épouser Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche.

Il espérait, en entrant dans une *bonne famille,* conjurer la colère du papa beau-père et de tous ses parents et amis.

Vaine illusion !...

La sixième coalition ne tarda pas à éclater.

Et il en fut pour sa honte de s'être marié deux fois.

*
* *

Après avoir envoyé 50,000 hommes se faire canarder dans les bois, chemins creux de l'Espagne, Napoléon en emmena 300,000 en Russie en plein hiver.



L'Europe ne revenait pas de tant d'audace.
Notre armée n'en revint guère non plus.

*
* *

C'est à ce moment que la nation française qui jusque-là s'était laissé faire assez bêtement, commença à se demander si la grandeur d'un peuple ne consistait pas plutôt à faire cultiver son sol par ses enfants qu'à les envoyer tous les ans fumer celui des autres.

*
* *

Cependant la France s'appauvrissait en hommes, il fallait augmenter les contingents et prendre les bossus, les borgnes et les boiteux.

Napoléon voyant que les conscrits manquaient, entrait dans des fureurs bleues.

Un matin, il fut sur le point de signer un décret, déférant aux conseils de guerre tous les gens mariés depuis dix ans, qui n'auraient pas au moins onze enfants, dont sept garçons.

*
* *

On lui fit observer que cela pourrait peut-être se faire à l'avenir, mais que pour les gens qui n'avaient pas été prévenus et qui n'avaient, par exemple, que deux enfants pour dix ans de mariage, ce serait peut-être injuste.



Tant pis pour eux!... répondit-il avec colère. Ils feront des jumeaux!...

*
* *

Les alliés entrèrent en France.

Ils y trouvèrent les royalistes qui les reçurent à bras ouverts. Ils savaient ce que leurs bons amis les ennemis leur ramenaient dans leur arrière-garde.

Enfin le sénat prononça la déchéance de Napoléon.

Toujours dévoués dans le malheur les bons domestiques...

*
* *

Napoléon essaya de sauver sa dynastie en abdiquant en faveur de son fils.

Une si belle espèce!... il ne fallait pas la perdre.

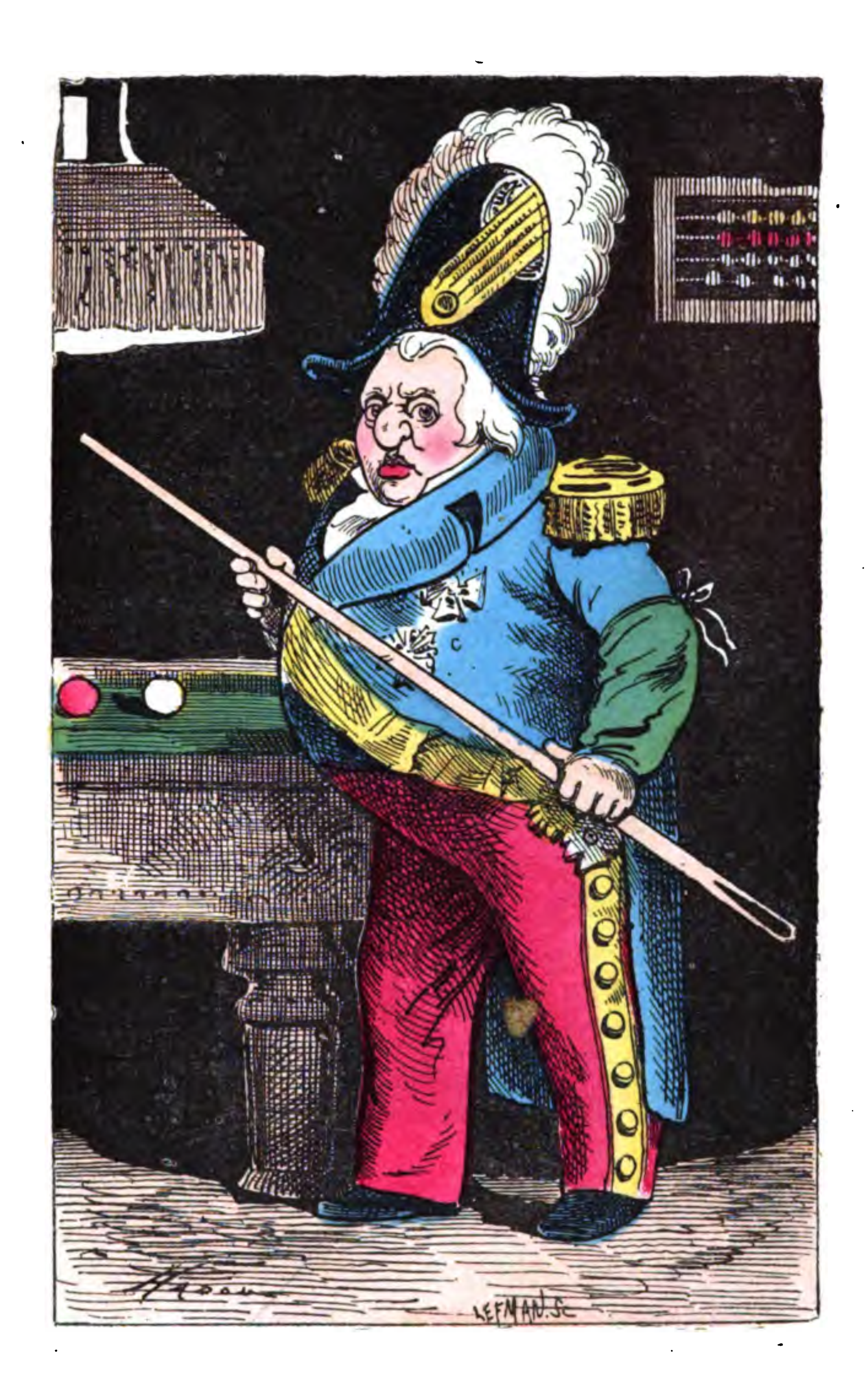
Mais les puissances alliées qui avaient un immense morceau de gras-double à placer sur le trône de France, s'opposèrent à cette combinaison.

*
* *

Le 20 avril 1815, — le jour même où Napoléon III avait sept ans — Napoléon Ier fit de touchants adieux à sa vieille garde à Fontainebleau.

Ces braves soldats pleurèrent comme des enfants.

On a fait de cette scène un très-joli tableau où l'on



LOUIS XVIII

L'ART DE JOUER AU BILLARD SANS SALIR SES MANCHES

voit un vieux grenadier serrer son *emm'péreur* dans ses bras et le remercier avec effusion, de tout le bien qu'il eut pu faire à la France en embrassant une autre carrière.

*
* *

L'île d'Elbe fut assignée comme séjour à Napoléon. Il s'y rendit; mais trouva que c'était un peu bas de plafond.



RESTAURATION

Aussitôt la place vide, Louis XVIII ne se fit pas dire deux fois de venir la prendre. Le bruit court même qu'il ne se le fit pas seulement dire une.

Il arriva tout ventripotent, et signa, avec les ennemis, tous les traités de paix que ceux-ci voulurent bien imposer à Sa Mollesté.

Il accorda à la France, pour ne pas brusquer les choses, une charte constitutionnelle.

Et reprit son occupation habituelle qui consistait à faire tous les jours quatre repas de chacun six heures.

*
* *

LES CENT JOURS

Napoléon tenta de ressaisir le pouvoir. Il débarqua à Cannes et marcha droit sur Paris.

Nous n'avons pas besoin de dire que Louis XVIII était à table.

Il mit son dessert dans sa poche et se sauva à Gand.

*
* *

Napoléon tenta un effort suprême.

Mais vaincu à Waterloo, il fut fait prisonnier par les

Anglais, qui l'enfermèrent à Sainte-Hélène, où il mourut le 5 mai 1821, laissant à son neveu Louis-Napoléon,



un nom glorieux qui devait lui servir plus tard de *rossignol* pour crocheter les portes de la France.

*
* *

LOUIS XVIII

On s'occupa alors de rédiger le célèbre traité de 1815,

qui se solda, pour la France, par la perte de toutes ses conquêtes plus une partie de son territoire.

Une indemnité de 1200 millions nous fut imposée.

Comme compensation, les alliés nous rendaient Louis XVIII. Au poids nous n'y perdions pas.

*
* *

Au commencement du mois d'août 1815, la réaction royaliste commença. Les moutons devenaient enragés.

En province, les têtes des généraux et des maréchaux de l'empire tombaient dru comme grêle.

On abolit la liberté individuelle.

Celle de la presse et toutes les autres.

Et l'on établit l'hérédité de la pairie en vertu de l'axiome : tel pair tel fils.

Pendant ce temps-là Louis XVIII mangeait toujours.

*
* *

En 1818, les Prussiens évacuèrent la France.

Et la Providence qui dans sa mansuétude infinie, sait

toujours mettre chaque chose à sa place, voulut que l'insecticide Vicat fut découvert justement à cette époque.

*
* *

Le 5 mai 1821, Napoléon mourut à Sainte-Hélène.

La France pleura.

Mais que l'on ne s'y trompe pas. C'était pour faire enrager Louis XVIII.

*
* *

Cependant, la France ne s'habituait pas facilement aux



douceurs de la royauté de droit divin dont elle s'était crue un instant délivrée.

Elle avait encore supporté l'Empire parce que l'Empire lui avait donné un trompe l'œil : la gloire.

Pendant qu'on se fait tuer, on ne pense pas tant à lire le *Rappel*.

*
* *

Mais la contemplation de la grosse bedaine de Louis XVIII ne pouvait longtemps tenir lieu de tout à un peuple remuant comme le nôtre.

Le mécontentement ne tarda pas à se produire.

Louis XVIII qui avait quelque esprit, même lorsqu'il avait le ventre plein, résolut d'employer les grands moyens.

— Quand on ne peut pas se faire aimer d'une nation, disait-il souvent, en rotant, il faut au moins s'en faire craindre.

Pour y arriver, il commanda à son Piétri ordinaire quelques-uns de ces bons complots, dans lesquels on peut toujours, avec un peu de bonne volonté, faire entrer, sans qu'ils s'en doutent, des gens qui n'ont jamais conspiré qu'en secouant leur paillasson par la fenêtre après l'heure réglementaire.

*
* *

Louis XVIII y mettait le prix, les simili-complots lui furent livrés à l'heure dite.



Et grâce à ce truc ingénieux, il put se débarrasser de pas mal d'individus dont le dossier politique lui causait des inquiétudes.

*
* *

C'est ainsi que le colonel Caron, les généraux Berton, Mouton-Duvernet, Lagarde, Ramel, Labédoyère, etc., etc. payèrent de leur vie le peu d'empressement qu'ils avaient, mis à s'aplatir devant le paquet de tripes qui présidait aux destinées de la France.

*
* *

C'est surtout dans les rangs de l'armée que Louis XVIII aimait à frapper ces coups de maître.

Le 20 septembre 1822, il fit exécuter les quatre sergents de la Rochelle, quatre malheureux jeunes gens accusés de *carbonarisme*.

Le carbonarisme était comme qui dirait l'*Internationale* de ce temps-là.

Il se composait de gens qui, voyant huit ou dix rois se ruer sur une République, ne croyaient pas mal faire en organisant une association de républicains contre la royauté.

Que ceux qui n'ont jamais essayé de répondre à une claque par un coup de poing leur jettent la première pierre.

*
* *

Mais ce que voulait ce gros graisseux couronné, c'était terrifier ses sujets.



Les quatre sergents de la Rochelle périrent sur l'échafaud.

*
* *

Les esprits continuaient à s'échauffer.

Une circonstance vint augmenter l'effervescence.

Le 2 mars 1823, au milieu d'une discussion qui avait lieu à la Chambre à propos de notre intervention en

Espagne, le député libéral Manuel osa dire, sans prendre de mitaines, que les rois qui appellent l'étranger à leur secours s'exposent, de la part de leur peuple, à de sérieux désagréments.

La droite furieuse, voyant dans cette phrase une allusion au sort de Louis XVI et une menace pour Louis XVIII, fit feu de tous ses couteaux à papier et demanda l'expulsion de Manuel.

*
* *

Le lendemain, cette expulsion fut votée avec l'entrain particulier aux gens qui n'aiment pas s'entendre rappeler les bêtises qu'ils ont faites.

Et le député Manuel dans une allocution restée célèbre, leur répondit à peu près ce qui suit :

« Estimables larbins d'un roi gras à lard!... en » m'envoyant siéger ici, mes électeurs ne m'ont point » chargé de passer de la pommade à la rose sur vos » vieilles perruques jaunes... J'ai le droit de rester seul » à mon banc comme vous de rester par douzaines aux » vôtres... Je ne m'en irai pas... envoyez chercher la » garde!... »

*
* *

Le 4 mars, il revint prendre place à la Chambre. On lui intima l'ordre de se retirer.



Il répondit par un geste plein de noblesse qui laissait voir, du même coup, l'état de son âme et la couleur du fond de sa culotte.

On envoya chercher la garde nationale pour l'expulser.

Le sergent Mercier qui commandait le détachement de la milice citoyenne, tourna les talons et répondit au président :

— Oh ! non... nous ne faisons pas cet ouvrage-là...

C'est depuis cette époque que la garde nationale de Paris est si mal notée.

*
* *

Il fallut faire venir des gendarmes.

Celui qui les commandait, les lâcha sur Manuel en leur criant : Empoignez-moi cette crapule-là !...

Mais depuis, on a vu des agents très-bien mis aller dire au prince Pierre Bonaparte, qui venait d'assassiner un homme :

— Monseigneur veut-il nous faire l'honneur de nous suivre ?

*
* *

En sortant de la Chambre des députés, Manuel fut l'objet d'une ovation populaire énorme.

L'élan était donné.

Mais Louis XVIII ne jugea pas à propos d'attendre le dénouement.

Il mourut l'année suivante, le 16 septembre 1824, d'une immense indigestion compliquée de plusieurs atteintes superposées d'une maladie cruelle.



Les courtisans répandirent le bruit qu'il avait succombé à la petite vérole.

Mais l'histoire a amplifié la nouvelle.

***

Vers la fin de son règne, Louis XVIII était devenu énorme, il pesait 125 kilos à jeun.

Il ne pouvait plus se mouvoir.

On le montait dans son lit au moyen d'un cric.

Pour l'en faire descendre, on le roulait sur un poulain comme ceux dont se servent les camionneurs pour descendre les pièces de vin.

Seulement, il le fallait plus fort.

*
* *

A la table sur laquelle il mangeait, il y avait une échancrure pour placer son ventre.

Plusieurs de ses maîtresses lui signifièrent qu'elles rompraient avec lui, s'il ne se faisait pas étayer.

*
* *

Au dire de certains historiens, dont nous respectons l'opinion, Louis XVIII était fort spirituel et avait la repartie vive.

Sa conversation était, disent-ils, très-intéressante.

Cependant, sans vouloir leur donner un démenti, nous devons, pour rendre hommage à la vérité, déclarer

que d'après le témoignage de plusieurs dames de la cour qui avaient eu avec lui des entretiens suivis, il n'avait pas toujours la saillie irrésistible.



Et madame la marquise de *** (nous avons promis le secret) a déclaré positivement à un de nos oncles que Louis XVIII ne trouvait jamais le mot de la fin.

*
* *

Pour ne pas léguer sa stérilité à sa descendance, il mourut sans enfants.

*
* *

Entre autres bienfaits dont la France est redevable à ce monarque capitonné, il est bon de citer :

Le rétablissement du drapeau blanc ou pan de chemise national.

La guerre d'Espagne destinée à rétablir Ferdinand VII sur un trône. Cette petite satisfaction coûta à la France 400 millions.

Le vote d'une forte indemnité aux émigrés rentrés en France. Il fallait bien les indemniser des dépenses qu'ils avaient faites pour nous mettre sur la paille.

Le rétablissement de la censure.

Et la Chambre nommée pour sept ans, ce qui est bien commode pour avoir l'opinion d'un pays tous les six mois.

*
* *

Louis XVIII a été surnommé : *le Désiré* par les royalistes,

Et *le Ventru* par les républicains.



Voilà comment nous comprenons les sermons donnés aux souverains.

Chacun chercha dans le tas, selon son cœur.



Ainsi finit le règne de ce roi qui fut, comme tous les

autres, beaucoup plus nuisible qu'utile, mais dont cependant la France eût encore pu tirer parti, si elle eut songé à le faire fondre pour faire de la friture.

*
* *

La fin de son règne avait été marquée par deux événements importants et heureux :

L'établissement de la première ligne de chemin de fer;

La publication des *Odes et ballades* de Victor Hugo.

Peu après il mourut.

*
* *

La France était dans une bonne veine.

*
* *

Malheureusement elle ne dura pas longtemps.

Charles X arriva.

CHARLES X

Louis XVIII étant mort sans enfants, son frère, le comte d'Artois, fut proclamé roi sous le pseudonyme de Charles X.

CLUB DE LAREINE BLANCHE



Il avait alors soixante-sept ans, l'âge où les hommes commencent à faire des bêtises.

Les rois, ça les prend soixante ans plus tôt.

*
* *

Charles X, éprouvant, comme tous les domestiques, le besoin de faire admirer son coup de plumeau pendant les huit premiers jours, inaugura son règne par des mesures libérales qui firent trembler jusqu'aux communeux de ce temps-là.

Félix Pyat répétait sans cesse à ce propos :

— Cet animal-là... va trop vite.

*
* *

C'est ainsi que la censure fut abolie pendant au moins...

Oh oui, pendant au moins quinze bons jours.

On ne tarda pas, du reste, à voir où Charles X voulait en venir avec ses tartines où le pain disparaissait sous le beurre.

Profitant de l'engouement qu'il avait provoqué, il se fit allouer immédiatement :

Trois millions pour les funérailles de Louis XVIII à Saint-Denis,

Quatre millions pour son propre sacre,

Vingt-cinq millions de liste civile,



Et huit autres millions de pensions pour ses parents.

*
* *

C'étaient de lourdes charges; mais on se rattrapa sur le traitement des instituteurs.

*
* *

Quand il eut obtenu ce qu'il voulait, il se dit un matin que jamais de sa vie il ne retrouverait une meilleure occasion de redevenir canaille.

*
* *

Alors il retablit la censure et les congrégations religieuses.

La province se remua, Paris aussi.

Il licencia la garde nationale, sous prétexte que le général Ducrot lui avait démontré que c'étaient tous des *soiffards*.

*
* *

N'ayant pas trouvé les élections de la Chambre à son goût, il s'en vengea en choisissant pour ministres les hommes les plus impopulaires.

Les Martignac, les Polignac se succédèrent avec entrain.

Et Charles X regretta toute sa vie de n'avoir pas pensé aux Cassagnac.

*
* *

En 1830, la situation devint tellement tendue, que

221 députés sortirent de leur caractère et envoyèrent à Charles X une adresse dans laquelle ils lui disaient avec les formules les plus respectueuses :



« Sire!... vous gouvernez comme une pantoufle. Si » c'est pour durer comme ça... il faut absolument que ça » change. »

*
* *

L'adresse fut portée à Charles X, qui en ce moment était à la chasse.

Il répondit avec l'aménité qui était le signe particulier de sa race :

« J'espère que vous allez me laisser tranquille, n'est-ce » pas ? N'étant pas ici par la volonté du peuple, je n'y » resterai que par la force des baïonnettes. »

*
* *

Les députés qui avaient porté la lettre au roi furent épatés de cette réception, et se retirèrent sans même penser à demander s'il y avait quelque chose pour le commissionnaire.

Ils revinrent rendre réponse à la Chambre.

*
* *

Pendant la nuit qui suivit, Charles X fit des réflexions :

« — Si je fais des concessions, se dit-il, mon affaire
» est claire. Plus les rois et les propriétaires sont aima-
» bles, plus les sujets et les locataires sont exigeants. Si
» chaque fois qu'un locataire demande une réparation à
» son propriétaire, celui-ci lui répondait en donnant
» l'ordre au concierge de ne plus allumer le gaz dans l'es-
» calier ou faisait vider dans l'appartement du plaignant
» un grand sac de punaises, le locataire se garderait bien



» de venir demander du papier neuf tous les quinze ans.
» — Entre rois et peuples c'est la même chose. On me
» demande aujourd'hui de nouvelles libertés, je n'ai
» qu'une chose à faire si je veux être respecté : c'est
» d'en supprimer demain matin quelques-unes des an-
» ciennes. »

*
* *

Ainsi fut fait.

Et le 26 mars, Paris put lire à *l'Officiel* et sur tous les murs ces fameuses ordonnances de juillet qui eurent un tel succès d'apaisement qu'elles rappellent les pompes à pétrole dont on s'est servi depuis pour éteindre les incendies.

*
* *

Une de ces ordonnances envoyait les députés voir dans leurs départements respectifs si l'Arc-de-Triomphe y était.

Une autre créait un nouveau système électoral, n'admettant au vote que les citoyens qui avaient quinze mille francs de rente, quarante-cinq ans d'âge et soixante années de domicile dans le même appartement.

*
* *

Enfin, au moyen de la troisième, Charles X se faisait de la liberté de la presse un accessoire de toilette que Rabelais a oublié de signaler dans son célèbre chapitre des... essuie-mains.

*
* *

Cette dernière ordonnance sur la presse vaut qu'on s'y arrête un instant.



Nous la reproduisons *in extenso* :

***

Moi, Charles X, roi de France,

Attendu que la liberté de la presse me gêne.

Ordonne :

Art. 1er. — La publication de tout nouveau journal est interdite.

Art. II. — Par tolérance spéciale, ceux qui existent actuellement sont suspendus..

Art. III. — Les feuilles qui ne sont pas comprises dans les deux catégories précédentes pourront paraître librement.

Art. IV. — Mon artillerie est chargée de l'exécution de la présente ordonnance.

Charles.

***

Ces ordonnances furent une telle surprise pour la population, que les bras et les omnibus des Parisiens en tombèrent tout seuls sur la chaussée.

Le tribunal civil de première instance rendit un jugement qui prononçait l'illégalité des ordonnances. Les Delesvaux, les Devienne et les de Gonet ne prédominaient pas encore dans la magistrature.

Jusqu'au tribunal de commerce qui déclara que l'or-



donnance royale n'avait pas plus de valeur qu'un timbre-poste oblitéré.

*
* *

Fort d'une semblable autorité, le peuple n'avait plus qu'une chose à faire :

Se donner les trois jours de congé réglementaire en pareille circonstance.

Il se les offrit.

*
* *

Les 27, 28 et 29 juillet furent employés à cette comédie périodique qui est maintenant passée dans nos mœurs.

En vain, au dernier moment, Charles X accorda-t-il tout ce qu'on lui demandait.

Le peuple lui répondit :

— Il n'est plus temps de pincer les... lèvres quand on a... éternué.

*
* *

Charles X, voyant que tout était perdu, prit un parti héroïque.

Il abdiqua en faveur du duc de Bordeaux.

On conviendra qu'il faisait là à ce dernier un politesse qui ne lui coûtait pas cher.

Et Charles X, en attendant qu'il n'ait plus sa couronne pour en faire cadeau à un de ses parents, nous fait assez l'effet d'un homme qui dirait à un autre :

— Ma montre vient de tomber dans le puits de Grenelle... je te la donne.

*
* *

On pourrait encore rapprocher ce beau trait de l'ab-



négation sublime d'un citoyen qui, venant d'être ruiné jusqu'à sa dernière chemise, instituerait son concierge légataire universel de ses biens.

*
* *

Charles X se retira à Fontainebleau, pendant que le gouvernement provisoire nommait le duc d'Orléans lieutenant général du royaume.

Les républicains qui s'étaient battus sur les barricades rentrèrent encore une fois dans leurs foyers, en se demandant ce qu'ils y avaient gagné.

*
* *

Si nous jetons un coup d'œil sur le règne de Charles X, nous constatons qu'il ne lui a manqué qu'une chose pour être aussi pernicieux que les précédents : c'est d'avoir duré aussi longtemps.

En dix ans, avec la meilleure volonté du monde, on ne peut pas mettre la France sur la paille.

*
* *

Charles X avait tous les vices de ses prédécesseurs ; et

nul doute que s'il eût eu une quinzaine d'années devant lui, il n'eût, comme les autres, conduit le pays à deux doigts de la banqueroute.

*
* *

Outre que Charles X était ramolli et têtu comme un vieil abonné de *l'Union*, il était encore bête comme ses pieds.



Sa physionomie indiquait, d'ailleurs, une intelligence à quinze degrés au-dessous de celle d'un gardien de passage ordinaire.

Son œil saillant et morne, son visage lippu, son profil moutonné le désignaient pour la carrière brillante de suisse dans un hôtel du faubourg Saint-Germain

Le droit divin, qui n'en fait jamais d'autres, le détourna de sa vocation.

*
* *

Charles X adorait la chasse, il y passait tout son temps.

Il n'y aurait pas eu de mal à cela, si son port d'armes n'eût coûté 25 millions à la France, sans compter les accessoires.

*
* *

Tout ineptes qu'ils soient, les rois ont pourtant l'instinct de la conservation de leurs bibelots.

Charles X l'avait, et le prouva vers la fin de son règne.

Voyant que l'opposition commençait à lui travailler les côtes, il comprit qu'il fallait faire une diversion.

Il résolut de détourner l'opinion publique de l'idée de lui demander les réformes dont elle avait besoin au dedans, en lui faisant miroiter au dehors des conquêtes dont il n'avait que faire.

L'expédition d'Alger fut décidée.

*
* *

Un coup d'éventail que donna, dit-on, le dey à notre ambassadeur, fut le *Hohenzollern* de ce conflit, et notre



flotte alla bombarder Alger, qui tomba en notre pouvoir.

C'est ce brillant succès qui nous valut la possession de l'Algérie.

Depuis ce temps-là nous mangeons des dattes à vingt-quatre sous la livre.

Mais les résultats obtenus jusqu'ici par notre colonisation, émaillée de combats incessants, n'ont pas encore prouvé bien clairement que nous n'aurions pas encore du bénéfice à payer les dattes trois francs la pièce.

*
* *

Quoi qu'il en soit, la prise d'Alger ne fut pas une diversion assez puissante pour faire oublier au peuple que l'asservissement de cent mille Arabes ne vaut pas l'affranchissement de trente millions de Français.

Et Charles X put aller méditer à l'étranger sur les dangers que présente le muselement des chiens une fois qu'ils ont trouvé le moyen de manger leurs muselières.

*
* *

Charles X mourut en exil à quatre-vingts ans.

Jusqu'à sa mort il avait conservé toutes ses facultés intellectuelles.

Il était si bien bouché!...

*
* *

LOUIS-PHILIPPE Ier

Le 9 août 1830, Louis-Philippe prêta serment de fidélité à la charte constitutionnelle, et débuta immédiate-



ment par une série de mesures libérales qui furent sur le point d'attendrir Barbès.

*
* *

Nous sommes presque honteux de recommencer pour la quarante-cinquième fois au moins, une histoire qui va être exactement la même que les quarante-quatre premières.

Depuis le jour où le peuple s'est mis à dépaver les rues chaque fois que les rois ont affiché un peu trop fort la prétenticn de le traiter comme un cheval de fiacre, les règnes se sont suivis et ressemblés avec une monotonie désespérante.

Desserrer la vis en arrivant et la resserrer dès le lendemain matin. Tel est le programme de toutes les royautés.

Un peuple qui changerait de roi toutes les vingt-quatre heures, n'aurait presque rien à désirer.

*
* *

Louis-Philippe pendant les premiers mois de son

règne fut donc un des meilleurs enfants que l'on ait jamais connus.



Si le roi d'Yvetot eut vécu, il lui eut reproché de manquer de prestige.



Pour effacer le mauvais effet qu'avaient produit les

ordonnances de juillet contre la presse, et faire dire à la nation :

— A la bonne heure!... en voilà une bonne pâte!

Il fit faire une loi spéciale qui conférait au jury seul la connaissance des délits de presse et des délits politiques.

Il eut des tendresses de nourrice pour les républicains, sortait seul à pied dans les rues, montait sur les impériales d'omnibus, buvait des canons sur le comptoir avec les ouvriers.

Et quand, par une grosse averse, il rencontrait une ouvrière sans parapluie, il lui offrait la moitié du sien pour la reconduire jusqu'à la porte de son atelier.

C'était touchant.

*
* *

L'on comprendra sans peine combien toutes ces petites singeries produisaient sur le peuple un bon effet.

Ajoutons à cela que Louis-Philippe avait démocratiquement fait instruire ses enfants au collége avec les fils des notables quincailliers de la capitale, ce qui avait flatté énormément les bons bourgeois.

*
* *

La popularité de Louis-Philippe était alors si grande que c'est à peine si l'on se souvenait qu'avant de monter sur le trône, il avait eu le soin de mettre tous ses biens à



l'abri, en en passant la nue propriété sur la tête de ses enfants, afin qu'ils ne fussent pas compris dans le domaine royal.

Louis-Philippe disait à ce propos :

— On ne sait pas ce qui peut arriver... mais il est toujours bon de s'en douter.

*
* *

Malgré toute sa bonne volonté d'inaugurer la politique du *juste milieu*, Louis-Philippe ne tarda pas à trouver quelques clous qui avaient la pointe en l'air dans le coussin du trône.

Les bonapartistes se remuaient déjà.

Les légitimistes s'agitaient encore.

Et aussi les républicains, qui commençaient à s'apercevoir que la révolution de 1830 avait fini pour eux en queue de poisson, organisaient des sociétés et des clubs dans lesquels on ne se prosternait pas positivement devant le sceptre-riflard de Louis-Philippe.

*
* *

Des émeutes eurent lieu.

Tout bon enfant que fût Louis-Philippe, ça n'allait pas encore jusqu'à quitter une place où il se trouvait bien pour faire plaisir à ceux qui trouvaient que ça allait mal.

Il fit faire des sommations et eut raison des barricades.

*
* *

Dès lors, il ne fut pas plus question de la liberté de la



presse que si l'on n'eut jamais cessé de vivre sous le sceptre de Chilpéric.

Et en 1832, trois douzaines de journaux avaient déjà mordu la poussière, Raspail, Caussidière et Blanqui avaient déjà encaissé chacun quelques années de prison et pas mal de mille francs d'amende.

Le fameux tour de vis était donné.

Il n'y avait plus qu'à serrer un peu chaque matin.

Louis-Philippe n'y manqua pas.

*
* *

En 1832, le choléra éclata avec violence à Paris.

Il y fit 18,000 victimes.

Les légitimistes ne manquèrent pas de prétendre que c'était Dieu qui punissait la France d'avoir chassé les Bourbons.

Mais rien n'empêche de supposer que ce fut un châtiment que nous infligea le ciel pour avoir repris les d'Orléans.

Les fléaux publics ont cela de bon qu'ils peuvent servir à tous les partis.

Quand la Loire déborde ; on peut prétendre avec un égal succès que c'est la Providence qui s'indigne des

tartines du *Pays* (pardon !), de la prose de Louis Veuillot ou des articles du *Rappel.*

*
* *

La duchesse de Berry qui avait essayé de soulever la Vendée, fut arrêtée et enfermée au fort de Blaye.



Pendant le temps que l'on mit à discuter si on la ferait passer en jugement, on eût facilement fusillé 125,000 fédérés à Satory.

*
* *

Une circonstance imprévue vint mettre un terme à la captivité de la duchesse.

Elle fut prise, dans sa prison, par de violentes coliques, et après avoir fait l'aveu d'un mariage secret, elle accoucha d'une fille.

On lui ouvrit les portes du fort de Blaye.

Et le *Tintamarre* en profita pour publier, comme un sans-cœur, le quatrain suivant :

La duchesse a de la chance
D'accoucher, en vérité,
Car, c'est à sa délivrance
Qu'elle doit sa liberté,

*
* *

Pendant ce temps, une grave émeute éclatait à Paris.

Et l'on faisait 1,500 insurgés prisonniers.

Ces derniers n'ayant point eu la chance d'accoucher dans leur cachot, ils passèrent en jugement.

*
* *

Quatre-vingt-deux d'entre eux furent condamnés.

Sept le furent à la peine capitale.

Mais les dernières condamnations furent toutes commuées.



Aucune exécution n'eût lieu.

Quarante ans plus tard, une commission des grâces...

Mais n'anticipons pas sur les événements.

*
* *

C'est à Louis-Philippe, ce roi débonnaire et honnête par excellence, que l'histoire est redevable d'un de ces traits chevaleresques qui suffisent à immortaliser un homme et son parapluie.

Voici la chose :

*
* *

Beaucoup d'insurgés blessés pendant les émeutes, échappaient aux investigations de la police.

Sur la proposition de M. d'Argout, ministre du commerce, fut rendue une ordonnance de police qui enjoignait aux médecins de *dénoncer* les blessés qu'ils avaient soignés.

*
* *

Nous n'insisterons pas sur cet acte de haute moralité

dans la crainte que tous nos lecteurs n'aient pas sur eux une assez forte provision de phénol pour désinfecter cette page de nos annales.

Qu'il nous suffise de constater que Louis-Philippe fut encore bien bon de ne pas exiger des prêtres la révé-



lation des secrets qu'ils pouvaient avoir tirés de la confession des émeutiers.

*
* *

En 1835, Louis-Philippe faillit être victime d'un horrible attentat.

Une machine infernale dirigée par un nommé Fieschi, et qui a depuis donné l'idée des nouveaux orgues de barbarie à 25 balles connus sous le nom de mitrailleuses, éclata sur le passage du roi.

La fin du règne de Louis-Philippe est très-insignifiante ; nous allons simplement noter par ordre chronologique les quelques événements qui l'ont marqué.

*
* *

28 JUIN 1836. — Nouvel attentat d'Alibaud contre le roi. On commence à les compter.

30 OCTOBRE 1836. — Louis-Napoléon débarque à Strasbourg, Louis-Philippe lui pardonne.

Cet acte de clémence arrache au *Tintamarre* ce cri d'indignation :

« Quand vous avez une soupe à tremper à quelqu'un
» ne lui faites pas *grâce !...*

*
* *

27 DÉCEMBRE 1836. — Attentat de Meunier contre le

roi. Les statisticiens en régicides commencent à être sur les dents.

4 JUILLET 1837. — Loi qui rend obligatoire le système métrique et décimal ; mais ne prévoit pas la gran-



deur des bocks qui depuis va chaque jour en diminuant.

*
* *

1838. — Suppression des maisons de jeux.

1er JANVIER 1839. — Abolition de la loterie.

La Bourse en rit comme une folle.

*
* *

31 DÉCEMBRE 1839. — Invention du daguerréotype !...

Pierre Petit laisse pousser ses cheveux et prend le nom de Collodion-le-Chevelu.

5 AOUT 1840. — Louis-Napoléon débarque à Boulogne.

On l'arrête au fort de la mêlée et on l'enferme à celui de Ham.

*
* *

15 DÉCEMBRE 1840. — Le prince de Joinville qui commence à devenir chauve ramène les cendres de Napoléon sur les côtes de France et ses cheveux sur le front.

. . . .

*
* *

25 MAI 1846. — Louis-Napoléon s'évade de Ham bien décidé à se venger un jour du mal... qu'il a fait à la France.



22, 23 ET 24 FÉVRIER 1848.

Depuis déjà pas mal de temps, tout craquait.

On sentait arriver le moment de la grande lessive.

La nation était lasse de ce règne idiot qui ne lui don-

nait ni liberté, ni gloire; elle se leva un matin de mauvaise humeur et demanda la réforme électorale.

*
* *

Le premier mouvement de Louis-Philippe, comme celui d'ailleurs de tous les vieillards, fut de répondre :

— Pourquoi ces gens-là demandent-ils des réformes puisque je suis bien ?

Cette raison ne satisfait pas le peuple.

Il se mit à organiser des banquets.

Louis-Philippe, flanqué de son Guizot ordinaire, fit poser les scellés sur tous les gigots séditieux.

On voit le reste d'ici.

*
* *

Le 22 février, au matin, le peuple parcourt les rues en criant : La ré-for-me... La ré-for-me.

Louis-Philippe la refuse.

Le 23, Louis-Philippe, l'accorde.

Le peuple n'en veut plus.

Et le 24, un fiacre à trente-deux sous emportait loin des Tuileries le successeur de soixante-dix rois dont le



plus honnête n'en eût pas été quitte à moins de cinquante ans de travaux forcés si on lui eut lâché le procureur de la République au fond de sa culotte.

*
* *

Le 24 février, à midi, la République française était proclamée.

Nous aurons le plaisir d'examiner dans un prochain



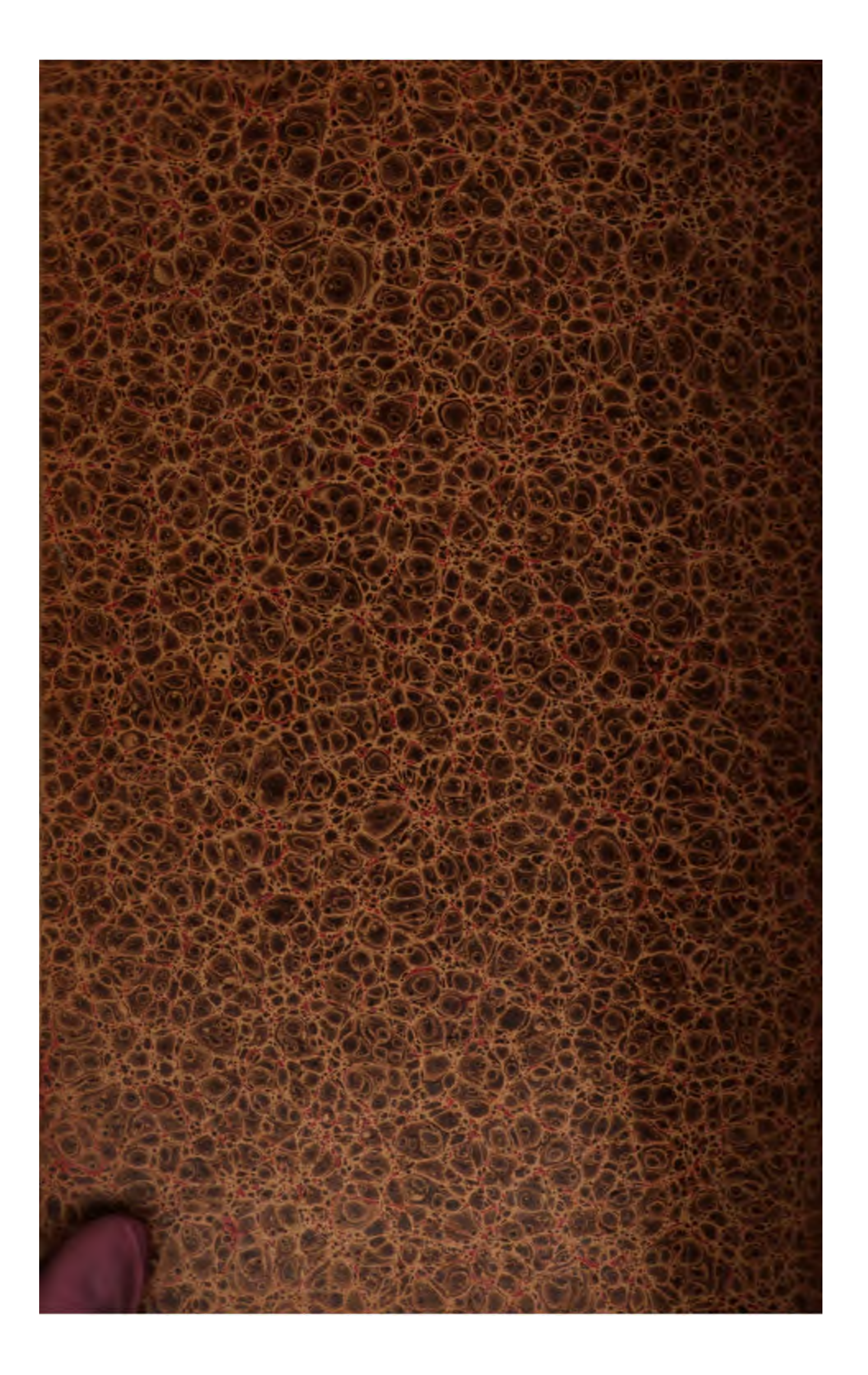
volume ce qu'en firent les gens à qui on la donna à garder.

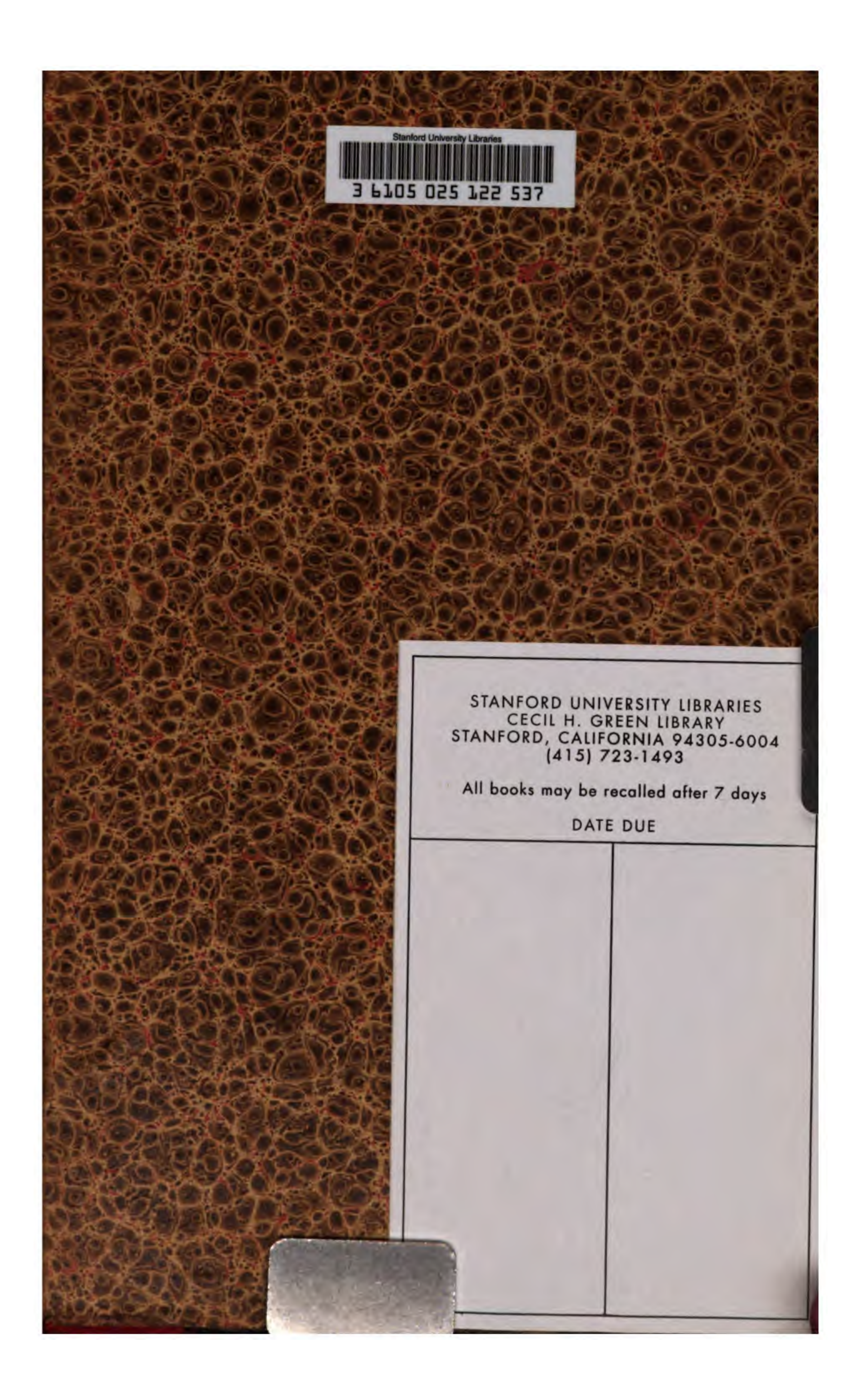
FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — ÉDOUARD BLOT ET FILS AINÉ, IMPRIMEURS, RUE BLEUE, 7.




Stanford University Libraries
3 6105 025 122 537
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493
All books may be recalled after 7 days
DATE DUE

